

SECTEURS D'ENJEUX ÉCOLOGIQUES (SEE)

NOVEMBRE 2024

TOME 2 MILIEUX OUVERTS/SEMI-OUVERTS



parcduluberon.fr

SOMMAIRE

Carte des enjeux écologiques	4
Les SEE : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme	5
Les zones de protection forte à affirmer : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme	7
Méthodologie	10
SEE_O_3 - Les Craux de Reillanne	16
SEE_O_8 - Rochers des Mourres - Astradant	21
SEE_O_16 - Milieux ouverts des piémonts de Lure à Cruis	28
SEE_O_22 - Milieux ouverts et semi-ouverts des Hautes Plaines	33
SEE_O_36 - Milieux pastoraux montagnards du Contadour et de l'ouest de la montagne de Lure	37
SEE_O_38 - Crêtes de la montagne de Lure	42
SEE_O_49 - Milieux ouverts pastoraux des piémonts de Lure, d'Ongles à Saint-Etienne-les-Orgues	47
SEE_O_52 - Les Craux de Saint-Michel-l'Observatoire	52
SEE_O_59 - Les falaises de Lioux - Ubac de Fontjouvale	58
SEE_O_60 - Milieux ouverts et semi-ouverts des Adrechs	64
SEE_O_63 - Milieux ouverts agro-pastoraux des Guérins	68
SEE_O_69 - Marnes de la Grande Gardette - Sainte-Marguerite - Pinganaud	73
SEE_O_79 - Milieux ouverts et rupestres de la colline Saint-Jacques	77
SEE_O_80 - Milieux agro-pastoraux du Luberon oriental	82
SEE_O_82 - Massif du Saint-Sépulcre	88
SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	93
SEE_O_89 - Prairies et milieux ouverts de Saumane et l'Hospitalet	100
SEE_O_92 - Milieux ouverts et semi-ouverts de l'adret du Massif du Luberon	105
SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	112
SEE_O_115 - Milieux ouverts des Busans	119
SEE_O_116 - La Crau chétive	125
Liste des SEE par commune	130

Les Secteurs d'Enjeux Écologiques (SEE)

Niveau d'enjeu écologique

Légende

SEE - Niveau d'enjeu écologique

■ Enjeu de préservation majeur

■ Enjeu de préservation important

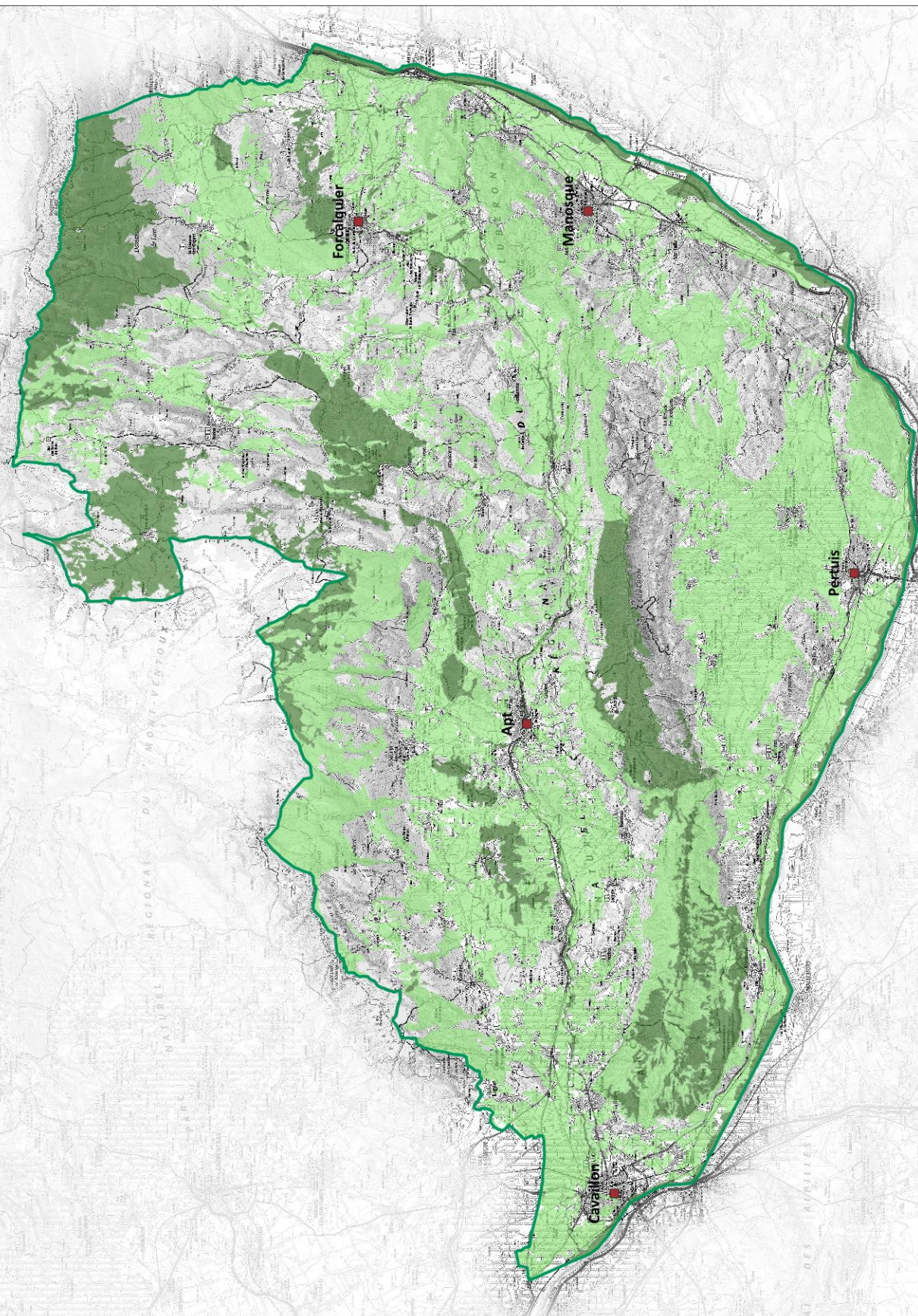
□ Périmètre d'étude Charte 2025-2040

■ Villes principales



0 2.5 5 km

Date : 18/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A.HAMEL-SIT-PNR-SUD
./ref_charte2040_see_j



Les SEE : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme

En tant qu'éléments du Plan de Parc, les Secteurs d'enjeux écologiques sont constitutifs des engagements des signataires de la Charte 2025-2040 du Parc naturel régional du Luberon.

Enjeux communs aux SEE :

- Mettre en œuvre des stratégies de conservation de la nature adaptées aux enjeux des différents secteurs et sous-trames de la trame verte et bleue.
- Préserver les secteurs à forts enjeux écologiques, considérés en bon ou moyen état de conservation, avec une priorité d'action ciblée sur les zones présentant des menaces actives ou potentielles identifiées.
- Restaurer les secteurs à enjeux écologiques forts à moyens, considérés en moyen ou mauvais état de conservation, avec des menaces actives ou potentielles identifiées.
- Améliorer les connaissances naturalistes est également une action nécessaire et transversale. Elle concerne tous les types de trames et tous les secteurs.

Enjeux par sous-trame :



Sous-trame aquatique et humide

Dans un contexte globalement sec, les cours d'eau et les zones humides du territoire (mares, prairies humides, bordures de cours d'eau...) apportent au territoire une diversité biologique et paysagère remarquable. Par nature, ils constituent des corridors écologiques et de véritables réservoirs de biodiversité, abritant un grand nombre d'espèces remarquables et protégées, spécifiques de ce type de milieux. Les cours d'eau et les zones humides jouent un rôle important dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration naturelle des eaux et la limitation des crues. L'enjeu est l'atteinte et le maintien du bon état de ces écosystèmes, suivant notamment les priorités définies par le plan de gestion stratégique des zones humides.



Sous-trame forestière

La biodiversité spécifique aux forêts naturelles et matures est originale et concerne en particulier les forêts les plus anciennes et les moins exploitées. Les SEE de la trame forestière visent à intégrer les enjeux majeurs de biodiversité forestière dans les documents de gestion et d'urbanisme, notamment en mettant en place une trame de vieux bois opérationnelle, par la préservation d'îlots de sénescence, et à proposer des zones forestières sur lesquelles établir des statuts de conservation ou des outils de gestion adaptés, notamment la libre évolution.



Sous-trame milieu ouvert et semi-ouvert

Les pelouses sèches, prairies et garrigues méditerranéennes créées par un usage pastoral millénaire, abritent des espèces parmi les plus remarquables du Luberon. L'enjeu est de conforter et de valoriser le rôle majeur de l'activité pastorale dans la conservation de ces écosystèmes, afin de garantir leur entretien à long terme, et de poursuivre les actions de restauration de ces milieux ouverts.



Sous-trame agricole

Autrefois supports d'une riche biodiversité, dont subsistent aujourd'hui des espèces remarquables, les terroirs agricoles du Luberon, aussi bien les zones irriguées que les terroirs de « montagne sèche », ont subi les effets de la modernisation des pratiques (mécanisation, abandon des jachères...), ainsi que les effets de mitage ou d'étalement des villages. L'enjeu est de restaurer ces milieux et leurs continuités écologiques, en maintenant une activité agricole qui s'appuie sur les bénéfices mutuels entre agriculture et biodiversité, via des pratiques agroécologiques, des mesures agroenvironnementales, la préservation, l'entretien et le développement des infrastructures agroécologiques (haies, bosquets, arbres isolés, bancau et murets, bandes enherbées...), etc.

IMPLICATIONS POUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

Conformément aux engagements des collectivités adhérentes précisés dans le rapport de la Charte et afin de consacrer la vocation naturelle et la qualité biologique, géologique et paysagère de ces espaces, les documents d'urbanisme s'engagent à :

Pour tous les secteurs :

- Ne pas autoriser l'extension de l'urbanisation sur ces espaces quelle que soit sa forme (activités, habitats, services publics, projets énergétiques...). Les constructions agricoles (à l'exception de celles nécessaires à l'usage pastoral) ne devront pas être autorisées dans les sous-trames des milieux ouverts et des milieux naturels. Elles ont vocation à être implantées dans la sous-trame des milieux agricoles.
- Dans les secteurs d'enjeux écologiques, ne pas autoriser les affouillements ou exhaussements des sols, afin de préserver l'intégrité, la richesse du sol, des végétaux et la géodiversité (diversité géologique et paléontologique).
- Sur les espaces d'interface entre les espaces urbains et les secteurs d'enjeux écologiques et dans le cas d'un éventuel développement urbain, concilier la préservation des enjeux naturels en présence et le projet communal. Sur ces espaces d'interfaces, le syndicat mixte encouragera la commune à étudier les impacts de l'urbanisation, à promouvoir un urbanisme végétal, des zones de mise en défens (évitement), des espaces de restauration de la biodiversité ou des mesures réglementaires encourageant la biodiversité en milieu urbain.
- Promouvoir ou maintenir sur les secteurs d'enjeux écologiques humides, pastoraux et forestiers les protections liées aux milieux naturels remarquables (notamment les outils définis par les articles L. 151-23, L113-1 ou L. 421-4 du code de l'urbanisme).
- Inscrire dans les documents d'urbanisme un objectif de restauration des continuités écologiques.

Compte tenu de l'échelle du Plan de Parc, des adaptations mineures de son tracé sont possibles dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux. Il s'agira de l'adapter par rapport au parcellaire cadastral, à l'occupation du sol existante, aux limites physiques ou aux voies de communication.

MESURES DE LA CHARTE CONCERNÉES

Mesure 16 : Conserver, préserver et restaurer les cours d'eau et les écosystèmes humides

Mesure 18 : Garantir une gestion durable des écosystèmes forestiers

Mesure 19 : Garantir la préservation des habitats naturels, des espèces animales et végétales particulièrement menacées et des continuités écologiques

Mesure 20 : Accompagner les projets et activités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines

Mesure 21 : Protéger le patrimoine génétique des espèces cultivées (sous-trame des milieux agricoles)

Mesure 29 : Accompagner la mutation agroécologique dans les exploitations agricoles

Mesure 30 : Soutenir et valoriser le pastoralisme

Les zones de protection forte à affirmer : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme



Zone de protection forte à affirmer (projet)

DÉFINITION

Ce sont des secteurs naturels inclus dans les SEE, identifiés pour leur riche biodiversité ou leur patrimoine géologique. La préservation de ce patrimoine naturel nécessite la mise en place de mesures foncières, réglementaires et de gestion afin de renforcer leur protection à long terme.

Les zones de protection forte indiquées sur le Plan de Parc constituent des « enveloppes de projet » qui seront à affiner et préciser en fonction du type d'outil de protection retenu, des nécessités de réglementation ou de gestion, de la propriété foncière et du cadastre.

La carte en encart du Plan de Parc identifie les protections réglementaires existantes en 2022 sur le territoire, qui sont déjà reconnues comme zones de protection forte (réserve naturelle nationale géologique, arrêtés de protection de biotope et réserves biologiques).

L'ensemble des zones de protections fortes existantes et en projet ont vocation à constituer les aires centrales de la Réserve de biosphère UNESCO Luberon-Lure.

ENJEUX

Les enjeux écologiques de ces zones, véritables « cœurs de nature » qui abritent des espèces menacées et remarquables, nécessitent une protection renforcée. Elles sont visées par la Charte comme devant faire l'objet de la création de nouvelles aires protégées, en application de l'article L110-4 du code de l'environnement et selon la définition du décret du 12 avril 2022 : « Est reconnue comme zone de protection forte une zone géographique dans laquelle les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques sont absentes, évitées, supprimées ou fortement limitées, et ce de manière pérenne, grâce à la mise en œuvre d'une protection foncière ou d'une réglementation adaptée, associée à un contrôle effectif des activités concernées. »

Liste et hiérarchisation des zones de protection forte à affirmer :



Priorité 1



Priorité 2

Nom	Surface (ha)	intérêt patrimonial	Éléments de hiérarchisation
Secteur à Tulipes de Manosque	9,6	flore des zones agricoles	Zone de compensation, APPB
Vallon de l'Aiguebrun	458	faune, milieux aquatiques et forestiers	Enjeux majeurs, fortes pressions de la fréquentation, gestion conservatoire à développer ENS, Natura 2000, APPB ?
Les 7 lacs	60	Zone humide majeure, avifaune	Enjeux majeurs, forte pressions. Projet d'ENS et d'APPB
Chênaie sessile de Vachères-Fuyara	693	Vieilles forêts mûres, insectes, chiroptères, patrimoine génétique	Enjeux forts, faibles pressions humaines . projet de RNR
Forêt de l'ubac du Grand Luberon	1379	Vieilles forêts mûres, insectes, chiroptères, flore	Enjeux forts, faibles pressions humaines . projet de RBI

Forêts naturelles montagnardes de Lure	143	Vieilles forêts mûres, insectes, chiroptères, avifaune, flore	Enjeux forts, faibles pressions humaines projet de RBI en cours en 2023
Massif du Colorado provençal	709	Faune et flore des Ogres	Enjeux forts, forte pression humaine localisée. Type de ZPF à définir
Colline de la Bruyère	307	Chiroptères, amphibiens et flore des Ogres	Enjeux majeurs, pressions de la fréquentation maîtrisée, Gestion conservatoire déjà engagée (ENS), à renforcer (Natura 2000, APPB ?)
Les Craux de Saint-Michel et Mane	662	Flore, reptiles (Lézard ocellé), avifaune, insectes des milieux ouverts	Enjeux forts, peu de gestion conservatoire (à renforcer), pression de fermeture des milieux. Natura 2000 et APHN, ORE
Crêtes de la Montagne de Lure	752	Flore, reptiles (Vipère d'Orsini), avifaune, insectes des milieux ouverts	Enjeux forts, pressions naturelles et humaines à maîtriser, ENS, projet d'APPB
Rochers des Mourres	595	Flore, reptiles, avifaune, insectes des milieux ouverts + géologie	Enjeux forts, protection à renforcer localement, ENS existant
Les crêtes du Grand Luberon	205	Flore, reptiles, avifaune, insectes des milieux ouverts	Enjeux forts, pression de fermeture des milieux. Natura 2000 existant, type de ZPS à étudier.
Sites fossilifères Combe de Morteiron et Combe petite	30	paléontologique	Site majeur Type de ZPF à étudier
Dalles à empreintes de pas de mammifères de la carrière d'argile de Viens	0,02	paléontologique	Site majeur Projet d'APPG ?
Site fossilifère : marnes aptiennes de Carniol.	1,67	paléontologique	Site majeur Type de ZPF à étudier
Dalle à empreintes de mammifères de Revest St-Martin	0,02	paléontologique	Site majeur Projet d'APPG ?
Gisements à fossiles continentaux de Cucuron (Ratavoux, le stade).	5,42	paléontologique	Site majeur Projet d'APPG ?
Site des marnes aptiennes (stratotype)	46	géologique et paléontologique	Enjeux majeur et menaces de dégradations et de prélèvements. Projet d'APPG ?
Anticlinal chevauchant et discordance stratigraphique de la Déboulière	1,11	géologique	Enjeu géologique et pédagogique important à préserver (bord de route) APPG ?
La Combe de Lourmarin (carrière du Bon Dieu)	1,55	géologique	Enjeu géologique important à préserver (bord de route) APPG ?
Gypse et roses des sables de Perréal	9,3	géologique	Enjeu géologique important. APPG ou extension APPB de Perréal
Brèche palagonitique, roche volcanique du Grand Luberon	1,24	géologique	Enjeu géologique important à préserver (bord de route) APPG ?
TOTAL	6068,49		

IMPLICATIONS POUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

Conformément aux engagements des collectivités adhérentes précisés dans le rapport de la Charte et afin de consacrer la vocation naturelle et la qualité biologique, géologique et paysagère de ces espaces, les évolutions des documents d'urbanisme s'engagent à :

- inscrire dans les documents règlementaires un objectif prioritaire de préservation du patrimoine naturel ;
- ne pas autoriser l'extension de l'urbanisation sur ces espaces quelle que soit sa forme (activités, habitats, services publics, projets énergétiques...) ;
- ne pas autoriser les affouillements ou exhaussements des sols, afin de préserver l'intégrité, la richesse du sol, des végétaux et la géodiversité (diversité géologique et paléontologique) ;
- promouvoir ou maintenir les protections liées aux milieux naturels remarquables (notamment les outils définis par les articles L. 151-23, L113-1 ou L. 421-4 du code de l'urbanisme) ;
- favoriser la création d'aires protégées au titre de l'article L110-4 du code de l'environnement.

MESURE DE LA CHARTE CONCERNÉE

Mesure 19 : Garantir la préservation des habitats naturels, des espèces animales et végétales particulièrement menacées et des continuités écologiques.

Des Secteurs de valeur biologique majeure aux SEE

Dès la genèse du Parc et avec l'appui de son Conseil scientifique, un travail d'inventaire cartographique des richesses naturelles, sous l'intitulé « secteurs de Valeur Biologique Majeure », a consisté à mettre en lumière les milieux naturels les plus remarquables dans le but de les préserver.

Ce zonage évolue dans la Charte 2025-2040 pour tenir compte :

- d'un contexte mondial de forte érosion de la biodiversité, concernant aussi bien les espèces dites patrimoniales que les autres plus ordinaires et de proximité ;
- de l'identité du territoire qui trouve sa richesse écologique dans la diversité et l'imbrication de ses écosystèmes forestiers, pastoraux, agricoles, humides et aquatiques, souvent encore bien conservés ;
- de l'inscription du territoire dans le Schéma régional de cohérence écologique et de la mise en œuvre d'une trame verte et bleue ;
- de la prise en compte des données naturalistes publiques actualisées concernant la faune et la flore, et de la définition d'enjeux locaux de conservation pour les espèces remarquables ;
- de la volontaire intégration de nombreux sites géologiques patrimoniaux ;
- de l'extension du périmètre d'étude à 15 nouvelles communes, englobant les secteurs d'enjeux écologiques des plaines agricoles du piémont, des forêts et des crêtes de la montagne de Lure.

La trame verte et bleue

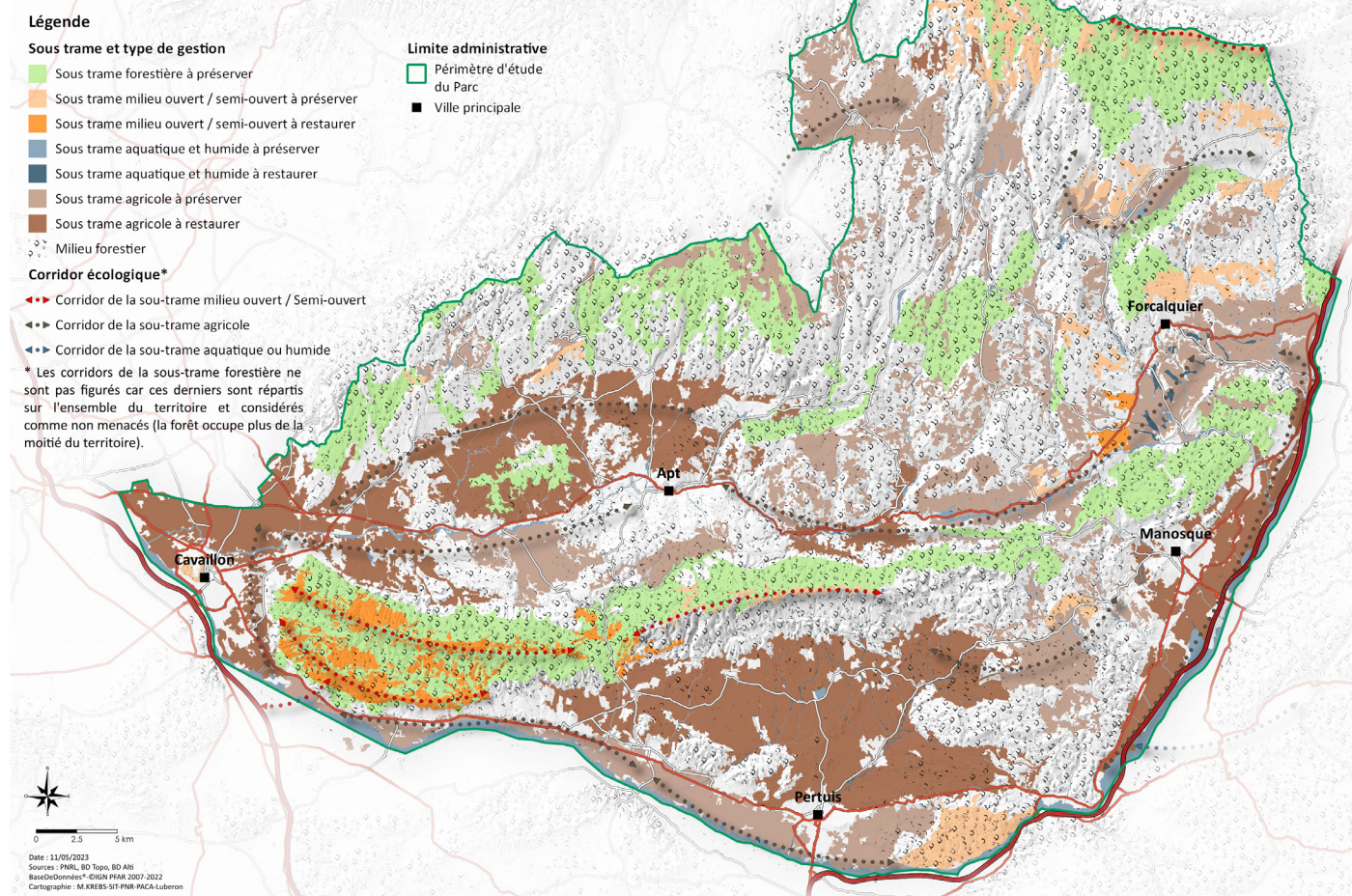
Les travaux menés pour définir et hiérarchiser les continuités écologiques du territoire Luberon-Lure ont reposé sur la méthode suivante :

- Choix d'espèces représentatives de chaque sous-trame et détermination de leurs traits de vie ;
- Cartographie de leurs habitats potentiels à l'échelle du territoire, avec vérification de la cohérence avec les données d'observation ;
- Caractérisation de ces habitats du point de vue de leur connexité afin de déterminer les secteurs fonctionnant comme des réservoirs importants pour les espèces ;
- Intégration de ces réservoirs en tant que Secteurs d'enjeux écologiques (SEE) du Plan de Parc, caractérisés le cas échéant par un objectif de préservation ou de restauration ;
- Réalisation de cartes de connectivité pour certaines espèces, afin de visualiser les corridors de déplacement majeurs ;
- Intégration dans l'encart « trame verte et bleue » du Plan de Parc des corridors majeurs sous forme de « flèches » pour chaque sous-trame à enjeux.

L'analyse a conduit à hiérarchiser les enjeux entre les sous-frames, les principales pressions s'exerçant sur :

- Les écosystèmes de milieux ouverts méditerranéens, dont les surfaces sont en régression et dont la continuité est un enjeu majeur pour l'avenir des populations d'espèces patrimoniales qui les caractérisent.
- Les zones agricoles, fragmentées et menacées par l'artificialisation. L'enjeu est de garantir leur continuité par des outils assurant la pérennité de leur usage agricole à long terme.
- Les zones humides et les milieux aquatiques liés aux cours d'eau, ces derniers représentant à la fois des réservoirs et des corridors de biodiversité.
- En ce qui concerne les milieux boisés, en expansion et couvrant plus de la moitié du territoire, l'enjeu majeur n'est pas la continuité des zones boisées entre elles, mais plutôt la préservation des vieilles forêts remarquables, et la mise en œuvre d'une trame de vieux bois opérationnelle au sein des forêts gérées.

TRAME VERTE ET BLEUE



Les espèces remarquables

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non-intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. Il peut prendre 5 valeurs : faible, modéré, assez fort, fort, très fort.

L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance du territoire pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème.

Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

Espèces animales à enjeu fort ou très fort

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	ELC
Amphibiens	<i>Pelobates cultripipes</i> (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède (Le)	Très fort
Poissons	<i>Zingel asper</i> (Linnaeus, 1758)	Apron du Rhône	Très fort
Reptiles	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort
Reptiles	<i>Vipera ursinii</i> (Bonaparte, 1835)	Vipère d'Orsini (La)	Très fort

Arachnides	Nemesia incerta (O. Pickard-Cambridge, 1874)		Très fort
Crustacés	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'),	Fort
Gastéropodes	Fissuria boui (Boeters, 1981)	Planhydrobie de la Durance	Très fort
Gastéropodes	Moitessieria locardi (Coutagne, 1883)	Petite moitessierie	Fort
Gastéropodes	Vertigo angustior Jeffreys, 1830	Vertigo étroit	Fort
Insectes	Anomaloptera helianthemi (Perris in Amyot & Audinet Serville, 1843)		Fort
Insectes	Chazara briseis (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort
Insectes	Chorthippus jucundus (Fischer, 1853)	Criquet des marais, Criquet des Joncs	Très fort
Insectes	Coenagrion caerulescens (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Agrion bleuissant	Très fort
Insectes	Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)	Agrion joli	Fort
Insectes	Copris umbilicatus Abeille de Perrin, 1901		Fort
Insectes	Ectamenogonus montandoni (Buysson, 1889)		Très fort
Insectes	Erebia epistygne (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort
Insectes	Erebia scipio (Boisduval, 1833)	Moiré des pierriers (Le)	Fort
Insectes	Ernobius mulsanti Kiesenwetter, 1877		Fort
Insectes	Gryllotalpa septemdecimchromosomica (Ortiz, 1958)	Courtillière provençale	Fort
Insectes	Hyponephele lupina (O. Costa, 1836)	Louvet (Le)	Fort
Insectes	Idaea sardonata (Homberg, 1912)	Acidalie roussillonnaise (L')	Fort
Insectes	Jordanita hispanica (Alberti, 1937)	Procris atlante (Le), Turquoise espagnole (La)	Fort
Insectes	Korynetes geniculatus (Klug, 1842)		Fort
Insectes	Lasiacantha histricula (Puton, 1878)		Fort
Insectes	Limoniscus violaceus (P.W.J. Müller, 1821)	Taupin violacé	Très fort
Insectes	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Bacchante (La), Déjanire (La)	Fort
Insectes	Meira fagniezi (Desbrochers des Loges, 1908)		Très fort
Insectes	Meira vauclusiana (Desbrochers des Loges, 1898)		Fort
Insectes	Otiorhynchus fagniezi (Ruter, 1945)		Très fort
Insectes	Otiorhynchus putoni (Stierlin, 1891)		Fort
Insectes	Papilio alexanor (Esper, 1800)	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Fort
Insectes	Perlamantis alliberti (Guérin-Méneville, 1843)		Fort
Insectes	Podisma amedeagnatoae (Fontana & Pozzebon, 2007)	Miramelle du Ventoux	Fort
Insectes	Polydrusus kahri Kirsch, 1865		Fort
Insectes	Polygonia egea (Cramer, 1775)	Vanesse des Pariétaires (La),	Très fort
Insectes	Roeseliana azami (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort
Insectes	Rosalia alpina (Linnaeus, 1758)	Rosalie des Alpes	Fort
Insectes	Stenobothrus festivus (Bolívar, 1887)	Sténobothre occitan	Fort
Insectes	Stenobothrus grammicus (Cazurro y Ruiz, 1888)	Gomphocère fauve-queue, Sténobothre cli- queteur	Très fort

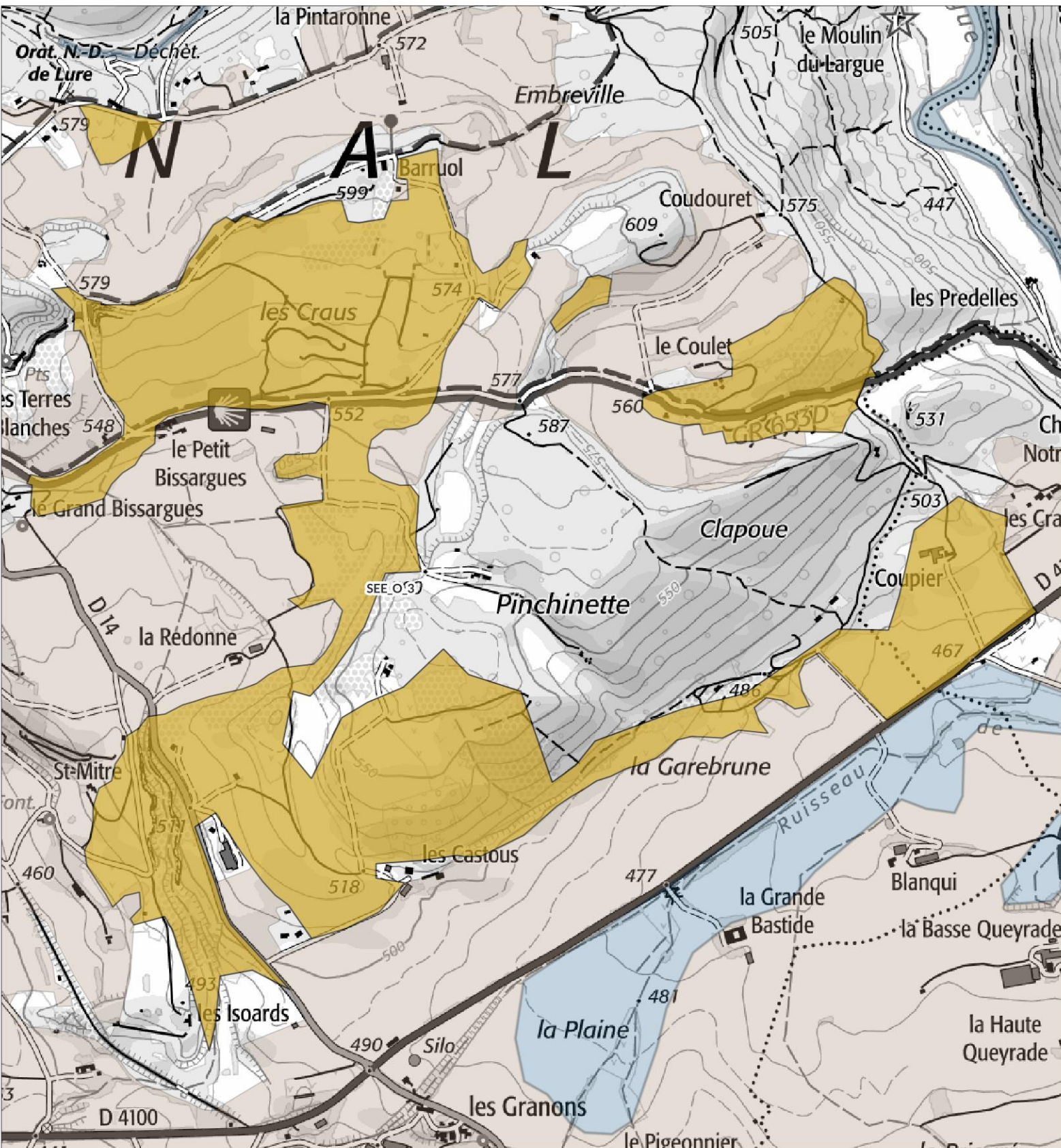
Insectes	Sympetrum depressiusculum (Selys, 1841)	Sympétrum déprimé (Le)	Fort
Mammifères	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe	Fort
Mammifères	Miniopterus schreibersii (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Très fort
Mammifères	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	Très fort
Mammifères	Myotis blythii (Tomes, 1857)	Petit Murin	Très fort
Mammifères	Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	Fort
Mammifères	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Fort
Mammifères	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Fort
Mammifères	Rhinolophus hipposideros (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort
Mammifères	Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Fort
Oiseaux	Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort
Oiseaux	Acrocephalus melanopogon (Temminck, 1823)	Lusciniole à moustaches	Très fort
Oiseaux	Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort
Oiseaux	Aquila fasciata (Vieillot, 1822)	Aigle de Bonelli	Très fort
Oiseaux	Bonasa bonasia (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort
Oiseaux	Bonasa bonasia (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort
Oiseaux	Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)	Butor étoilé	Fort
Oiseaux	Calandrella brachydactyla (Leisler, 1814)	Alouette calandrelle	Fort
Oiseaux	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort
Oiseaux	Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort
Oiseaux	Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	Blongios nain, Butor blongios	Fort
Oiseaux	Lanius meridionalis Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort
Oiseaux	Lanius senator (Linnaeus, 1758)	Pie-grièche à tête rousse	Très fort
Oiseaux	Lyrurus tetrix (Linnaeus, 1758)	Tétras lyre	Fort
Oiseaux	Neophron percnopterus (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort
Oiseaux	Oenanthe hispanica (Linnaeus, 1758)	Traquet oreillard	Très fort
Oiseaux	Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort
Oiseaux	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort
Oiseaux	Sterna hirundo Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Fort
Oiseaux	Tyto alba (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort

Espèces végétales à enjeu fort ou très fort

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	ELC
Angiospermes	Alkanna matthioli Tausch, 1824	Orcanette de Matthiolo, Orcanette des teinturiers, Orcanette tinctoriale	Fort
Angiospermes	Alopecurus aequalis Sobol., 1799	Vulpin roux, Vulpin fauve, Vulpin égal	Fort
Angiospermes	Anacamptis coriophora subsp. coriophora (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide punaise, Orchis punaise	Fort
Angiospermes	Asperula arvensis L., 1753	Aspérule des champs	Fort
Angiospermes	Bassia laniflora (S.G.Gmel.) A.J.Scott, 1978	Bassie à fleurs laineuses	Fort
Angiospermes	Bidens tripartita subsp. tripartita L., 1753	Bident triparti, Bident trifolié, Eupatoire aquatique, Chanvre d'eau	Fort
Angiospermes	Brassica elongata subsp. integrifolia (Boiss.) Breistr., 1942	Chou allongé à feuilles entières, Chou à feuilles entières	Très fort
Angiospermes	Brassica repanda subsp. saxatilis (DC.) Heywood, 1964	Chou des rochers, Chou étalé des rochers	Fort
Angiospermes	Bromus secalinus L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Brome petit-seigle, Brome faux seigle,	Fort
Angiospermes	Bufonia tenuifolia L., 1753	Bufonie à petites feuilles	Fort
Angiospermes	Bupleurum gerardi All., 1773	Buplèvre de Gérard	Fort
Angiospermes	Bupleurum subovatum Link ex Spreng., 1813	Buplèvre ovale	Fort
Angiospermes	Carex praecox Schreb., 1771	Laïche précoce, Laïche de Schreber	Fort
Angiospermes	Centaurea stoebe L., 1753	Centaurée du Rhin	Fort
Angiospermes	Centaureum favargerii Zeltner, 1970	Petite-centaurée de Favarger	Très fort
Angiospermes	Chaerophyllum nodosum (L.) Crantz, 1767	Cerfeuil noueux, Faux myrrhis noueux	Fort
Angiospermes	Corispermum gallicum Iljin, 1929	Corisperme de France	Très fort
Angiospermes	Dactylorhiza traunsteineri (Saut. ex Rchb.) Soó, 1962	Dactylorhize de Traunsteiner, Orchis de Traunsteiner	Fort
Angiospermes	Delphinium orientale J.Gay, 1840	Dauphinelle d'Orient, Pied-d'alouette d'Orient	Très fort
Angiospermes	Delphinium pubescens DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort
Angiospermes	Dianthus superbus L., 1755	Œillet superbe, Œillet magnifique	Très fort
Angiospermes	Doronicum plantagineum L., 1753	Doronic à feuilles de plantain	Fort
Angiospermes	Euphorbia graminifolia Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort
Angiospermes	Euphorbia palustris L., 1753	Euphorbe des marais	Fort
Angiospermes	Fumaria densiflora DC., 1813	Fumeterre à fleurs denses	Fort
Angiospermes	Gagea luberonensis J.-M.Tison, 1998	Gagée du Luberon	Fort
Angiospermes	Galium rubioides L., 1753	Gaillet fausse garance	Fort
Angiospermes	Galium saxosum (Chaix) Breistr., 1948	Gaillet de Villars, Gaillet des rochers	Fort
Angiospermes	Genista radiata (L.) Scop., 1772	Genêt radié	Très fort
Angiospermes	Glaucium corniculatum (L.) Rudolph, 1781	Glaucier corniculé,	Fort
Angiospermes	Gnaphalium uliginosum L., 1753	Gnaphale des marais, Cotonnière des marais	Fort
Angiospermes	Gymnadenia odoratissima (L.) Rich., 1817	Orchis très odorant, Gymnadénie odorante, Orchis odorant	Fort
Angiospermes	Hedysarum boveanum subsp. europaeum Guitt. & Kerguelen, 1991	Hédysarum d'Europe, Sainfoin humble, Sainfoin d'Europe	Fort
Angiospermes	Helichrysum italicum subsp. serotinum (Boiss.) P.Fourn., 1939	Hélichryse tardive, Immortelle tardive	Très fort

Angiospermes	<i>Hypocoum pendulum</i> L., 1753	Hypécoum pendant, Cumin pendant	Fort
Angiospermes	<i>Inula britannica</i> L., 1753	Inule de Grande-Bretagne	Fort
Angiospermes	<i>Inula helenioides</i> DC., 1815	Inule faux héliénium, Inule fausse aunée,	Très fort
Angiospermes	<i>Jasonia tuberosa</i> (L.) DC., 1836	Jasonie tubéreuse, Inule tubéreuse,	Fort
Angiospermes	<i>Juncus fontanesii</i> J.Gay, 1827	Jonc de Desfontaines	Fort
Angiospermes	<i>Loeflingia hispanica</i> L., 1753	Loeflingie d'Espagne	Très fort
Angiospermes	<i>Lolium temulentum</i> L., 1753	Ivraie enivrante	Très fort
Angiospermes	<i>Lythrum tribracteatum</i> Salzm. ex Spreng., 1827	Salicaire à trois bractées, Lythrum à trois bractées, Lythrum de Salzmann	Fort
Angiospermes	<i>Malcolmia africana</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Malcolmie d'Afrique, Julienne d'Afrique	Fort
Angiospermes	<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	Fort
Angiospermes	<i>Nigella nigellastrum</i> (L.) Willk., 1880	Garidelle fausse nigelle	Très fort
Angiospermes	<i>Odontites luteus</i> subsp. <i>lanceolatus</i> (Gaudin) P.Fourn., 1937	Odontite lancéolé, Euphraise lancéolée,	Fort
Angiospermes	<i>Ophrys speculum</i> Link, 1799 [nom. et typ. cons.]	Ophrys miroir, Ophrys cilié	Fort
Angiospermes	<i>Orchis provincialis</i> Balb. ex DC., 1806	Orchis de Provence	Fort
Angiospermes	<i>Orchis spitzelii</i> Saut. ex W.D.J.Koch, 1837	Orchis de Spitzel	Fort
Angiospermes	<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	Fort
Angiospermes	<i>Phelipanche arenaria</i> (Borkh.) Pomel, 1874	Phélipanche des sables, Phélypée des sables, Orobanche des sables	Fort
Angiospermes	<i>Phelipanche lavandulacea</i> (F.W.Schultz) Pomel, 1874	Phélipanche couleur lavande, Orobanche couleur de lavande,	Fort
Angiospermes	<i>Polycnemum arvense</i> L., 1753	Polycnème des champs, Petit polycnème	Fort
Angiospermes	<i>Ranunculus circinatus</i> Sibth., 1794	Renoncule courbée en cercle, Renoncule divariquée, Renoncule en crosse	Fort
Angiospermes	<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette, Renoncule flammette, Petite douve, Flammule	Fort
Angiospermes	<i>Roemeria hybrida</i> (L.) DC., 1821	Roemérie hybride, Roemérie intermédiaire, Roemérie violacée	Fort
Angiospermes	<i>Schoenoplectus litoralis</i> (Schrud.) Palla, 1888	Schénoplecte du littoral, Scirpe du littoral, Souchet du littoral, Scirpe littoral	Fort
Angiospermes	<i>Silene portensis</i> L., 1753	Silène de Porto	Fort
Angiospermes	<i>Sisymbrium polyceratium</i> L., 1753	Sisymbre à cornes nombreuses, Vélar à cornes nombreuses	Très fort
Angiospermes	<i>Trifolium bocconeii</i> Savi, 1808	Trèfle de Boccone	Fort
Angiospermes	<i>Trifolium hirtum</i> All., 1789	Trèfle hérissé	Fort
Angiospermes	<i>Trifolium strictum</i> L., 1755	Trèfle raide	Fort
Angiospermes	<i>Tulipa agenensis</i> DC., 1804	Tulipe d'Agen, Tulipe oeil-de-soleil	Fort
Angiospermes	<i>Tulipa clusiana</i> DC., 1804	Tulipe de l'Écluse, Tulipe de Perse	Fort
Angiospermes	<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime, Petite massette,	Fort
Angiospermes	<i>Valerianella echinata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle épineuse, Mâche à piquants, Mâche hérisson	Fort
Angiospermes	<i>Ventenata dubia</i> (Leers) Coss., 1855	Venténate douteuse, Fausse avoine, Avoine douteuse	Fort
Angiospermes	<i>Veronica triphyllos</i> L., 1753	Véronique trifoliée, Véronique à trois feuilles	Fort
Ptéridophytes	<i>Ophioglossum lusitanicum</i> L., 1753	Ophioglosse du Portugal	Fort

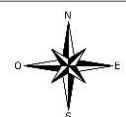
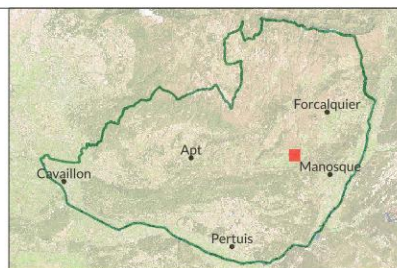
SEE_O_3 - Les Craux de Reillanne



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:12 400

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Les Craux de Reillanne - SEE_O_3 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Reillanne, Villemus

Superficie : 137.42 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Petit secteur de pelouses sèches et garrigues basses méditerranéennes établi entre 460 et 570 mètres d'altitude, sur les pentes d'adret situées entre le village de Reillanne ("les Craus") et la plaine du col des Granons.

Il s'agit d'un espace encore aujourd'hui entièrement utilisé par l'activité pastorale, essentiellement ovine.

Bien qu'en mosaïque avec une trame agricole ou forestière selon les endroits, les milieux, calcicoles, sont globalement très ouverts et thermophiles. Ils accueillent une flore et une faune méditerranéennes remarquables et en partie menacées.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
------	-----	------

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : L'intérêt du secteur porte sur la présence de biotopes très ouverts, même s'ils ne sont pas d'une grande ampleur, accueillant un petit écosystème traditionnellement associé à ces milieux pastoraux méditerranéens. Les milieux sont a priori considérés comme en bon état de conservation, mais la connaissance naturaliste reste insuffisante pour pouvoir bien l'apprécier (flore, oiseaux, invertébrés notamment).

En tant que secteur pastoral, les pratiques d'élevage jouent un rôle essentiel dans le maintien d'un niveau d'ouverture fonctionnel pour les cortèges. Ces pratiques, si elles sont mal conduites peuvent également dégrader les milieux, soit par un surpâturage (altération de la ressource, modification profonde des cortèges floristiques), soit par un sous-pâturage (enrichissement...).

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 1 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 28 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 6 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea tomentosa</i> L., 1753	Achillée tomenteuse	Modéré	2015

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2012

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2019
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2019
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2014
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2019
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2014
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2019
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2014
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2019
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2019
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2019
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2020
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2019
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acalypta hellenica</i> Reuter, 1888		Assez fort	1999
<i>Agapanthia kirbyi</i> (Gyllenhal, 1817)		Modéré	2000
<i>Anomaloptera helianthemii</i> Perris in Amyot & Audinet Serville, 1843		Fort	1999
<i>Deleproctophylla dusmeti</i> Navás, 1914		Modéré	2017
<i>Licinus silphoides</i> (Rossi, 1790)		Modéré	1999
<i>Palpares libelluloides</i> (Linnaeus, 1764)		Modéré	2017

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

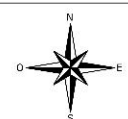
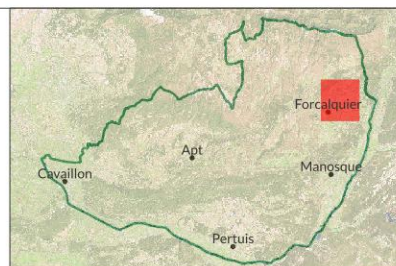
* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_O_8 - Rochers des Mourres - Astradant



- Légende**
- SEE - sous trame
- Milieux forestiers
 - Milieu ouvert / Semi-ouvert
 - Milieu aquatique et humide
 - Milieu agricole
 - Périmètre d'étude du Parc



1:42 300

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Rochers des Mourres - Astradant - SEE_O_8 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Forcalquier, Fontienne, Lurs, Pierrerue, Sigonce

Superficie : 1033.03 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Entre 400 et 750 mètres d'altitude, ce site est établi sur les collines et plateaux au nord et au nord-est de la commune de Forcalquier. Il s'étend depuis le fameux site des Mourres à l'ouest et vers l'est en direction du Beveron puis de Sigonce et le Lauzon via le col d'Astradant.

De nature sédimentaire le substrat géologique du site est composé de calcaires et de marnes de l'Eocène-Oligocène. Les Mourres sont des protubérances rocheuses qui constituent une curiosité locale, stabilisation d'un sédiment calcaire constitué en milieu marécageux, d'âge oligocène ; ce site particulièrement original est parcouru tant par les gens du pays que par les visiteurs.

Le climat et l'étage de végétation sont de type supra-méditerranéen, les précipitations comprises entre 800 et 900 mm par an.

La végétation est composée de pelouses écorchées, de landes et de garrigues à genévriers.

Ailleurs dominant quasi exclusivement des chênaies pubescentes de densité variable.

L'intérêt de cette zone se manifeste par l'existence de milieux

remarquables notamment par la représentation de pelouses et landes écorchées supra et oro-méditerranéennes à Genêt de Villars (*Genista pulchella*) et Scabieuse à feuilles de graminées (*Lomelosia graminifolia*) appartenant aux alliances phytosociologiques du Genistion *lobelii* et de l'Ononidion *striatae*.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ENS	MOURRES DE FORCALQUIER	
ZNIEFF terre Type I	PLATEAU D'ASTARDANT	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020015.pdf
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE SIGONCE - BOIS DE JAS LA TUILIÈRE - COLLINES AU NORD-OUEST DE FORCALQUIER - BOIS DU ROI - ROCHE RUINE - ROCHER DES MOURRES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012703.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LAUZON ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020059.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le site des Mourres est aujourd'hui assez bien connu sur le plan des compositions floristiques et faunistiques. C'est moins le cas plus à l'est, en particulier dans le bassin de Sigonce.

L'éventuelle menace de la fermeture des milieux semble très relative, tant la stérilité et l'aridité du substrat confère aux milieux en présence un aspect sub-primaire.

La fréquentation autour du site des Mourres s'est accrue ces dernières années et est aujourd'hui surveillée et gérée dans le cadre de l'Espace naturel sensible du Département.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 30 espèce(s) à enjeux.

Entre les Mourres et l'Astartand les landes à Genêt de Villars (*Genista pulchella*) sur dalles calcaires et substrats érodés marno-calcaires abritent des espèces très rares et remarquables. Il s'agit de communautés végétales très originales qui se développent sur des sols squelettiques entretenus par l'érosion et l'affleurement de la roche mère. Le recouvrement de la végétation y est extrêmement faible. Cette formation est riche en espèces rares adaptées à des conditions de milieux sévères.

On note ainsi deux espèces protégées au niveau régional : *Euphorbia graminifolia*, espèce endémique du Sud-Est inscrite au Livre rouge national (tome 2) représentée par de très belles populations sur ce site et *Ophrys provincialis*.

On rencontre également *Onosma fastigiata* espèce rarissime, avec la seule station connue du périmètre d'étude du Parc et portée au Livre rouge national (tome 2) des espèces rares et menacées.

Se développent aussi de nombreuses espèces inscrites au Livre rouge régional des espèces rares et menacées comme :

- *Genista pulchella*, le Genêt de Villars, rare genêt inféodé à des milieux fortement déterminés très ventés et érodés

- *Ranunculus gramineus*

- *Lomelosia graminifolia*, rare espèce orophile des milieux érodés

- *Scorzonera austriaca*

- *Allium flavum*

- *Globularia vulgaris*, espèce déterminante pour les ZNIEFF dans la région, très rare en Provence mais fortement représentée ici

- *Plantago argentea*

- *Arceuthobium oxycedri*, le Gui du genévrier très rare en France et très présent ici

- *Linum campanulatum*

D'autres espèces intéressantes colonisent cet habitat :

- *Santolina chamaecyparissus*

- *Anthyllis montana*

- *Orchis militaris*

- *Ophrys virescens*

- *Gymnadenia conopsea*

- *Aceras anthropophorum*

- *Achnatherum calamagrostis*

- *Iberis saxatilis*

- *Tulipa australis*

- *Senecio doronicum* subsp *gerardii*

- *Stipa pennata*

- *Carduncellus monspeliensis*

- *Phyteuma orbiculare*

- *Juncus effusus*

- *Campanula rotundifolia*

- *Euphorbia nicaeensis*

- *Plantago maritima* subsp *serpentina*

- *Carlina acanthifolia*

- *Tolpis staticifolia*

- *Crocus versicolor*

- *Deschampsia media*

- *Iris lutescens*

Sur ces substrats superficiels la dynamique végétale est lente. Le substrat affleurant joue ici un rôle prépondérant.

Les forêts de Chêne pubescent révèlent un sous bois riche en espèces où domine le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum* subsp *pinnatum*). Dans les parties les plus alticoles du Bois du Roi se

développent des espèces mésophiles rares ou intéressantes comme indicatrices de forêts fraîches :

- *Asparagus tenuifolius* (du Livre rouge régional)
- *Melampyrum cristatum*, espèce rare inscrite au Livre rouge régional, bien présente ici
- *Phyteuma spicatum*, espèce des forêts fraîches, rare dans le midi
- *Centaurea triumfetti*
- *Euphorbia dulcis*
- *Rhamnus cathartica*
- *Ranunculus aduncus*
- *Cornus mas*
- *Filipendula vulgaris*, espèce rare des forêts claires et des lisières

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 42 espèce(s) à enjeux.

Dans les secteurs érodés des Mourres on notera tout particulièrement l'intérêt que représente le site pour des espèces de milieux très ouverts à végétation basse et clairsemée : le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), le Pipit rousseline (*Anthus campestris*) et l'Alouette lulu (*Lullula arborea*).

Les secteurs à genévriers abritent un cortège habituel de fauvettes méditerranéennes : la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) est la plus abondante devant la Fauvette passerinette (*S. cantillans*) et la Fauvette mélanocéphale (*S. melanocephala*).

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 6 espèce(s) à enjeux.

Parmi les reptiles le site abrite deux espèces de lézards méditerranéens particulièrement intéressants : le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*) et le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanicus*).

Invertébrés : 14 espèce(s) à enjeux.

Chez les papillons, la Proserpine (*Zerynthia rumina*) et le Marbré de Lusitanie (*Euchloe tagis*) ont été observés.

Le secteur des Mourres jusqu'à l'Astatand abrite une faune et une flore tout à fait particulière, adaptée à des conditions d'environnement difficiles ce qui en fait tout l'intérêt. En effet les milieux fortement déterminés sont souvent les plus intéressants.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentaire

Les rochers des Mourres constituent de spectaculaires masses de calcaires aux formes insolites, de hauteurs plurimétriques. Originellement noyés au sein de marnes beiges mais le plus souvent dégagés par une érosion donnant lieu à des formes pittoresques, ces reliefs varient depuis de simples ondulations à des monticules, des formes en vasques, meules de foin puis en poire, voire en champignons.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Une partie de ce secteur (Rochers des Mourres) est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été, Goutte-de-sang	Modéré	2008
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2017
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2018
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2018
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	2014
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb., 1819	Arceuthobium de l'oxycèdre, Gui du genévrier, Arceuthobe, Arceuthobium du genévrier	Modéré	2022
<i>Blackstonia imperfoliata</i> (L.f.) Samp., 1913	Blackstonie non perfoliée, Chlore non perfoliée	Assez fort	2008
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2022
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2021
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vêlar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	2014
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2018
<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort	2005
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2021
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2022
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2014
<i>Iberis ciliata</i> All., 1789	Ibérade ciliée, Iberis cilié, Ibérade à feuilles ciliées	Modéré	2014
<i>Jasonia tuberosa</i> (L.) DC., 1836	Jasonie tubéreuse, Inule tubéreuse, Jasonie tubéreuse	Fort	2019
<i>Juncus sphaerocarpus</i> Nees, 1818	Jonc à fruits ronds, Jonc à fruits globuleux	Modéré	2008
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2021
<i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	Lomelosie étoilée, Scabieuse étoilée	Modéré	2021
<i>Muscari matritensis</i> Ruiz Rejón, Pascual, C.Ruiz Rejón, Valdés & J.L.Oliv., 1985	Muscari de Madrid	Modéré	2022
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2014
<i>Ononis breviflora</i> DC., 1825	Bugrane à fleurs courtes	Modéré	2022
<i>Onosma tricosperma</i> subsp. <i>fastigiata</i> (Braun-Blanq.) G.López, 1994	Onosme fastigiée, Orcanette fastigiée	Assez fort	2018
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2006
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2014
<i>Polygala exilis</i> DC., 1813	Polygale grêle, Polygale nain	Assez fort	2008
<i>Polygonum bellardii</i> All., 1785	Renouée de Bellardi	Modéré	2014
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caucalis à feuilles larges, Caucalide à feuilles larges	Assez fort	2013
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2021

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2019

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2018
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2019
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2019
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2020
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2022
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2018
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2014
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2015
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2020
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2014
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2018
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2023

<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	Monticole de roche, Merle de roche	Modéré	2014
<i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet oreillard	Très fort	2016
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2019
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2022
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2020
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2021
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2019
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2022
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2022
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2020
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2021
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2018
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2022
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2022

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arctia festiva</i> (Hufnagel, 1766)	Ecaille rose (L')	Modéré	2016
<i>Athrolopha pennigeraria</i> (Hübner, 1813)	Fidonie de la Lavande (La)	Modéré	2016
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	1999
<i>Deleproctophylla dusmeti</i> Navás, 1914		Modéré	2016
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2020
<i>Licinus silphoides</i> (Rossi, 1790)		Modéré	2021
<i>Lycosa tarantula</i> (Linnaeus, 1758)	Tarentules	Modéré	2018
<i>Palpares libelluloides</i> (Linnaeus, 1764)		Modéré	2018
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	2015
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2017
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	2021
<i>Stenobothrus festivus</i> Bolívar, 1887	Sténobothre occitan	Fort	2019
<i>Stenobothrus fischeri glaucescens</i> Bolívar, 1897	Sténobothre cigalin	Modéré	2019
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2021

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Rochers des Mourres	PAC1215	3 étoiles

Liste des zones humides

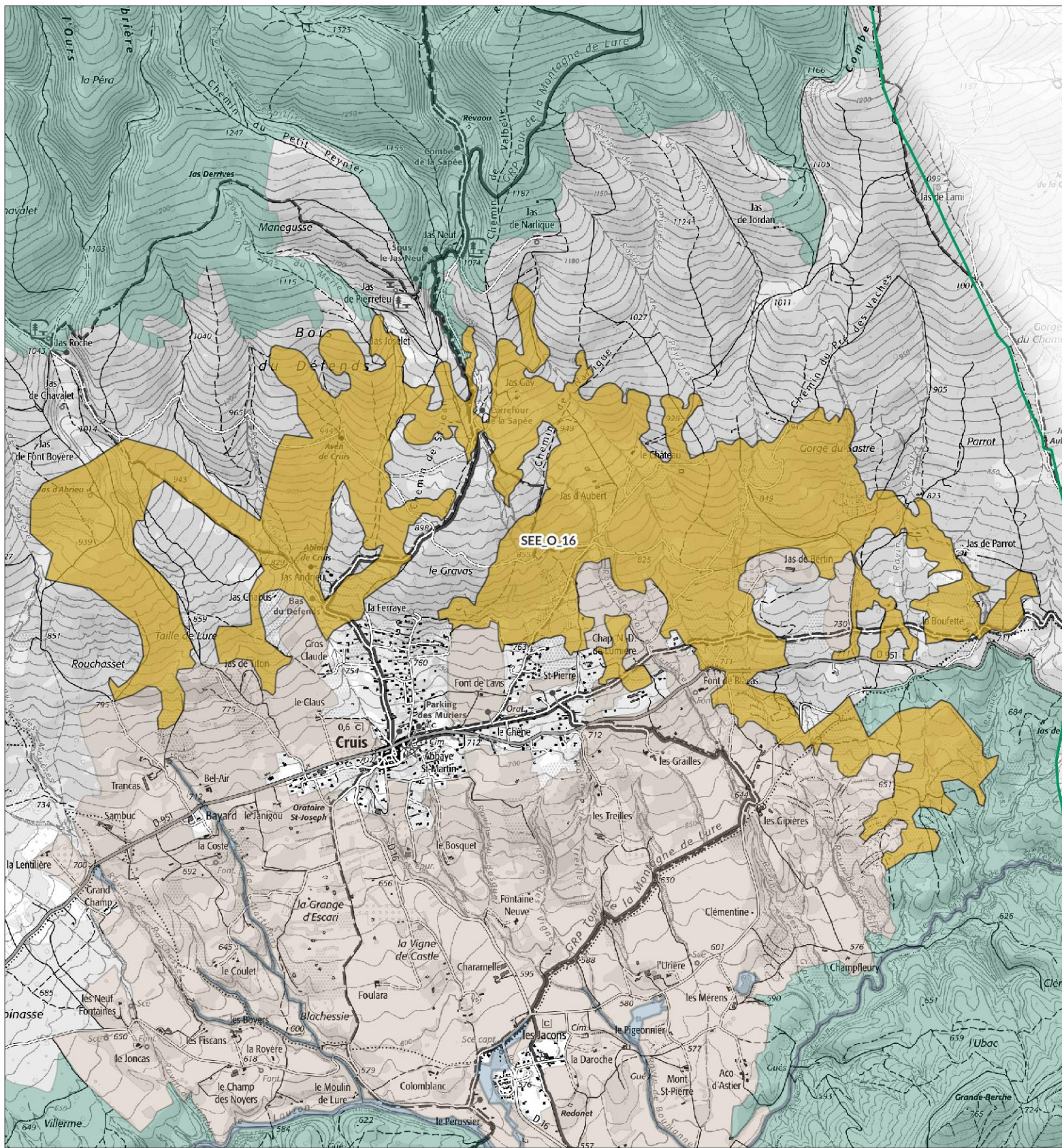
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0033	Ruisseau du Viou-Forcalquier - T1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-viou-forcalquier-t1/
04CEEP0054	Ruisseau du Béveron	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-beveron/
04CEEP0058	Lauzon T2	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lauzon-t2/
04CEN0014	Vallon de Queyrel		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/vallon-de-queyrel/
04PNRL0089	Ripisylve du Torrent de Barlière		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-torrent-de-barliere/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale),

de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

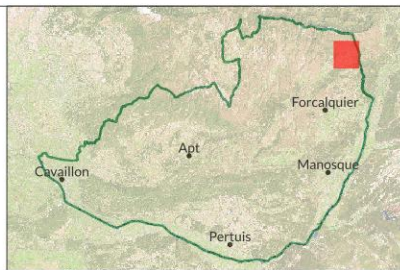
SEE_O_16 - Milieux ouverts des piémonts de Lure à Cruis



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:28 100

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Milieux ouverts des piémonts de Lure à Cruis - SEE_O_16 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Cruis, Montlaux

Superficie : 496.24 ha

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

En grande majorité situé dans la commune de Cruis, ce secteur est établi sur le piémont de la montagne de Lure, entre 610 et 1080 mètres d'altitude. Il est entièrement inclus dans l'étage de végétation supraméditerranéen. Il s'agit d'ailleurs d'un secteur dominé par des milieux ouverts et semi-ouverts situés dans un environnement largement forestier prenant la forme d'une chênaie pubescente chétive et exploitée régulièrement en taillis.

Ce piémont prend la forme d'un versant régulier et massif, exposé au sud. Le substrat est calcaire (calcaires d'âge Bédoulien - Crétacé) et la pente suit en grande partie leur surface structurale inclinée, tout en offrant par endroits des formes karstiques de lapiaz ainsi que quelques avens. En d'autres endroits et notamment dans les cônes de déjection issus de l'érosion du massif, le calcaire prend la forme de cailloutis.

Vers l'aval, en contrebas de la RD 951, les calcaires laissent la place à des marnes et des grès verts propices à une végétation moins calcicole, par endroits même acidiline.

Ce secteur particulièrement inculte et sec a été façonné par l'activité pastorale depuis de nombreux siècles. On y trouve divers habitats de pelouses et garrigues typiquement méditerranéennes.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	MASSIF DE LA MONTAGNE DE LURE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012706.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Naturellement, le milieu évolue très lentement vers la chênaie pubescente. La menace concernant ces milieux ouverts est donc celle, en premier lieu, de l'abandon des pratiques pastorales qui les ont façonnés. Un projet photovoltaïque est actuellement en cours de construction, entraînant une importante perte d'habitat pour ces milieux ainsi que pour les espèces présentes.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 6 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 31 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 5 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2012
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2012
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2012
<i>Ophrys saratoi</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2020
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	1995
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	1995

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2015
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2014
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2013
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2015
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2003
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2002
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2014
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2018
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2014
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2015
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2013
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2002
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2014
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2001
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2002
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2016
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2015
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2015
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2003
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2014
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2019
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2002
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2002
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2020
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2003
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2003
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2014
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2014
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2015
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	2017
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort	2020
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	1999
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2019
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)	Assez fort	2018

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

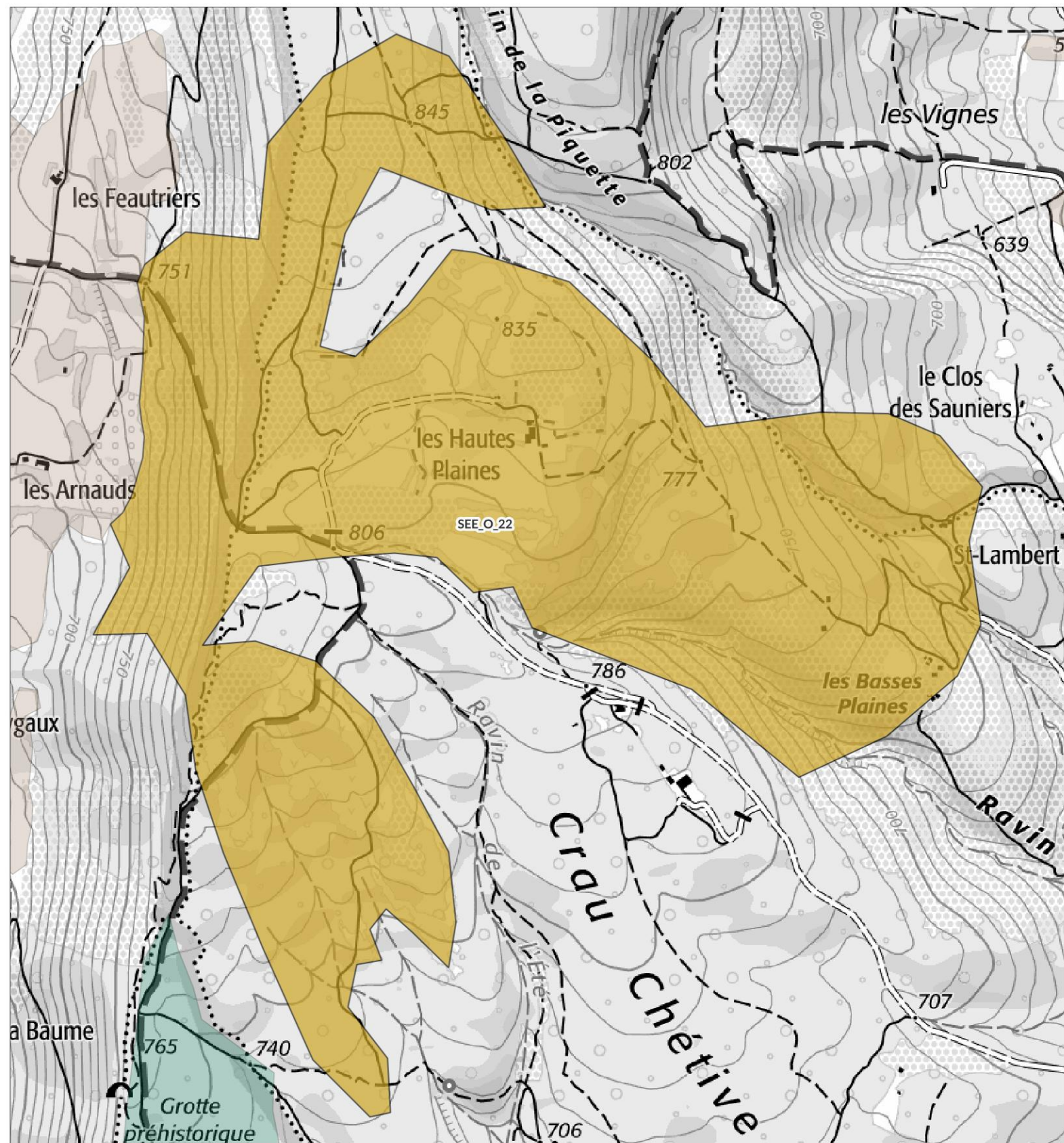
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

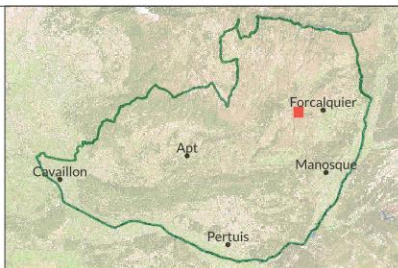
SEE_O_22 - Milieux ouverts et semi-ouverts des Hautes Plaines



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:11 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Milieux ouverts et semi-ouverts des Hautes Plaines - SEE_O_22 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Revest-des-Brousses, Mane, Limans

Superficie : 172.56 ha

Objectif de conservation : Préserver

Niveau d'enjeu écologique : 2
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Sur les hauteurs de Mane, en amont de la Crau chétive, le secteur des Hautes Plaines s'étend, entre 700 et 850 mètres d'altitude sur des zones de replats et faibles pentes constituées de taillis de Chêne pubescent, mais surtout de milieux ouverts et semi-ouverts pastoraux intéressants, où l'on trouve une mosaïque de pelouses sèches et de garrigues supra-méditerranéennes.

Ces milieux ouverts sont établis sur des calcaires oligocènes. Ils concernent également certains revers de pentes d'éboulis plongeant sur la commune du Revest-des-Brousses.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF terre Type II	PLAINE ET CRAUX DE MANE ET DE SAINT-MICHEL- L'OBSERVATOIRE - BOIS DE POUVAREL - CRAU CHÉTIVE PORCHÈRES - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012699.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Très bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les milieux ouverts ne semblent pas menacés tant que s'exerce un pâturage bien conduit.

En dépit de quelques inventaires récents, le site reste toutefois largement méconnu en ce qui concerne sa biodiversité.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 7 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 4 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 5 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Dalles à empreintes de pas de mammifères : dalle des Hautes-Plaines

Sur ce site, les empreintes ne sont pas identifiables. Seules quelques pistes (une dizaine) sont bien organisées. La taille des traces et les mesures effectuées suggèrent toutefois une affinité avec des traces de périssodactyles.

Ces dalles sont plus récentes que celles de Viens et Saignon. Elles indiquent la présence de périssodactyles dans ce secteur assez haut dans la stratigraphie de l'Oligocène.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2018
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2018
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2018
<i>Fritillaria involucreta</i> All., 1789	Fritillaire à involucre	Modéré	1978
<i>Iberis ciliata</i> All., 1789	Ibérade ciliée, Iberis cilié, Ibérade à feuilles ciliées	Modéré	2018
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2018
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2018

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2018
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2018
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2018
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2018

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammotomus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotome d'Edwards (Le), Psammotomme cendré	Modéré	2018

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Athous puncticollis</i> Kiesenwetter, 1858		Modéré	2018
<i>Carcharodus lavatherae</i> (Esper, 1783)	Hespérie de l'Épiaire (L'), Hespérie de la Lavatère (L'), Marbré (Le)	Modéré	2018
<i>Lycosa tarantula</i> (Linnaeus, 1758)	Tarentules	Modéré	2018
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2018
<i>Urticicola glabellus</i> (Draparnaud, 1801)	Fausse-veloutée des vallées	Modéré	2018

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Dalle à empreintes de pas de mammifères des Hautes Plaines	PAC1225	1 étoile

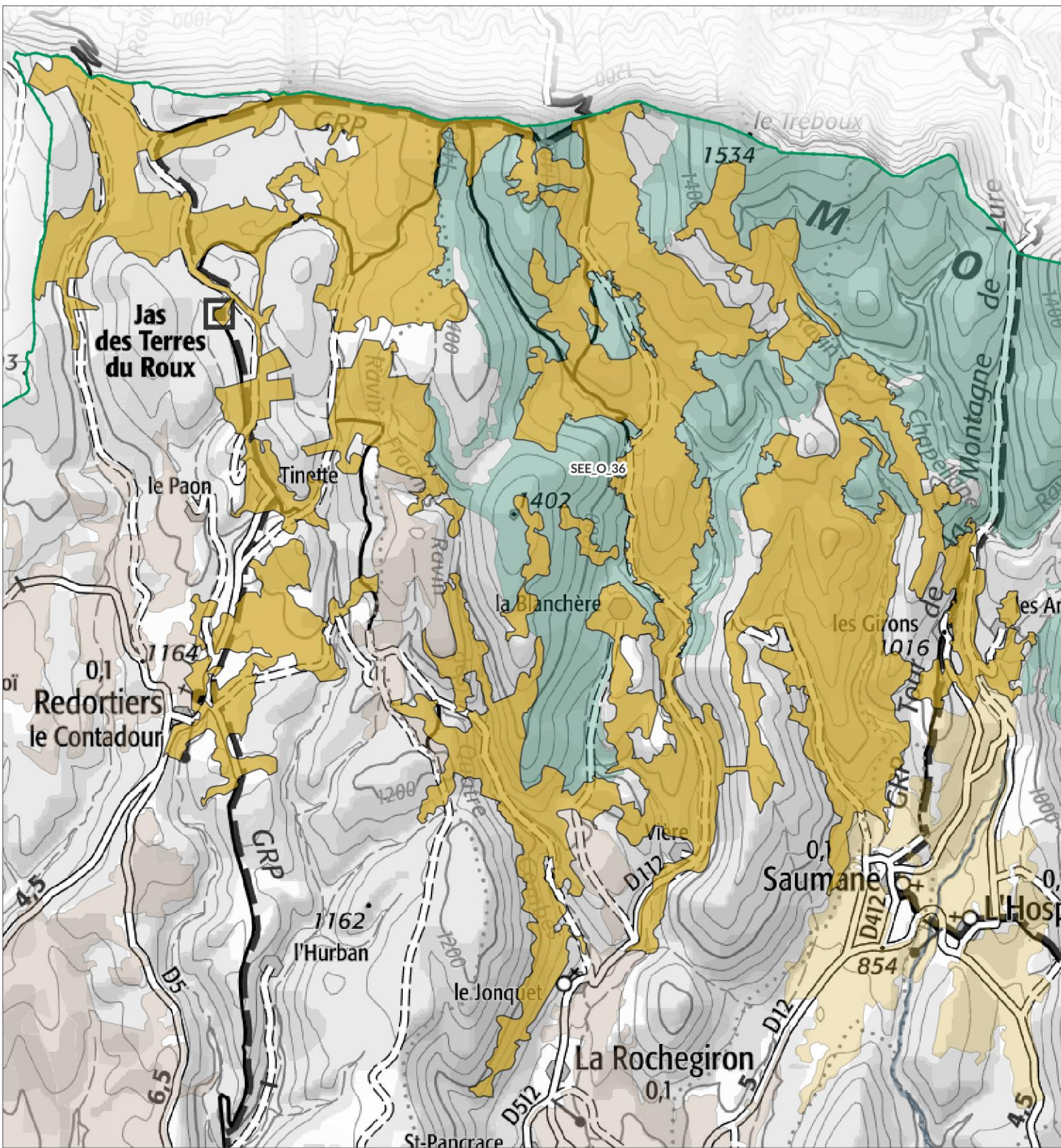
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

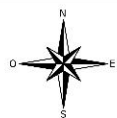
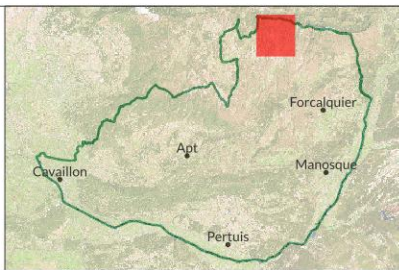
SEE_O_36 - Milieux pastoraux montagnards du Contadour et de l'ouest de la montagne de Lure



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:42 300

Date : 13/11/2024
 Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
 Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
 .ref_charte2040_see_l



Milieux pastoraux montagnards du Contadour et de l'ouest de la montagne de Lure - SEE_O_36 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
La Rochegiron, Saumane, L'Hospitalet, Redortiers

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 1776.46 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Les crêtes secondaires de l'Ouest de Lure abritent des zones ouvertes issues d'une activité agricole et pastorale ancienne. Ces milieux assurent une continuité écologique avec le massif du Mont Ventoux, et abritent de nombreuses espèces remarquables.

Les milieux ouverts en question sont constitués d'un ensemble de pelouses sèches montagnardes, de matorrals à Genévrier commun et garrigues basses à hautes, à Genêt cendré.

Ces vastes espaces se retrouvent en mosaïque avec des forêts de résineux (Pin sylvestre, plantations de Pin noir), des chênaies pubescentes et des hêtraies.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	PELOUSES, FOURRES ET FORETS DE LARRAN, DU PIED DU MULET ET DE LA MONTAGNE DE CHABRE	http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8201694
ZNIEFF terre Type I	Montagne de Lure : le Larran	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/820030239.pdf
ZNIEFF terre Type II	MASSIF DE LA MONTAGNE DE LURE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012706.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Dans l'ensemble, les milieux ouverts sont maintenus par une importante pression pastorale. Ce sont les modalités des pratiques pastorales qui conditionnent le maintien d'un état de conservation plus ou moins favorable.

Ces dernières décennies, certains espaces pastoraux ont été mis en culture de lavande, notamment dans les parties inférieures.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 7 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 45 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 16 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Ces secteurs sont situés en dehors des périmètres Natura 2000. Ils sont en grande majorité sur des terrains privés. L'enjeu de gestion réside dans la pérennité de l'activité pastorale, qui garantit l'entretien à long terme de ces milieux ouverts.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	2012
<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i> (Vill.) Gremli, 1874	Anthriscus des Alpes, Cerfeuil des Alpes	Modéré	2006
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2006
<i>Genista sagittalis</i> L., 1753	Genêt sagitté, Genêt ailé, Genistrolle	Modéré	2012
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2007
<i>Paeonia officinalis</i> subsp. <i>huthii</i> Soldano, 1993	Pivoine de Huth, Pivoine velue	Assez fort	2006
<i>Salvia officinalis</i> L., 1753	Sauge officinale	Modéré	2004

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Aegolius funereus</i> (Linnaeus, 1758)	Chouette de Tengmalm, Nyctale de Tengmalm	Modéré	2003
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2017
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2012
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2010
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2021
<i>Bonasa bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort	2003
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2021
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2007
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2012
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2015
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2015
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2017
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2015
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2010
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2014
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2011
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2011
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2020
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2014
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2014
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2006
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2017
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2007
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2014
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2013
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2014
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2012
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2012
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2013
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2023
<i>Tetrastes bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort	2003
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Coronelle lisse (La)	Modéré	2021
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2023
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2019

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
Anonconotus ghilianii Camerano, 1878	Analote noirâtre	Modéré	2017
Argynnis niobe (Linnaeus, 1758)	Chiffre (Le)	Modéré	2017
Chazara briseis (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	2022
Erebia epistygne (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort	2022
Erebia neoridas (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	2017
Eugryllodes pipiens (Dufour, 1820)	Grillon testacé, Grillon de montagne	Modéré	2018
Hyponphele lycaon (Rottensburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	2017
Melanargia russiae (Esper, 1783)	Échiquier de Russie (L'), Echiquier d'Esper (L')	Modéré	2017
Papilio alexanor Esper, 1800	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Fort	2016
Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)	Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)	Assez fort	2017
Phengaris arion (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Modéré	2017
Polyommatus ripartii (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	2015
Pyrgus cirsii (Rambur, 1839)	Hespérie des Cirses (L'), Hespérie de Rambur (L')	Assez fort	2012
Saga pedo (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2017
Satyrus actaea (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	2012
Stenobothrus fischeri glaucescens Bolívar, 1897	Sténobothre cigalin	Modéré	2019

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

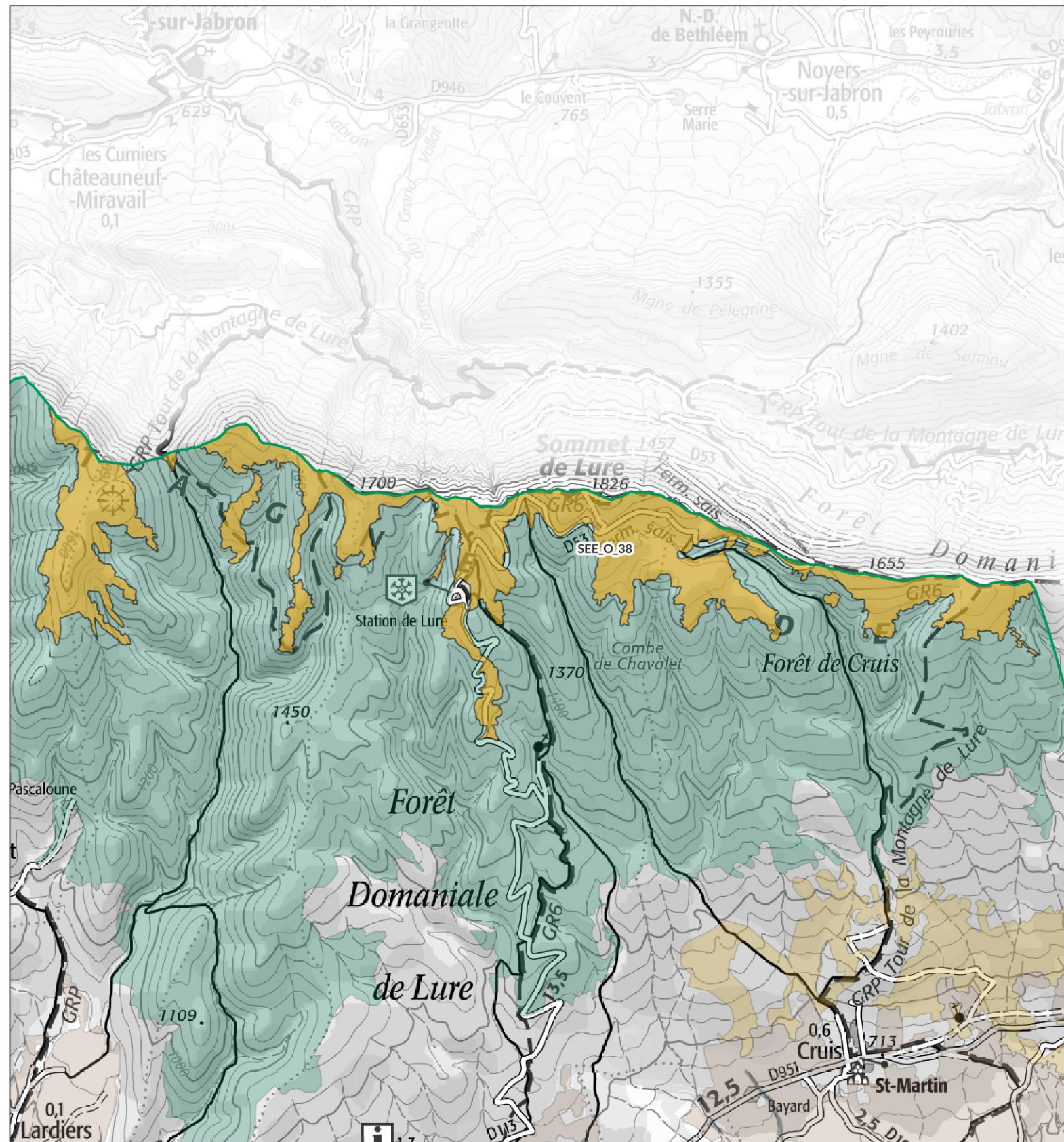
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

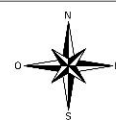
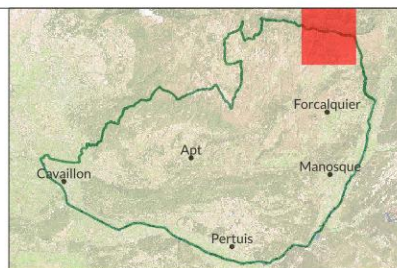
SEE_O_38 - Crêtes de la montagne de Lure



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:59 700

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Crêtes de la montagne de Lure - SEE_O_38 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : Préserver

Commune(s) concernée(s) :
Lardiers, Saint-Étienne-les-Orgues, L'Hospitalet, Cruis, Saint-Vincent-sur-Jabron, Noyers-sur-Jabron, Valbelle

Niveau d'enjeu écologique : 1
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 757.28 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Le sommet de la montagne de Lure constitue une longue crête orientée Est/Ouest d'altitude élevée, marquant la limite Nord de l'influence méditerranéenne. Situé entre 1590 m et 1 826 m, il est inclus dans l'étage de végétation montagnard supérieur. Quelques affinités subalpines se manifestent au niveau des plus hautes crêtes, dans les situations les plus froides. Les formations ouvertes de pelouses, de garrigues et de landes plus ou moins rocailleuses occupent des espaces étendus, depuis les pentes bien exposées situées en limite supérieure de la forêt jusqu'aux plus hautes crêtes.

Il s'agit d'un carrefour biogéographique où coexistent espèces subméditerranéennes et montagnardes, dont certaines espèces d'une très grande valeur patrimoniale comme la Vipère d'Orsini.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ENS	SOMMET DE LURE	
Natura 2000 - ZSC	MONTAGNE DE LURE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301537
ZNIEFF terre Type I	CRETES DE LURE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020498.pdf
ZNIEFF terre Type II	MASSIF DE LA MONTAGNE DE LURE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012706.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les milieux ouverts et semi-ouverts de crête sont maintenus par un pâturage estival. Les modalités du pâturage restent à suivre dans ces milieux très sensibles, afin de limiter au maximum les zones de surpâturage (parcs de nuit notamment), et inversement d'étendre ce pâturage dans l'ensemble des milieux ouverts, notamment les plus éloignés ou proches de la forêt, pour limiter la remontée forestière.

Le fréquentation aux abords de la station de Lure et de la RD53 est également une problématique importante au regard de la présence d'espèces à fort enjeu comme la Vipère d'Orsini.

D'une manière plus générale, le changement climatique fait peser une menace sur les milieux montagnards méditerranéens ainsi que leurs cortèges très particuliers et vulnérables.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les landes delphino-provençales à Genêt radié (31.226) sont un milieu particulièrement rare puisque connu seulement sur trois sites en France. Deux autres habitats remarquables sont présents : les formations végétales des rochers et falaises calcaires (62.15) et les éboulis calcaires alpins, à éléments moyens, à Tabouret à feuilles rondes (61.22), qui possèdent de nombreuses espèces végétales endémiques des Alpes sud occidentales.

Le site compte également d'autres habitats d'intérêt patrimonial marqué comme les prairies sèches méso xérophiles à Brome dressé (34.3265) et de nombreux habitats typiques et représentatifs comme les éboulis thermophiles à Calamagrostis argenté (61.3), ou les fruticées d'arbustes xéro thermophiles divers (31.81).

Flore vasculaire : 16 espèce(s) à enjeux.

Ce site possède une flore très riche, d'une très grande valeur patrimoniale. Les enjeux les plus forts concernent le Genêt radié, arbuste rarissime en France ou le Gaillet de Villars. Deux espèces remarquables, endémiques des Alpes sud occidentales, sont protégées au niveau national: le Panicaut blanc des Alpes, ombellifère épineuse des éboulis thermophiles et des pelouses sèches, et l'Ancolie de Bertoloni, superbe renonculacée à fleurs bleues.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Le Chamois est une espèce emblématique des éboulis de Lure, plutôt localisé en versant Nord.

Oiseaux : 48 espèce(s) à enjeux.

L'avifaune nicheuse de la crête de Lure s'illustre par un cortège d'espèces remarquables varié liés aux milieux ouverts avec par exemple le Crave à bec rouge, le Bruant ortolan, le Bruant fou, le Tarier des prés, l'Alouette lulu, le Pipit rousseline, la Fauvette grisette et le Tétraz lyre. L'Aigle royal y chasse.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

la Vipère d'Orsini est l'espèce phare des crêtes de Lure. Très localisée, (les Alpes-de-Haute-Provence accueillent 10 des 16 stations connues en France), elle fréquente les zones de montagne exposées au Sud où pousse le Genévrier nain. L'espèce, protégée au niveau national, est très menacée et en régression sur le Mont Ventoux et la montagne de Lure.

Invertébrés : 30 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements à invertébrés marins

Les affleurements de calcaires compacts Barrémiens de la combe de Morteiron ont livré une grande quantité et variété d'espèces marines : ammonites, en particulier hétérocères, bélemnites, bivalves...

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La crête de la montagne de Lure est un milieu exceptionnel dont la protection doit être renforcée. Les terrains, en grande majorité propriété des communes et relevant du régime forestier, font l'objet de différents classement de gestion: Espace naturel sensible, site Natura 2000, site de mesures compensatoires. La pertinence d'autres outils doit être étudiée, notamment la mise en place d'un arrêté de protection du biotope en faveur de la Vipère d'Orsini. Les enjeux de gestion résident dans la compatibilité des activités touristiques avec la préservation de la biodiversité, et dans le maintien d'un pastoralisme extensif.

Une partie de ce secteur est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Allium narcissiflorum</i> Vill., 1779	Ail à fleurs de Narcisse, Ail à feuilles de Narcisse	Modéré	2021
<i>Anthriscus nitida</i> (Wahlenb.) Hazsl., 1864	Anthrisque luisant, Cerfeuil lustré	Modéré	1995
<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i> (Vill.) Gremli, 1874	Anthrisque des Alpes, Cerfeuil des Alpes	Modéré	2019
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>guyotii</i> (Chodat) Grenon, 2007	Anthyllide de Guyot, Anthyllis de Guyot	Modéré	1997
<i>Aquilegia reuteri</i> Boiss., 1854	Ancolie de Reuter	Assez fort	2021
<i>Biscutella brevicaulis</i> Jord., 1864	Biscutelle à tiges courtes, Lunetière à tiges courtes	Assez fort	2021
<i>Dactylorhiza incarnata</i> subsp. <i>incarnata</i> (L.) Soó, 1962	Dactylorhize incarnat, Orchis incarnat, Orchis couleur de chair	Assez fort	1996
<i>Eryngium spinalba</i> Vill., 1779	Panicaut épine-blanche, Panicaut blanc des Alpes, Chardon blanc	Assez fort	2021
<i>Fritillaria tubiformis</i> Gren. & Godr., 1855	Fritillaire du Dauphiné, Fritillaire-trompette, Fritillaire en forme de trompette	Assez fort	2020
<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809	Gagée jaune, Gagée des bois, Étoile jaune, Ornithogale jaune	Modéré	2012
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2012
<i>Galium saxosum</i> (Chaix) Breistr., 1948	Gaillet de Villars, Gaillet des rochers	Fort	2019
<i>Genista radiata</i> (L.) Scop., 1772	Genêt radié	Très fort	2021
<i>Gentiana cruciata</i> L., 1753	Gentiane croisettes, Gentiane en croix	Assez fort	2019
<i>Hedlundia legrei</i> (Cornier) Sennikov & Kurtto, 2017	Sorbier de Legré	Fort	2020
<i>Muscari matritensis</i> Ruiz Rejón, Pascual, C. Ruiz Rejón, Valdés & J.L. Oliv., 1985	Muscari de Madrid	Modéré	2012

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Canis lupus</i> Linnaeus, 1758	Loup gris, Loup	Assez fort	2017
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2023

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2017
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2017
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2004
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2018
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2020
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2015
<i>Bonasa bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort	2018
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Calandrella brachydactyla</i> (Leisler, 1814)	Alouette calandrelle	Fort	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2023
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2014
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2019
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2020
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2017
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2021
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablitzl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2023
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2020
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2020
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2023
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2022
<i>Lyrurus tetrix</i> (Linnaeus, 1758)	Tétras lyre	Fort	2020
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2014
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	Monticole de roche, Merle de roche	Modéré	2021
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2018
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2019
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2021

<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2020
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2021
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grise	Modéré	2021
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2020
<i>Tetrastes bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort	2018
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2015

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Coronelle lisse (La)	Modéré	2016
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2014
<i>Vipera ursinii</i> (Bonaparte, 1835)	Vipère d'Orsini (La)	Très fort	2023

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anonconotus ghilianii</i> Camerano, 1878	Analote noirâtre	Modéré	2021
<i>Argynnis niobe</i> (Linnaeus, 1758)	Chiffre (Le)	Modéré	2017
<i>Athous melanoderes</i> Mulsant & Guillebeau, 1855		Modéré	2019
<i>Brenthis hecate</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Filipendule (Le), Agavé (L')	Modéré	2020
<i>Carabus auratus</i> Linnaeus, 1761	Carabe doré, Sergent, Vinaigrier, Jardinière	Modéré	2018
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	2020
<i>Cleta filacearia</i> (Herrich-Schäffer, 1847)	Phalène du Queyras (La)	Modéré	2007
<i>Entomoderus impressicollis</i> (Boheman, 1834)		Assez fort	2002
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	2021
<i>Erebia scipio</i> Boisduval, 1833	Moiré des pierriers (Le)	Fort	2021
<i>Ernobius mulsanti</i> Kiesenwetter, 1877		Fort	2002
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	2021
<i>Meira vauclosiana</i> Desbrochers des Loges, 1898		Fort	2002
<i>Melanargia russiae</i> (Esper, 1783)	Échiquier de Russie (L'), Echiquier d'Esper (L')	Modéré	2021
<i>Nalassus harpaloides</i> (Küster, 1850)		Assez fort	2011
<i>Otiorhynchus fagniezi</i> Ruter, 1945		Très fort	2002
<i>Oxychilus clarus</i> (Held, 1838)	Luisant cryptique	Assez fort	2002
<i>Palpaes libelluloides</i> (Linnaeus, 1764)		Modéré	2019
<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Fort	2019
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)	Assez fort	2023
<i>Parnassius mnemosyne</i> (Linnaeus, 1758)	Semi-Apollon (Le)	Assez fort	2023
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Modéré	2021
<i>Podisma amedeagnatoae</i> Fontana & Pozzebon, 2007	Miramelle du Ventoux	Fort	2021
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	1982
<i>Psophus stridulus</i> (Linnaeus, 1758)	OEdipode stridulante	Modéré	2018
<i>Rosalia alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Rosalie des Alpes	Fort	2020
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	2020
<i>Stenobothrus fischeri</i> glaucescens Bolívar, 1897	Sténobothre cigalin	Modéré	2018
<i>Urticicola glabellus</i> (Draparnaud, 1801)	Fausse-veloutée des vallées	Modéré	2018
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2023

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Coupe de Morteiron	PAC 0630	2 étoiles
Gisements Barrémien sup. de Combe Petite et du Replat du Roux	PAC 0630	2 étoiles
Sites fossilifères Combe de Morteiron et Combe petite	PAC1203	2 étoiles

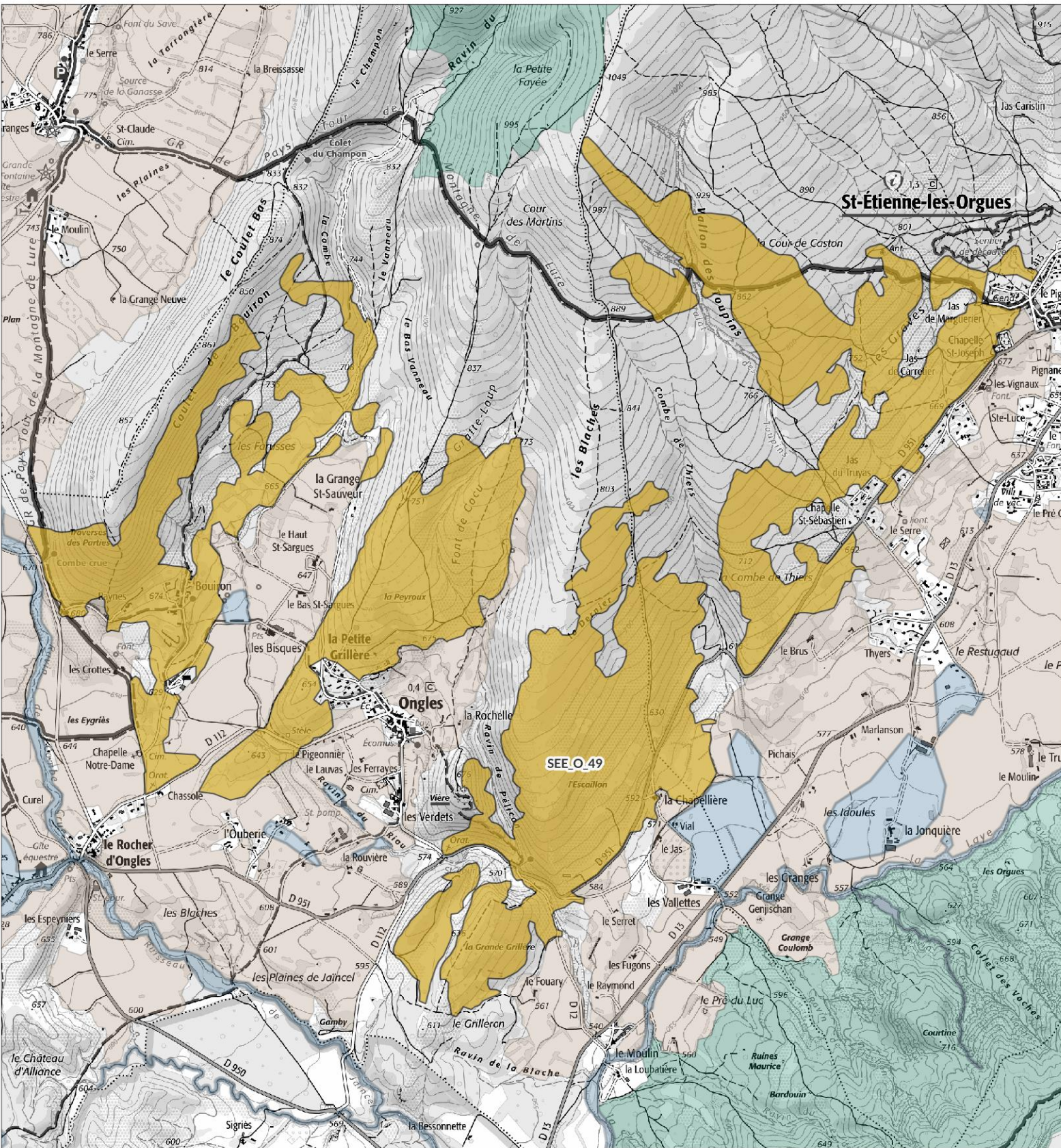
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de

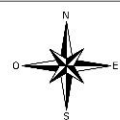
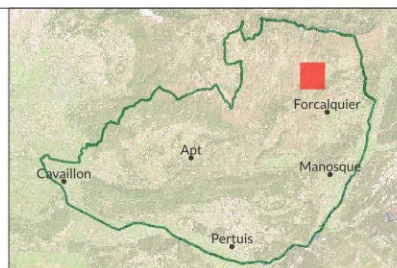
SEE_O_49 - Milieux ouverts pastoraux des piémonts de Lure, d'Ongles à Saint-Etienne-les-Orgues



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:27 200

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Milieux ouverts pastoraux des piémonts de Lure, d'Ongles à Saint-Etienne-les-Orgues - SEE_O_49 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Ongles, Saint-Étienne-les-Orgues

Superficie : 577.43 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Sur le piémont de la montagne de Lure, le versant s'avance en une succession d'épaulements séparant la plaine de Saint-Etienne-les-Orgues de celle d'Ongles.

Cette assise basale de la montagne de Lure correspond globalement à des calcaires bédouliens (Crétacé) dont le pendage est proche de la pente topographique. Ces calcaires sont toutefois entaillés de combes peu profondes issues de l'érosion le long du versant.

L'exposition au sud ainsi que la nature très sèche du substrat calcaire font de ce secteur un espace depuis toujours dédié au pastoralisme, en amont immédiat des villages.

Entre 560 et 1030 m d'altitude, la végétation y est de type supraméditerranéen. Elle est constituée de pelouses sèches calcicoles et de garrigues basses, formations parfois denses ou au contraire rachitiques au sein de cailloutis particulièrement stériles. L'ensemble est relativement ouvert, mais selon les endroits, des taillis de Chêne pubescent apparaissent en bouquets ou en piquetage du milieu.

Au pied du versant, le secteur comprend également un petit ensemble de parcelles cultivées.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom
ZNIEFF terre Type II	MASSIF DE LA MONTAGNE DE LURE

Lien
https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012706.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les milieux ouverts sont entretenus par l'activité pastorale qui reste ici bien présente. Au regard des sols particulièrement secs et rocaillieux, la dynamique de la végétation y est extrêmement lente et le milieu forestier est de surcroît régulièrement exploité vers l'amont. Ce secteur ne semble donc aujourd'hui pas menacé à court ou moyen terme.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 7 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 43 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 4 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2006
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	2018
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchissant, Corynéphore blanchâtre, Canche des sables, Canche blanchâtre	Modéré	1996
<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort	2010
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2018
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2006
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2018

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2015
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2013
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2017
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2014
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2011
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2016
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2021
<i>Burhinus oediconemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oediconème criard	Assez fort	2014
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2020
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2005
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2015
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2014
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2017
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2006
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2017
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2014
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2018
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2013
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2005
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2011
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2020
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2018
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2020
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2014
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2020
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2017
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2011
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2017
<i>Pyrrhonorax pyrrhonorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2017
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2021
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2020
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2018
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2017
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2020
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2020
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2021
<i>Psammmodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2020

<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Salamandre tachetée</i> (La)	Modéré	2020
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	<i>Lézard ocellé</i> (Le)	Fort	2020

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	Modéré	1982
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort	2000
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	1982
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2020

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

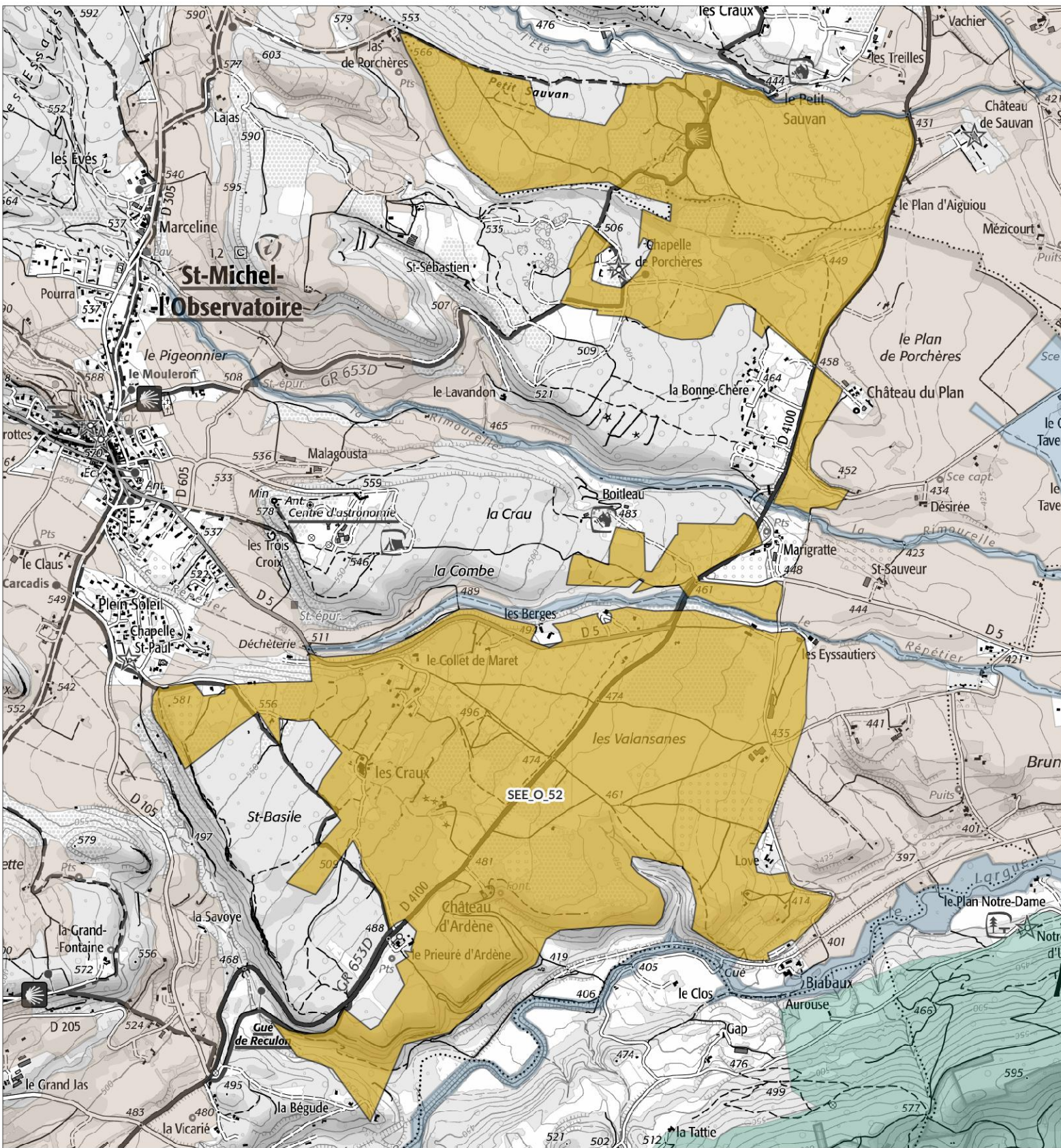
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

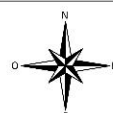
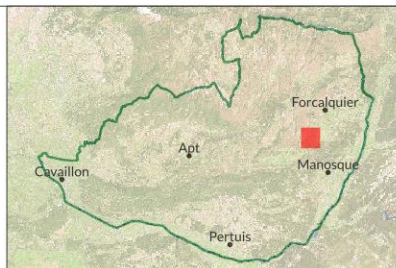
SEE O 52 - Les Craux de Saint-Michel-l'Observatoire



Légende

SEE - sous trame

-  Milieux forestiers
-  Milieu ouvert / Semi-ouvert
-  Milieu aquatique et humide
-  Milieu agricole
-  Périimètre d'étude du Parc



1:20 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040 see I



Les Craux de Saint-Michel-l'Observatoire - SEE_O_52 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Saint-Michel-l'Observatoire, Mane

Superficie : 426.83 ha

Objectif de conservation : Restaurer

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ensemble complexe de vastes pelouses sèches, rases et ponctuées de formations de génévriers sur un grand plateau calcaire incliné et entrecoupé par les dépressions de La Rimourelle et du Répétier abritant quelques prairies mésophiles. Le secteur est marqué par des conditions édaphiques très contrastées et une grande diversité de facettes écologiques. Ce paysage a été façonné par une activité pastorale historique aujourd'hui en déclin.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	ADRETS DE MONTJUSTIN - LES CRAUX - ROCHERS ET CRETES DE VOLX	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301542
ZNIEFF terre Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020060.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE ET CRAUX DE MANE ET DE SAINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE - BOIS DE POUVAREL - CRAU CHÉTIVE - PORCHÈRES - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012699.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Menace de fermeture des milieux : le déclin de l'activité pastorale et par conséquent la reprise de la dynamique naturelle de succession végétale conduit progressivement au boisement des pelouses et l'apparition

d'espèces forestières à la place des espèces de milieux ouverts.

La culture de la truffe est également une pression importante sur les milieux ouverts. Le retournement des pelouses pour la plantation de truffières condamne de nombreux secteurs.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Quatre habitats d'intérêt patrimonial et prioritaires se retrouvent dans ce secteurs.

1. Couvrant la majeure partie de la surfaces les Parcours substepmiques de graminées et annuelles du thero-brachypodietea (code 6220*) sont présentes sous deux formations phytosociologiques :

- L'association du Brachypodietum phoenicoidis (34.36), peu répandue, a une physionomie de pelouses permanentes denses avec des communautés méso-xérophiles. L'état de conservation est moyen à bon.

- L'alliance Astragalo-Poion bulbosae (34.52), largement majoritaire sur le secteur correspondant aux pelouses pérenne de méditerranée occidentale dominées par Poa bulbosa et dans un état de conservation plutôt bon.

2. De surfaces bien plus restreintes, les Prairies de fauche médio-européennes de basse altitude (code 6510 ou 38.2) occupent les talwegs, dont le vallon de La Rimourelle et du Répétier. Rare en région méditerranéenne cet habitat, entretenu par la fauche, présente un intérêt patrimonial très important et un état de conservation est bon.

3. En situation secondaire et en mosaïque avec les parcours pastoraux les Mattorals à Genévriers (code 5210) se distinguent en deux catégories définies par l'espèce de genévrier dominante (Juniperus communis 32.134 ou Juniperus oxycedri 32.1311). D'intérêt patrimonial moyen, cet habitat est un terrain de chasse essentiel pour les chiroptères et les rapaces notamment et peuvent également abriter Arceuthobium oxycedri,, une espèce remarquable.

Flore vasculaire : 15 espèce(s) à enjeux.

Au total, plus de 450 espèces végétales ont été recensées sur ces terrains dont 92 % sont des espèces herbacées.

Dans les zones de plateaux, les pelouses très sèches sont dominées par le Thym (Thymus vulgaris), la Sariette (Satureja montana), la Lavande aspic (Lavandula latifolia) et la Petite Luzerne (Medicago minima).

Les replats plus riches en argile, sont couverts par des pelouses méso-xérophiles dominées par Poa bulbosa, Trifolium scabrum, Trifolium campestre, Medicago minima, Helianthemum apeninum, Trisetum flavescens.

L'intérêt patrimonial est important, comme en témoigne la présence d'espèces thermo-méditerranéennes comme Trifolium tomentosum,

Euphorbia sulcata, Echinaria capitata, Trifolium nigriscens, Crucianella angustifolia. Certains faciès d'érosion du burdigalien présentent des espèces à caractères psammophiles et basophiles comme : Myosotis stricta, Vicia lutea var. violenscens, Sedum rubrum, Silene conica, Mibora minima, Eragrostis minor. Des petites surfaces concaves (dépressions) favorisent des phénomènes d'hydromorphie temporaire de surface pendant les saisons pluvieuses favorables à certaines espèces différentielles comme : Trifolium resupinatum, Calepina irregularis, Sisymbrella aspera, Ranunculus sardous, Carex ovalis, Teucrium scordium et Leontodon taraxacoides

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

Ces milieux ouverts sont les terrains de chasse de deux espèces de chiroptères figurant dans les annexes 2 et 4 de la Directive « Habitats » dont des colonies de reproduction ont été identifiées sur le secteur : le petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros), qui établit ses colonies de reproduction dans les greniers, mines et grottes, et la Barbastelle (Barbastella barbastellus), chauve-souris arboricole récemment découverte, dont la présence est étroitement liée à la présence de vieux boisement et d'arbres à cavités.

Ponctuellement d'autres espèces sont observées avec les petits Rhinolophes, comme le Murin à oreilles échancrées (Myotis emarginatus).

Oiseaux : 46 espèce(s) à enjeux.

Une centaine d'espèces d'oiseaux dont 66 nicheurs sur 260 à l'échelle nationale. Il faut signaler la présence de l'Oedicnème criard (Burhinus oedicnemus) qui est un très bon indicateur d'ouverture des milieux, et de surface d'un seul tenant.

Deux espèces de pie-grièches (méridionale et à tête rousse) sont à suivre sur les Craux car elles affectionnent les milieux semi-steppe

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Le Lézard ocellé (Timon lepidus), bien que ne figurant pas dans les annexes de la Directive habitat-faune-flore, est une espèce remarquable vivant dans les milieux ouverts très arides. L'enjeu de conservation de l'espèce est très fort car fortement menacée par la régression globale des milieux ouverts.

Invertébrés : 14 espèce(s) à enjeux.

1 400 espèces d'invertébrés ont été inventoriées sur les Craux dont la petite mante Perlamentis alliberti, récoltée en 1950 par C. DUFAY, cette espèce n'est connue que sur le département des Alpes-de-Haute-Provence où elle n'a été observée que deux fois. Trois autres espèces de Mantidés sont présentes : Ameles decolor, Empusa pennata et Mantis religiosa.

On peut citer aussi Agapanthia kirbyi, un grand longicorne de 3 cm réputé rare en France et localisé en moyenne altitude aux départements du midi. L'espèce est assez abondante dans des pelouses gérées extensivement.

Parmi les autres espèces remarquables, le Zygène cendré (Zygaena rhadamantus) et la Proserpine (Zerynthia rumina), deux espèces protégées en France, sont observés.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

- Préservation et entretiens des milieux ouverts par le maintien d'un pastoralisme extensif, au moyen de MAEC biodiversité, et de contrat Natura 2000.

- Réouverture des secteurs en cours de boisement avec la mise en place de contrat Natura 2000.

- Éviter le boisement des pelouses et leur destruction au projet de plantation de truffières. Mise ne place d'un APPHN ciblant l'habitat 6220* Parcours substeppiques de graminées et annuelles du thero-brachypodietea (34.52 code Corine).

Une partie de ce secteur est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

FRAPA.P (coord.). 2010. Document d'objectifs (DOCOB) : site Natura 2000 FR9301542 « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx ». DREAL-PACA. Vol. Tome 2-Volet application. Aix-en-Provence.

PNRL. 2008. Document d'objectifs (DOCOB) : site Natura 2000 FR9301542 « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx ». Vol. Tome 1-Diagnostic.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anacamptis papilionacea</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide papilionacée, Orchis papillon	Modéré	2014
<i>Anthemis cretica</i> subsp. <i>gerardiana</i> (Jord.) Greuter, 2005	Anthémide de Gérard, Anthémis de Gérard	Assez fort	2014
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2018
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	2003
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2008
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	1996
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2008
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2022
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2018
<i>Nepeta cataria</i> L., 1753	Népéta cataire, Herbe-aux-chats, Cataire, Menthe des chats, Cataire commune	Modéré	1996
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu, Herbe paille-en-queue, Herbe un cœur, Langue de serpent	Modéré	2002
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2018
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2002
<i>Trifolium suffocatum</i> L., 1771	Trèfle étranglé	Modéré	2018
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2008

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806) - Gîte majeur	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées - Gîte majeur	Fort	2024
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774) - Gîte majeur	Grand rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2024
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2024

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2023
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2020
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2005
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2016
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2022
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2006
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Modéré	2011
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2023
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2017
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2020
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2019
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	1999
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2020
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2020
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2020
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2020
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	1999
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2022
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2020
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2022
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2016
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2017
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2020
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2005
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2017
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2015

<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2016
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2023
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2014
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2023

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	1984
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2020
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2017
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2020

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acalypta hellenica</i> Reuter, 1888		Assez fort	1999
<i>Acalypta parvula</i> (Fallén, 1807)		Modéré	1999
<i>Agapanthia kirbyi</i> (Gyllenhal, 1817)		Modéré	2008
<i>Altica ampelophaga</i> (Guérin-Méneville, 1858)		Modéré	1994
<i>Athous puncticollis</i> Kiesenwetter, 1858		Modéré	2017
<i>Athroolopha pennigeraria</i> (Hübner, 1813)	Fidonie de la Lavande (La)	Modéré	2016
<i>Carabus auratus</i> Linnaeus, 1761	Carabe doré, Sergent, Vinaigrier, Jardinière	Modéré	1994
<i>Copris umbilicatus</i> Abeille de Perrin, 1901		Fort	1994
<i>Dasumia laevigata</i> (Thorell, 1873)		Modéré	2005
<i>Deleproctophylla dusmeti</i> Navás, 1914		Modéré	2016
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2015
<i>Licinus silphoides</i> (Rossi, 1790)		Modéré	2019
<i>Nemesia incerta</i> O. Pickard-Cambridge, 1874		Très fort	2005
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2017

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id	Géotope	Position	Géotope
-------------	----	---------	----------	---------

Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

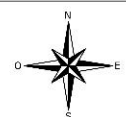
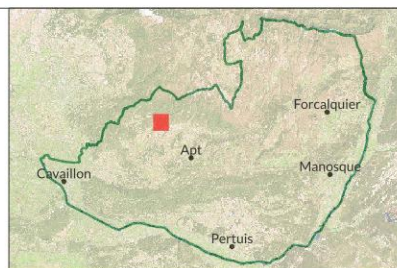
* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_O_59 - Les falaises de Lioux - Ubac de Fontjouvale



- Légende**
- SEE - sous trame**
- Milieux forestiers
 - Milieu ouvert / Semi-ouvert
 - Milieu aquatique et humide
 - Milieu agricole
 - Périmètre d'étude du Parc



1:17 100

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Les falaises de Lioux - Ubac de Fontjouvale - SEE_O_59 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Saint-Saturnin-lès-Apt, Lioux

Superficie : 185.51 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur s'étend sur près de 4 km au sud et au sud-est du village de Lioux entre l'ancien Moulin et le hameau de Font Jouvale. Il comprend la falaise de Lioux, l'un des plus remarquables miroirs de faille de la région de plus de 100 mètres d'aplomb par endroits, résultant d'un effondrement lié au soulèvement ibéroprovençal il y a 40 millions d'années.

La qualité paysagère y est exceptionnelle : au nord, les monts de Vaucluse s'étirent longuement d'est en ouest avec ses gorges profondes comme la combe de Lioux ; au sud s'étend la plaine du Calavon et les hauteurs du Luberon se profilent à l'horizon.

Le plateau qui culmine sur la falaise présente un modelé karstique à lapiaz, extrêmement venté et aride d'une grande originalité écologique.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	ROCHERS ET COMBES DES MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301582
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTES DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINES DE MURSE ET DE LIOUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020340.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : En région méditerranéenne intérieure, le phénomène d'abandon de gestion de l'espace a largement favorisé la progression de la forêt au détriment de ces écosystèmes de matorrals et pelouses dont il convient de souligner tout l'intérêt et de préserver les rares représentants.

Les capacités d'accueil de la faune dans la falaise ont été préservées. La majorité de la falaise ne fait l'objet d'aucun équipement d'escalade, il faudra toutefois rester vigilant et accompagner la pratique de l'escalade dans la partie nord-est de la falaise ainsi que l'organisation de manifestations sportives.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

- Pelouses xérophi les rases à annuelles et bulbeuses
- Formations de genévrier
- Végétations des rochers et falaises calcaires & Végétations des parois calcaires ombragées
- Végétations des éboulis calcaires
- Grottes et avens
- Chênaies vertes

Sur le plateau qui culmine sur la falaise se trouve le plus beau matorral quasi mono-spécifique à Genévrier de Phénicie du Parc, du département du Vaucluse et sans doute de la Région.

L'intérêt de ce milieu réside aussi dans l'existence ici d'un des rares milieux ouverts typiquement méditerranéens des monts de Vaucluse, massif essentiellement boisé. Les milieux ouverts constituent des écosystèmes très originaux dont la composition biologique est très différente des systèmes forestiers. Ils constituent une zone d'accueil pour toute une chaîne alimentaire bien particulière avec des espèces végétales et animales exclusives de ces milieux.

Flore vasculaire : 1 espèce(s) à enjeux.

Le Genévrier de Phénicie (*Juniperus phoenicea*), arbuste typique des zones méditerranéennes rupestres, y trouve un milieu très favorable et s'y exprime presque exclusivement, associé à quelques genévriers oxycèdres (*Juniperus oxycedrus*) et quelques rares chênes verts.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Plusieurs espèces de chauves-souris utilisent la falaise et le plateau en chasse et en transit :

- Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), contacté de façon forte à l'extrémité sud-est de la falaise et aux alentours mais reproduction et hibernation peu probable étant donné l'absence de cavités connues profondes favorables au sein du réseau de cavités
- Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) contacté de façon forte à l'extrémité sud-est de la falaise et aux alentours
- Murins de grande taille (*Myotis myotis*) contacté de façon très forte à l'extrémité sud-est de la falaise et aux alentours, reproduction possible sur ou à proximité directe.
- Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)

Oiseaux : 26 espèce(s) à enjeux.

En ce qui concerne l'avifaune, ces milieux rupestres aux multiples trous et anfractuosités, constituent des abris et sites de nidification privilégiés pour de nombreuses espèces. On trouve

- le Grand Corbeau (*Corvus corax*)
- le Choucas des tours (*C. monedula*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Martinet alpin (*Apus melba*)
- l'Hirondelle rupestre (*Hirundo rupestris*)

Les zones de végétation basse sur le plateau, taillis formés de Genévrier de Phénicie et de Chêne vert, abritent :

- la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
- la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*)
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*).

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt structural

La falaise de Lioux est un remarquable escarpement de faille affectant les calcaires des monts de Vaucluse. Cette faille appartient à un ensemble d'accidents, orientés NE-SW, formés lors de la phase de distension oligocène. La falaise est constituée de roches calcaires du Bédoulien (Aptien inférieur) à faciès Urgonien.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le maintien du matorral et des milieux ouverts peut être assuré par le pâturage complété de travaux de restauration permettant de maintenir l'accès à des troupeaux.

Le bon état de conservation de la falaise avec une capacité d'accueil de la faune optimale passe par la réalisation d'évaluation d'incidences au titre de Natura 2000 en cas de projet soumis (comme l'équipement de voies d'escalade ou l'organisation de manifestations sportives) en vue de la préservation de la quiétude du site et du respect des nidifications et gîtes en falaises

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

Asellia Ecologie, 2022. Inventaire des chiroptères et recherche de gîtes de reproduction pour le site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse » (84), 76 p. Elaboré avec l'appui de l'Office national des forêts et du Parc naturel régional du Luberon. Édité par Asellia Ecologie.

GCP, 2010. Inventaire et cartographie en hiver des chiroptères du site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse », 66p. Édité par le Groupe chiroptères de Provence (GCP).

Parc Naturel Régional du Luberon, 2013. Document d'objectifs du site Natura 2000 FR9301522 « ROCHERS ET COMBES DES MONTES DE VAUCLUSE » Directive "habitats », T.0, T.1 et T.3, DREAL PACA, Aix-en Provence, classeur, 117 p. et 64 p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2010

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2018
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2010
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2015
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2020
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2017
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2012
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2015
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2015
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2000
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2000
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2007
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2020
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2012
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2015
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2020
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2002
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2011
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2017
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2018
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2020
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2000
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2015
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2020
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2020
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2000

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Isophya pyrenaica</i> (Audinet-Serville, 1838)	Barbitiste des Pyrénées	Modéré	2018
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	2018

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

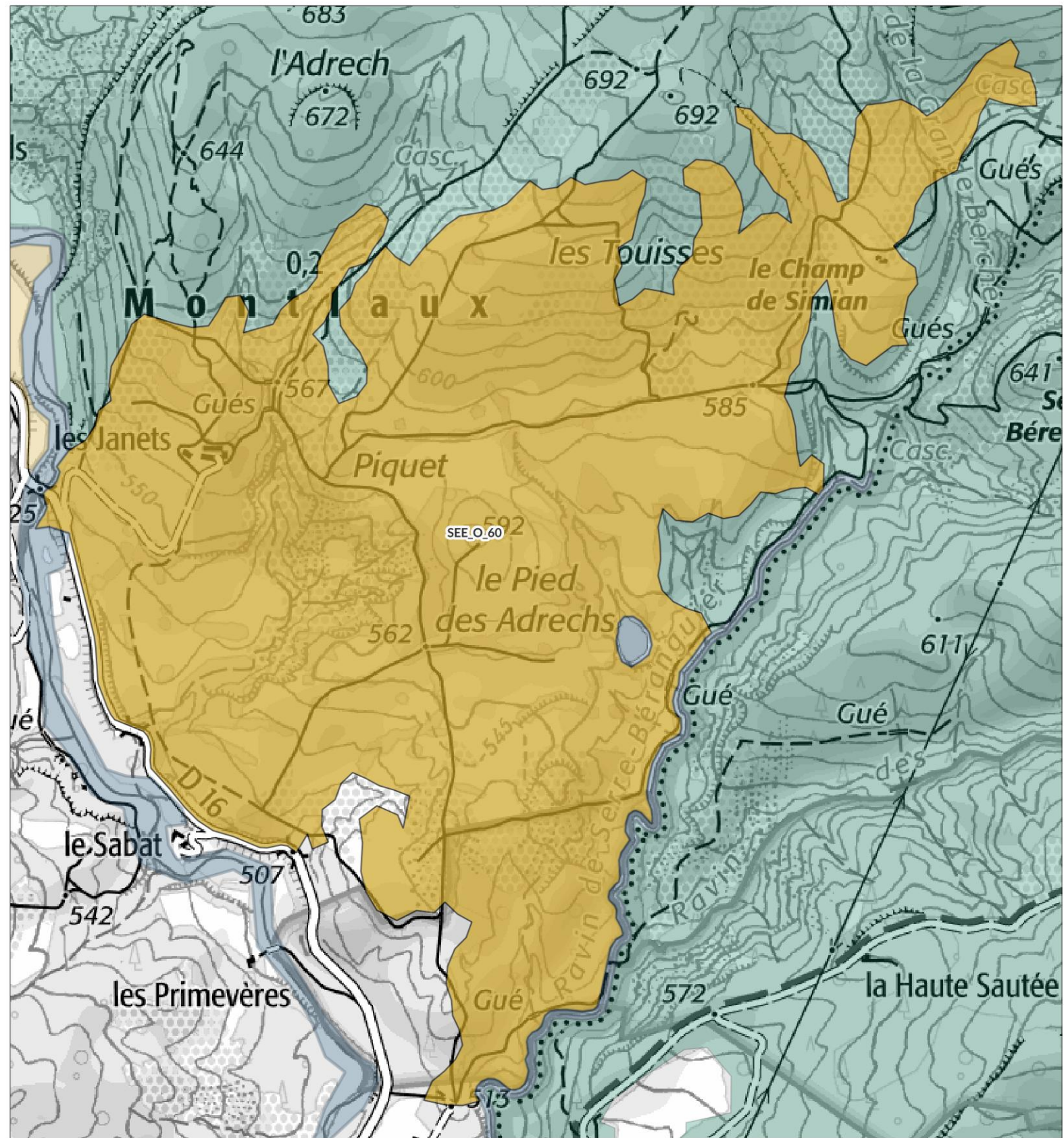
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

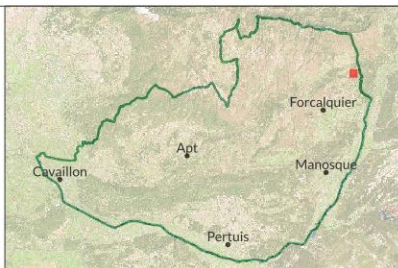
SEE_O_60 - Milieux ouverts et semi-ouverts des Adrechs



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:8 660

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Milieux ouverts et semi-ouverts des Adrechs - SEE_O_60 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Montlaux

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 124.69 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Au sud de la commune de Montlaux, ce secteur s'étend sur un versant exposé au sud, entre 500 et 660 mètres d'altitude, sur des terrains détritiques de l'oligocène : marnes jaunes et rouges et conglomérats.

Du fait de son exposition et de son altitude modérée, ce site se partage entre les étages de végétation méditerranéen et supraméditerranéen.

Il s'agit d'un versant largement ouvert et pâturé aujourd'hui par des chevaux. Il comprend de nombreuses prairies et pelouses entrecoupées de haies arborées ainsi que des espaces plus dénudés de garrigues marnicoles.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom
ZNIEFF terre Type II	LE LAUZON ET SES RIPISYLVES

Lien
https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020059.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Ce secteur a été essentiellement défini et cartographié à partir de photographies aériennes. Il est particulièrement méconnu en raison de la présence d'une clôture qui empêche son accès.

L'analyse des photographies aériennes témoigne d'un niveau d'ouverture très intéressant et a priori favorable aux cortèges méditerranéens associés à ces milieux ouverts.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 0 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 5 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Mammifères

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2009
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2009
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2017
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2015
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2015

Autres vertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Invertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

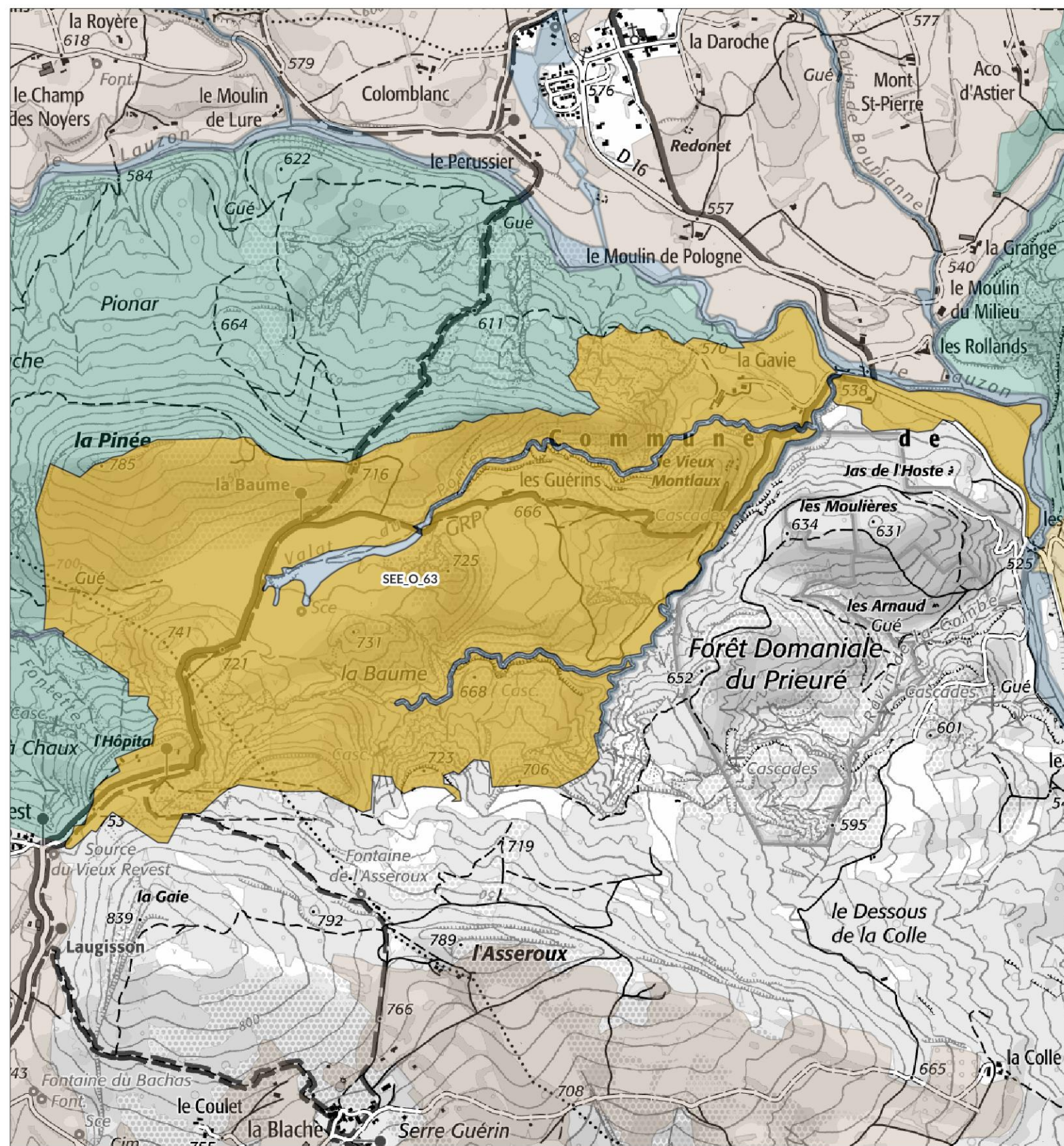
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0058	Lauzon T2	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lauzon-t2/
04CEEP0061	Lauzon T3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lauzon-t3/
04CEN0006	Mare - Le pied des Adrechs		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-pied-des-adrechs/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

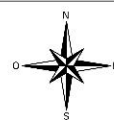
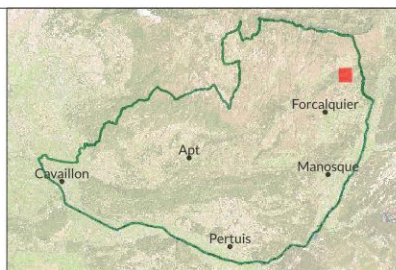
SEE_O_63 - Milieux ouverts agro-pastoraux des Guérins



Légende

SEE - sous trame

-  Milieux forestiers
-  Milieu ouvert / Semi-ouvert
-  Milieu aquatique et humide
-  Milieu agricole
-  Périphérie du Parc



1:14 600

Date : 13/11/2024

Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
..ref_charte2040 see I



Milieux ouverts agro-pastoraux des Guérins - SEE_O_63 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : Préserver

Commune(s) concernée(s) :
Revest-Saint-Martin, Montlaux

Niveau d'enjeu écologique : 1
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 193.47 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Essentiellement localisé sur les hauteurs de Montlaux, le site des Guérins est un plateau perché au-dessus de la vallée du Lauzon, entre 530 et 785 mètres d'altitude.

Ce plateau se déploie, dans sa majeure partie, sur des terrains marno-sableux jaunes à rouges constituant la base de la série oligocène. Il est encadré au nord par une crête formant cuesta (calcaires du crétacé) et culminant au sommet de la Pinée, et au sud par la crête de la Gaie et de l'Asseroux constituant une seconde cuesta (calcaires oligocènes dits de vachères).

Au cœur du plateau, les eaux sont collectées dans une petite prairie humide et sont évacuées par deux petits ruisseaux, le Valat du Pontet et le ruisseau de la Baume, ce dernier franchissant des cascades avant de rejoindre le Lauzon vers l'est.

Cette situation tout à la fois perchée et ceinturée de petits reliefs fait de ce secteur un espace relativement peu accessible et confidentiel, comme resté à l'écart des évolutions de pratiques agricoles mais pourtant toujours valorisé par un système agro-pastoral extensif maintenant un remarquable niveau d'ouverture sur le plan paysager.

Le secteur accueille ainsi une remarquable diversité de milieux ouverts, depuis des pelouses sèches d'affinité steppique et des garrigues jusqu'à de petits systèmes de prairies plus ou moins humides ainsi que des zones de sources en tête de bassin versant.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE SIGONCE - BOIS DE JAS LA TUILIÈRE - COLLINES AU NORD-OUEST DE FORCALQUIER - BOIS DU ROI - ROCHE RUINE - ROCHER DES MOURRES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012703.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LAUZON ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020059.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Très bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le secteur peut être considéré en excellent état de conservation, même si les données naturalistes manquent pour certains groupes d'espèces. Ceci témoigne d'une activité agro-pastorale extensive qui s'est maintenue dans des modalités proches de pratiques traditionnelles et qui ont permis de maintenir un fort niveau de biodiversité au sein de cet agro-écosystème fonctionnel et remarquable.

La menace potentielle concerne donc surtout le risque d'abandon de ces pratiques, synonyme soit d'une déprise préjudiciable à terme pour la biodiversité des milieux ouverts, soit d'une autre utilisation, plus intensive du site.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 8 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 15 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2008
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2019
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb., 1819	Arceuthobium de l'oxycèdre, Gui du genévrier, Arceuthobe, Arceuthobium du genévrier	Modéré	2023
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2019
<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich., 1817	Gymnadénie très odorante, Orchis très odorant, Gymnadénie odorante, Orchis odorant	Fort	2019
<i>Hordeum secalinum</i> Schreb., 1771	Orge petit-seigle, Orge faux seigle	Modéré	2019
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2019
<i>Lepidium ruderales</i> L., 1753	Passerage rudérale, Passerage des décombres	Assez fort	2008

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2013

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2017
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2018
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2015
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2014
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2017
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2015
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2017
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2017
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2017
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2018
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2020
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2012
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2017
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2015
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2020
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2017
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	Modéré	2015

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Lycosa tarantula</i> (Linnaeus, 1758)	Tarentules	Modéré	2017
<i>Stenobothrus fischeri glaucescens</i> Bolívar, 1897	Sténobothre cigalin	Modéré	2017

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

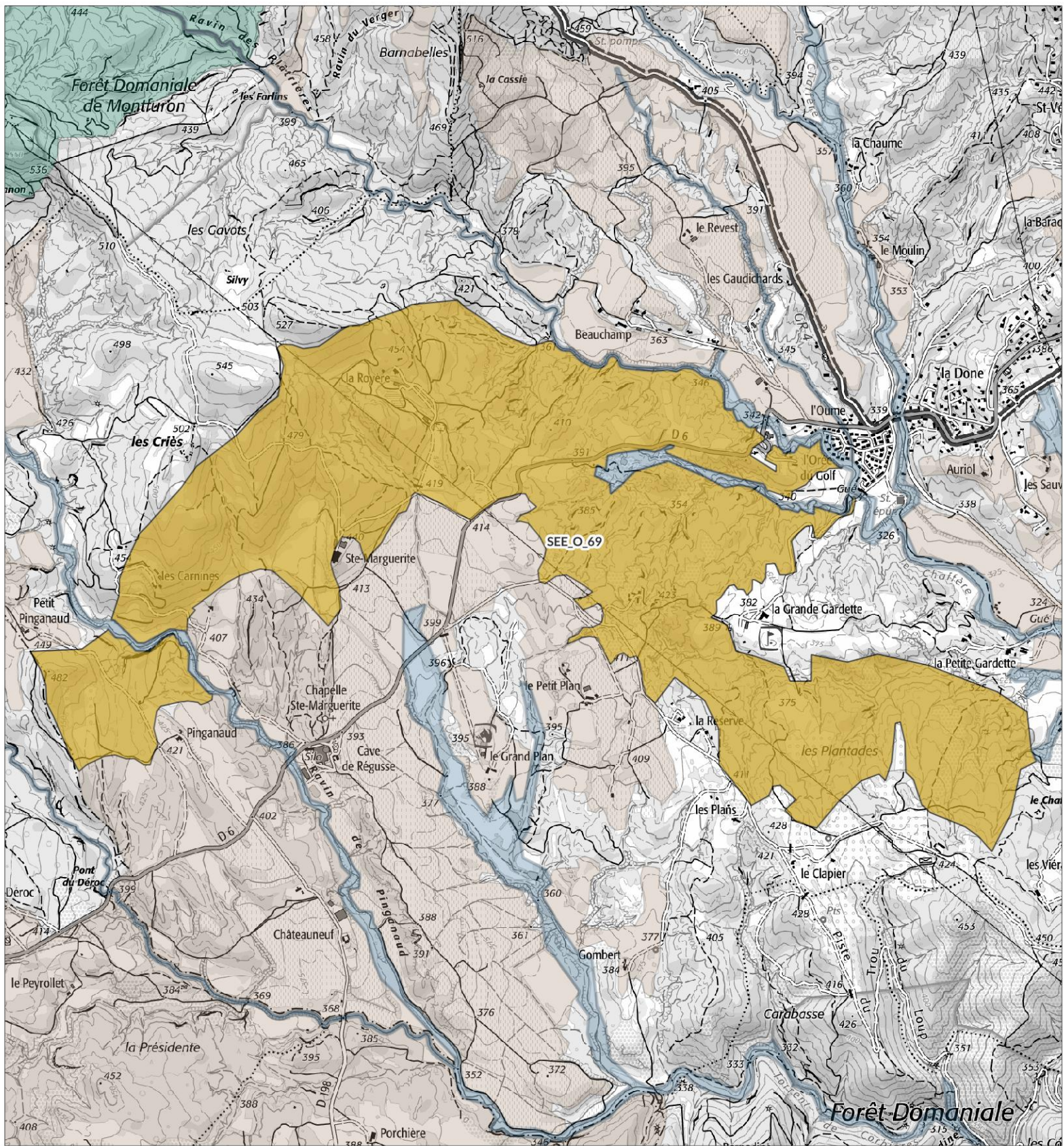
Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0061	Lauzon T3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lauzon-t3/
04PNRL0083	Prairies humides du Valat de Pontel		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-du-valat-de-pontel/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

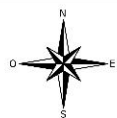
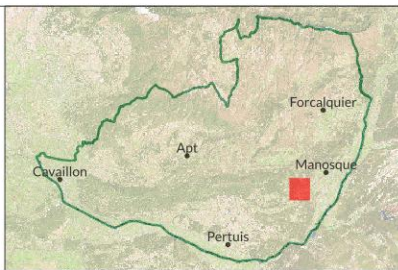
SEE_O_69 - Marnes de la Grande Gardette - Sainte-Marguerite - Pinganaud



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:22 600

Date: 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Marnes de la Grande Gardette - Sainte-Marguerite - Pinganaud - SEE_O_69 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
La Bastide-des-Jourdans, Pierrevert

Superficie : 376.29 ha

Objectif de conservation : Préserver

Niveau d'enjeu écologique : 2
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Il s'agit d'un secteur de collines présentant des pentes moyennes à localement accusées entaillées de nombreux petits talwegs. Principalement sédimentaire, le substrat géologique du site est occupé de calcaires et marnes de l'éocène-oligocène. Entre 320 et 500 mètres d'altitude, le site bénéficie d'un climat de type méditerranéen atténué et il s'inscrit dans l'étage de végétation méso-méditerranéen.

La végétation présente à la fois des zones boisées comprenant des chênaies vertes et des pinèdes à pin d'Alep, accompagnées d'espaces ouverts ou semi-ouverts où la roche marneuse affleure, associant des pelouses sèches, garrigues et pentes stériles. Ces marnes argileuses présentent des surfaces très érodées, ravinées par les eaux de ruissellement, d'un grand intérêt floristique. Disséminé à l'intérieur de cette matrice de milieux naturels existe un petit parcellaire de cultures de céréales, légumineuses fourragères et de vigne.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET CÔTEAUX DE LA GRANDE GARDETTE, LA ROVÈRE, SAINTE-MARGUERITE, PIGANAUD ET CHÂTEAUNEUF	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020062.pdf
ZNIEFF terre Type II	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le milieu est partagé entre évolution vers la forêt qui reste ici assez chétive et pionnière, et rajeunissement par le ruissellement du fait du substrat marneux. Ces conditions permettent l'entretien naturel de petits milieux ouverts et semi-ouverts à fort enjeu de conservation.

Par endroits toutefois, des coupes importantes en marge du golf de Pierrevert ou d'exploitations agricoles ont eu un impact non négligeable sur le sol et altéré la physionomie de la strate herbacée.

En ce qui concerne la biodiversité forestière, le risque incendie est ici très élevé en raison de la prédominance du Pin d'Alep. A noter toutefois que ce n'est pas une réelle menace pour la biodiversité des milieux ouverts ici présente.

Une vigilance mérite également d'être apportée sur le maintien d'une mosaïque agricole de polyculture dans le contexte de développement de la viticulture (AOC Pierrevert).

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 11 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 3 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été, Goutte-de-sang	Modéré	2005
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2008
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2005
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb., 1819	Arceuthobium de l'oxycèdre, Gui du genévrier, Arceuthobe, Arceuthobium du genévrier	Modéré	1996
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	2016
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2006
<i>Hedysarum boveanum</i> subsp. <i>europaeum</i> Guitt. & Kerguélen, 1991	Hédysarum d'Europe, Sainfoin humble, Sainfoin d'Europe	Fort	2018
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2008
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2005
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2011
<i>Salvia officinalis</i> L., 1753	Sauge officinale	Modéré	2011

Mammifères

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2014
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2018

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammmodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2016

Invertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

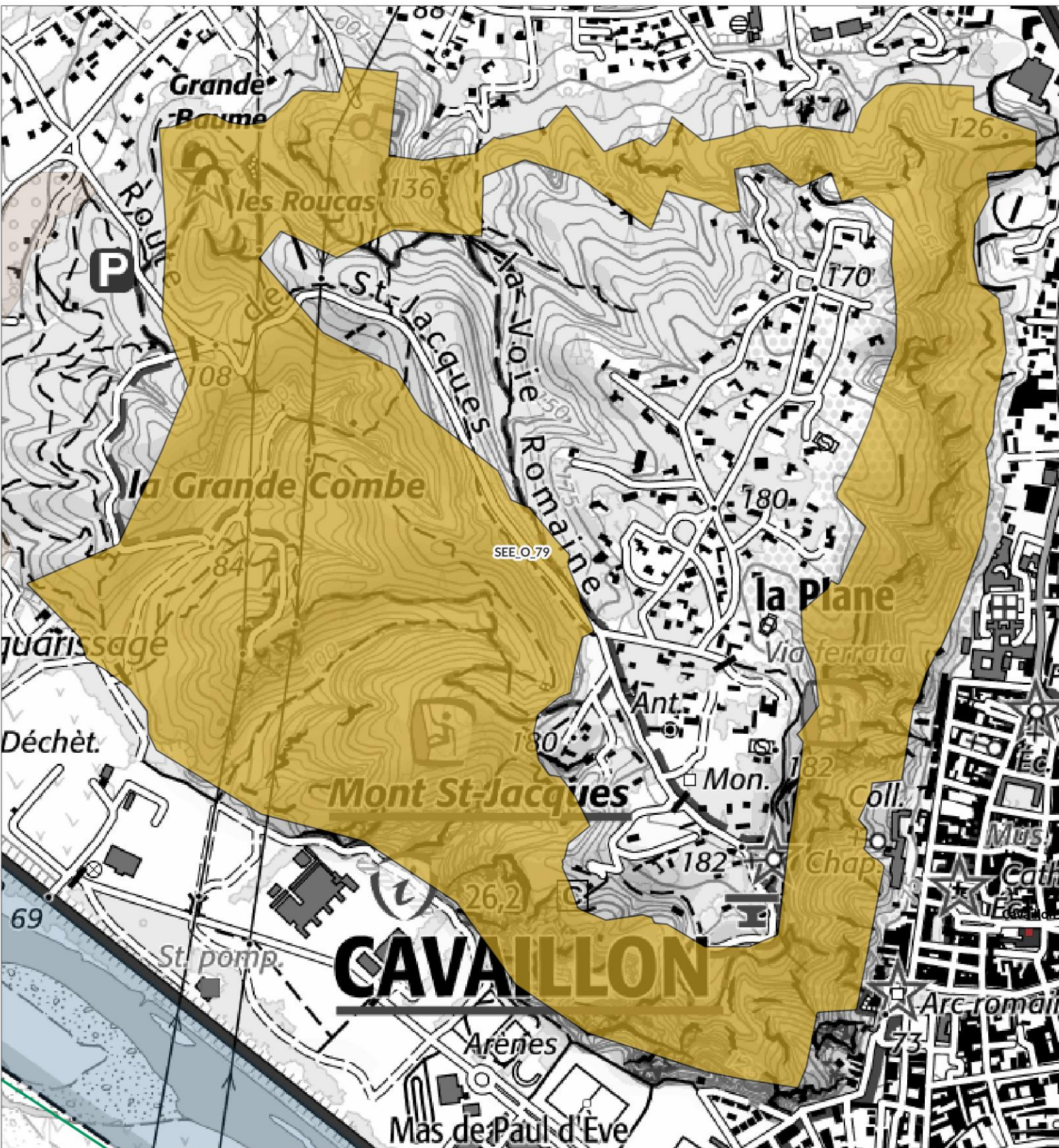
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0010	Ruisseau de Corbières T2	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-corbieres-t2/
04CEEP0011	Ruisseau du Chaffère T2- Pierrevert	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-chaffere-t2-pierrevert/
04PNRL0070	Mare Le Petit Plan		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-petit-plan/
04PNRL0110	Le Petit Plan		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-petit-plan/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

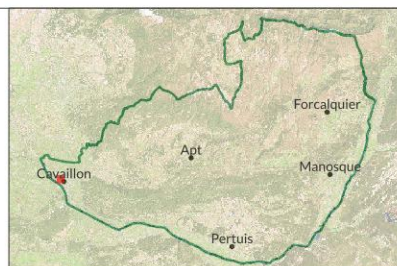
SEE_O_79 - Milieux ouverts et rupestres de la colline Saint-Jacques



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:8 120

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Milieux ouverts et rupestres de la colline Saint-Jacques - SEE_O_79 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Cavaillon

Superficie : 102.21 ha

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur comprend les flancs de la colline Saint-Jacques à l'exclusion de toute la zone sommitale, très urbanisée. Cette colline s'élève à l'ouest de la ville de Cavaillon et ses barres rocheuses atteignent 180 mètres d'altitude avec un dénivelé rapide.

Unique relief de la plaine cavaillonnaise, elle sert de refuge aux premiers habitants préhistoriques qui devaient se protéger des violentes crues du Coulon et de la Durance. C'est ainsi qu'elle conserve en son sein, un patrimoine culturel d'une grande richesse : oppidum gaulois, traces d'occupation ligure, ruines de l'ancienne ville, escalier du XVI^{ème} siècle permettant d'accéder à la chapelle Saint-Jacques, d'époque romane, château.

En outre, elle offre une magnifique vue panoramique sur la ville de Cavaillon et ses toits rose et ocre, sur les rochers tumultueux du Petit Luberon et sur la large plaine alluvionnaire de la Durance. Au loin, on devine les Monts de Vaucluse, le Mont Ventoux, les Alpilles. Cette petite montagne s'est élevée en même temps que le massif du Petit Luberon lors de la surrection des Pyrénées, comme en témoigne leur analogie géologique datant de l'Urgonien (Crétacé). Ils ont été ensuite séparés par un fossé d'effondrement. Mais cette analogie

n'est pas seulement géologique, elle bénéficie aussi d'un climat méditerranéen chaud et sec et rassemble des formations végétales typiquement méditerranéennes, très proches de ce que l'on peut rencontrer sur les versants sud-ouest et le sommet du Petit Luberon : associations à Chêne vert et Pin d'Alep, dans les vallons abrités et les ubacs qui offrent aux promeneurs cavaillonnais à deux pas de leur ville, un ombrage providentiel aux heures torrides de l'été ; ailleurs, garrigues à Chêne kermès, pelouses à Brachypode rameux et Stipes, associées au Genévrier de Phénicie et au Romarin.

Cette petite colline présente un grand intérêt floristique car elle foisonne d'espèces rares dont certaines sont des plantes rupestres xéro-thermiques et qui trouvent ici la limite nord de leur aire de répartition.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	COLLINE SAINT-JACQUES DE CAVAILLON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012360.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les milieux ouverts de pelouses sèches et garrigues s'étendent sur une superficie relativement faible et fragmentée en marge de l'agglomération urbaine. Cette proximité de la ville induit également une forte fréquentation qui a par endroits une influence directe sur l'état de conservation des habitats.

Les milieux rupestres sont naturellement davantage préservés mais leur fonction d'habitat pour les espèces animales est également réduite en raison de la proximité de la ville.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 8 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 33 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Ajuga iva</i> (L.) Schreb., 1773	Bugle ivette, Ivette musquée	Modéré	2007
<i>Ajuga iva</i> var. <i>iva</i> (L.) Schreb., 1773	Bugle ivette, Ivette musquée	Modéré	2007
<i>Cleistogenes serotina</i> (L.) Keng, 1934	Cléistogène tardive, Diplachné tardive, Kengie tardive	Modéré	2005
<i>Ephedra major</i> Host, 1831	Éphédre des monts Nébrodes, Grand éphédra, Grand éphédre, Éphédre de Villars	Assez fort	2005
<i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	Lomélisie étoilée, Scabieuse étoilée	Modéré	1978
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2019
<i>Paronychia capitata</i> (L.) Lam., 1779	Paronyque en tête, Paronyque à têtes	Assez fort	2007
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2007

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2015
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2017
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2019
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2018
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2014
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Modéré	2003
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2018
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Modéré	2002
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Assez fort	2003
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2002
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2014
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2019
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	Monticole de roche, Merle de roche	Modéré	2016
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2003
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2010
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2014
<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2012
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2019
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2017

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
-------------	------------	------------------

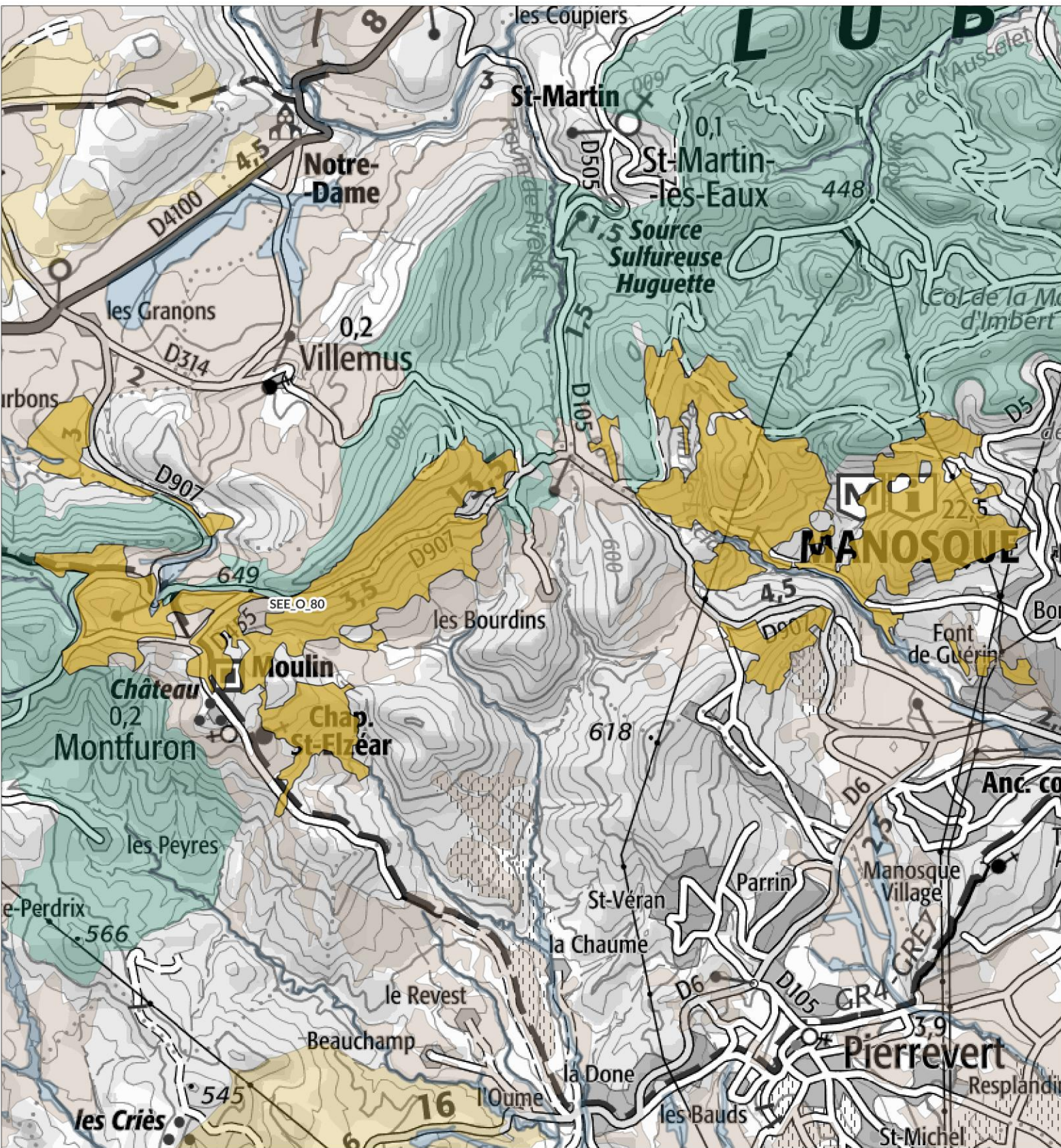
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

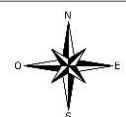
SEE_O_80 - Milieux agro-pastoraux du Luberon oriental



Légende

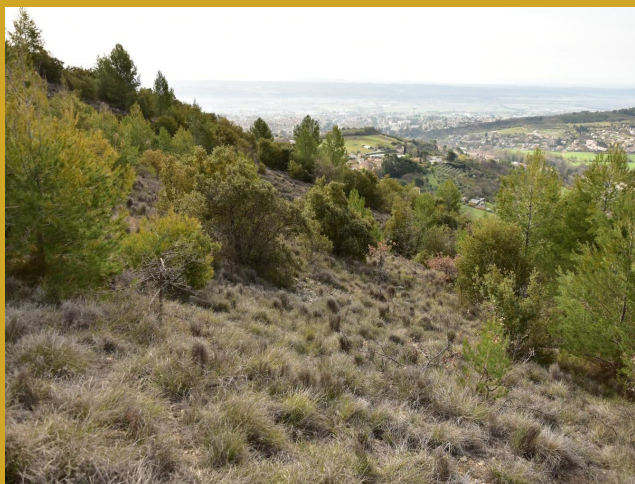
SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:39 700

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Milieux agro-pastoraux du Luberon oriental - SEE_O_80 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : Préserver

Commune(s) concernée(s) :
Reillanne, Montjustin, Montfuron, Villemus, Manosque, Saint-Martin-les-Eaux

Niveau d'enjeu écologique : 2
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 562.45 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Deux entités géographiques compose le secteur qui s'étend sur la partie ouest du versant sud du Luberon oriental.

La première entité se situe autour du village de Montfuron et le versant sud de la colline de la Colle directement après le col de Montfuron. Il s'agit d'une mosaïque de milieux anciennement cultivés en friche, des forêts peu denses voire ouverte de chênes et de pins, des garrigues et des parcours pastoraux. Au sein du secteur les zones cultivées sont assez réduites mais de nombreux champs céréaliers et/ou d'oléagineux se retrouvent en limite du secteur autour de Montfuron.

La seconde entité prend place autour de la Thomassine directement à l'amont de la ville de Manosque (Aiguille saint-Michel, la Montagne de Chaves, Colline des Tours). Cette entité prend place quasiment entièrement sur d'anciens terrains incendiés par le feu de Saint Martin-les-Eaux en 2005. Les milieux sont directement liés à cette perturbation. A l'origine majoritairement forestière (chênaies et pinèdes avec pins noirs plantés ou pins d'Alep, cette partie du secteur est aujourd'hui constituée en grand partie de garrigues et végétations clairsemées avec par endroit des reprises de la forêt sous la forme d'accrus de pins d'Alep.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	ADRETS DE MONTJUSTIN - LES CRAUX - ROCHERS ET CRETES DE VOLX	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301542
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585
RNN géologique	La Violette	
RNN géologique	Le Rocher	
ZNIEFF géologique	GISEMENT LE ROCHER	
	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS	
ZNIEFF terre Type II	DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : La colonisation des pelouses par les arbustes et arbres est une tendance qui conduira à leur fermeture progressive.

Face au risque incendie croissant avec le changement climatique et compte tenu de la proximité du secteur avec le centre urbain de Manosque et la départementale D907, le feu est la principale menace des écosystèmes boisés.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Parmi les habitats naturels observés sur le secteur, les principaux enjeux de conservation sont portés par la présence de milieux ouverts tels que les pelouses sèches semi-naturelles à Brome (pelouses d'intérêt communautaire 6210) en mosaïque étroite avec des pelouses à Brachypode de Phœnicie, des garrigues à Aphyllanthes et des forêts ouvertes de pins et matorral de chênes et genévriers.

Flore vasculaire :

7 espèce(s) à enjeux.
La présence de quelques petites surfaces agricoles et la proximité du secteur avec des zones toujours en culture s'illustre par la présence d'espèces messicoles comme la Turgénie (*Turgenia latifolia*), une apiacées patrimoniale en forte régression dans le département et en région.

La présence d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts et l'abondance du genévrier Cade permet également de retrouver dans ce secteur quelques stations ponctuelles du rare et patrimoniale Gui du genévrier (*Arceuthobium oxycedri*).

Mammifères :

0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux :

15 espèce(s) à enjeux.
Parmi les espèces d'oiseau à fort enjeu de conservation il faut citer la chevêche d'Athéna et le Circaète Jean-Le-Blanc. Ces deux espèces sont toutes deux dépendantes de la présence des milieux dégagés. La Chevêche affectionne notamment les milieux agricoles ou en cours de déprise avec de nombreux perchoirs et des espaces de chasse encore ouverts (pelouses, champs, etc.).

Les milieux ouverts abritent également d'autres espèces à enjeu comme les Alouettes (Alouette Lulu et Alouette des champs)

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) :

1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés :

8 espèce(s) à enjeux.

Phaenotropis parvula

Iberochloe tagis

Papilio alexanor

Les milieux ouverts, et les différentes friches, garrigues et pelouses abritent de nombreuses espèces végétales dont certaines sont les plantes hôtes d'insectes rares.

Dans garrigues riches en Badasse, la rare punaise *Phaenotropis parvula* trouve un habitat de choix.

Le Marbré de Lusitanie (plante hôte : *Iberis*, sp), papillon quasi menacé selon l'IUCN, et l'Alexanor, papillon protégé rare sur le territoire (plante hôte : *Ptychotis saxifraga*)

Autres groupes :

0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Campagne-Calavon (environ - 30 Ma)

Ces laminites se sont déposées dans les grands lacs qui occupaient la région. Le paléoenvironnement (milieu lacustre calme, sédimentation abondante, très riche biodiversité...) a offert des conditions de fossilisation exceptionnelle.

Deux sites classés en RNN, situés à Montfuron ont livré des poissons (*Dapalis macrurus* en grande quantité), des insectes et de très nombreux restes végétaux.

- Dalles à empreintes de pas de mammifères

Le ravin de Coste Longue, à Manosque, présente une dalle calcaires avec quelques traces décrites comme des empreintes de pas de mammifères.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Maintien du pastoralisme pour préserver de la fermeture les mosaïques de matorral et les pelouses sèches.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

FRAPA.P (coord.). 2010. Document d'objectifs (DOCOB) : site Natura 2000 FR9301542 « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx ». DREAL-PACA. Vol. Tome 2-Volet application. Aix-en-Provence.

PNRL. 2008. Document d'objectifs (DOCOB) : site Natura 2000 FR9301542 « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx ». Vol. Tome 1-Diagnostic.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb., 1819	Arceuthobium de l'oxycèdre, Gui du genévrier, Arceuthobe, Arceuthobium du genévrier	Modéré	2007
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2015
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	1992
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2016
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2014
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2006
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caulalis à feuilles larges, Assez fort	2014	
	Caulalide à feuilles larges		

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2019
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2011
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2017
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2016
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2020
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2019
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2011
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2013
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2020
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2018
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2019
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2019
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2015

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2010

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Athous frigidus</i> Mulsant & Guillebeau, 1855		Modéré	2013
<i>Athous olbiensis</i> Mulsant & Guillebeau, 1856		Assez fort	2013
<i>Athous puncticollis</i> Kiesenwetter, 1858		Modéré	2013
<i>Chlorophorus ruficornis</i> (Olivier, 1790)		Modéré	2006
<i>Phaenotropis parvula</i> (Signoret, 1865)		Assez fort	2006
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Modéré	2010
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	1978
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2001

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Dalle à empreintes de pas du ravin de Coste Longue	PAC1217	1 étoile
Gisement de calcaires en plaquettes de la Violette	PAC1211	3 étoiles

Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0018	Riou de Drouille-Manosque	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/riou-de-drouille-manosque/
04CEEP0027	Ravin de Vaureillanne-Montfuron	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-vaureillanne-montfuron/
04PNRL066	L'Enchrême, des sources à Céreste	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-encreme-des-sources-a-cereste/

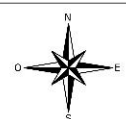
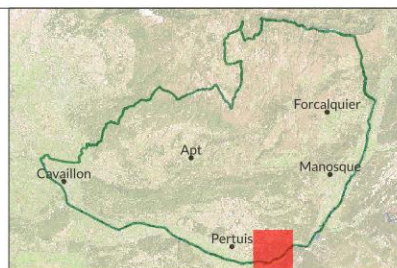
* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_O_82 - Massif du Saint-Sépulcre



- Légende**
- SEE - sous trame**
- Milieux forestiers
 - Milieu ouvert / Semi-ouvert
 - Milieu aquatique et humide
 - Milieu agricole
 - Périmètre d'étude du Parc



1:43 400

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Massif du Saint-Sépulcre - SEE_O_82 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
La Tour-d'Aigues, Mirabeau, La Bastidonne, Pertuis

Superficie : 1681.29 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur s'étire sur la rive droite de la Durance à partir du Pont de Mirabeau jusqu'à la colline de la Loubière au Sud-Est de Pertuis. Ce massif fermé à la circulation motorisée possède encore un caractère très sauvage à l'écart des grands flux touristiques. Peu de sentiers pédestres le sillonnent, et en dehors des périodes de chasse il reste très peu fréquenté. Au sommet, le plateau de Saint-Sépulcre qui culmine à 590 mètres porte les traces d'un ancien oppidum d'où l'on a une très belle vue panoramique : au Sud s'étale la vallée de la Durance avec au-delà les massifs des Bouches-du-Rhône, à l'Est les collines du Pays d'Aigues bordées au nord par la chaîne du Grand Luberon.

Ce massif calcaire datant de l'ère secondaire (Jurassique et Crétacé) est essentiellement rupestre (calcaire compact) et donc très accidenté dans sa partie orientale où s'élèvent les imposantes falaises de l'Escaran. Par contre dans sa partie occidentale, le massif est formé d'assises marno-calcaires et développe un modèle de croupes séparées par des talwegs parfois prononcés. Ces reliefs se situent en proie au Sud-Est du département du Vaucluse et sont exposés par leur situation particulière à des influences méditerranéennes prononcées, propices à des activités biologiques sensiblement plus xérothermiques que celles des autres massifs vauclusiens. Des garrigues claires à Chêne kermès et Romarin se sont installées en de vastes étendues sur les pentes

orientées au Sud. Elles constituent avec les zones rupestres les secteurs biologiquement les plus intéressants où se concentrent de nombreuses espèces méditerranéennes en limite d'aire septentrionale. Les nombreux incendies depuis le début du siècle, imputables à la ligne de chemin de fer longeant le massif au sud, sont à l'origine de ces formations basses et clairsemées. Le vaste incendie d'origine naturelle (impact foudre) survenu en Juillet 2017 s'inscrit dans cet historique. Il a touché 1200ha de garrigue et boisements (pinèdes de pin d'Alep principalement).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom
APPB	Grands rapaces du Lubéron
Natura 2000 - ZPS	La Durance
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon
Natura 2000 - ZSC	LA DURANCE

Lien
https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9312003
https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301589

ZNIEFF terre Type I	LA BASSE DURANCE, DES ROCHERS ROUGES AU PONT DE MIRABEAU	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012393.pdf
ZNIEFF terre Type I	MASSIF DE SAINT-SÉPULCRE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012372.pdf
ZNIEFF terre Type II	LA BASSE DURANCE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020485.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le site présente une mosaïque d'habitats ouverts/semi-ouverts/fermés (forestiers) typique des zones soumises au feu en région méditerranéenne. S'y ajoute la proximité avec la Durance et ses milieux humides. Les cortèges d'espèces faune flore reflètent cette mosaïque, qui génère une grande diversité sur un espace relativement restreint. Le site étant protégé de l'urbanisation, il n'y a pas de menace majeure à court terme pour son intégrité. L'éventuelle augmentation de la fréquentation humaine reste à surveiller. La reprise de la végétation suite à l'incendie de juillet 2017, ainsi que la recolonisation du site par des cortèges d'espèces de milieux ouverts, sont suivies par le parc.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 14 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 6 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 46 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 10 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt géomorphologique

Le pli de Mirabeau est un pli anticlinal en genou déversé particulièrement visible. Il affecte les terrains du Jurassique supérieur et du Crétacé inférieur. Le cœur de l'anticlinal érodé laisse affleurer les calcaires marneux oxfordiens. Les flancs du pli sont formés de calcaires massifs tithoniens. Le creusement de la cluse de Mirabeau remonte à la crise messinienne. La profondeur du remplissage quaternaire et pliocène, suite à cet événement, atteindrait près de 200 mètres.

La carrière de Mirabeau permet d'observer des figures karstiques, notamment hypogène. Les dissolutions et les cristallisations apparaissent le long d'écoulements ascendants (remontées artésiennes) souvent hydrothermaux.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea nobilis</i> L., 1753	Achillée noble	Modéré	2017
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2009
<i>Anemone hortensis</i> subsp. <i>hortensis</i> L., 1753	Anémone des jardins	Modéré	2019
<i>Astragalus sesameus</i> L., 1753	Astragale faux sésame, Astragale sésame	Modéré	2009
<i>Fritillaria involucreta</i> All., 1789	Fritillaire à involucre	Modéré	2014
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2019
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2019
<i>Iberis ciliata</i> All., 1789	Ibérider ciliée, Iberis cilié, Ibérider à feuilles ciliées	Modéré	2019
<i>Légousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousier hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2018
<i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	Lomélusier étoilé, Scabieuse étoilée	Modéré	2018
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2022
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2008
<i>Picris pauciflora</i> Willd., 1803	Picride à fleurs peu nombreuses, Picride pauciflore	Modéré	2020
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2013

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	1988
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2014
<i>Crocidura suaveolens</i> auct. non (Pallas, 1811)		Modéré	1984
<i>Eliomys quercinus</i> (Linnaeus, 1766)	Lérot	Modéré	1988
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2019
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2017

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2014
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Assez fort	2016
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2010
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2013
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2019
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2019
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2019
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2019
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2019
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2015
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Modéré	2006
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cinacle plongeur	Modéré	2013
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2022
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2015
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2006
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2022
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2023
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	1992
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2022
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2018
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2006
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2022
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2020
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	Modéré	2021
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2018
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2003
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2022
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2022
<i>Pyrhcorax pyrrhcorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2013
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Assez fort	2006
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tartier pâle	Modéré	2021

<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2017
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2019
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2023
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2022
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2018

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodromme cendré	Modéré	2021
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2019

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Ameles spallanzania</i> (Rossi, 1792)		Modéré	2018
<i>Buthus occitanus</i> (Amoreux, 1789)	Scorpion languedocien	Modéré	2019
<i>Glaucomys iolas</i> (Ochsenheimer, 1816)	Azuré du Baguenaudier (L'), Argus du Baguenaudier (L'), Argus géant (L')	Assez fort	1995
<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	Modéré	2018
<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)	Modéré	1997
<i>Lycosa tarantula</i> (Linnaeus, 1758)	Tarentules	Modéré	2018
<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	Modéré	2015
<i>Phaenotropis parvula</i> (Signoret, 1865)		Assez fort	2012
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2019
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2014

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Anticlinal et clive de Mirabeau	PAC0624	3 étoiles

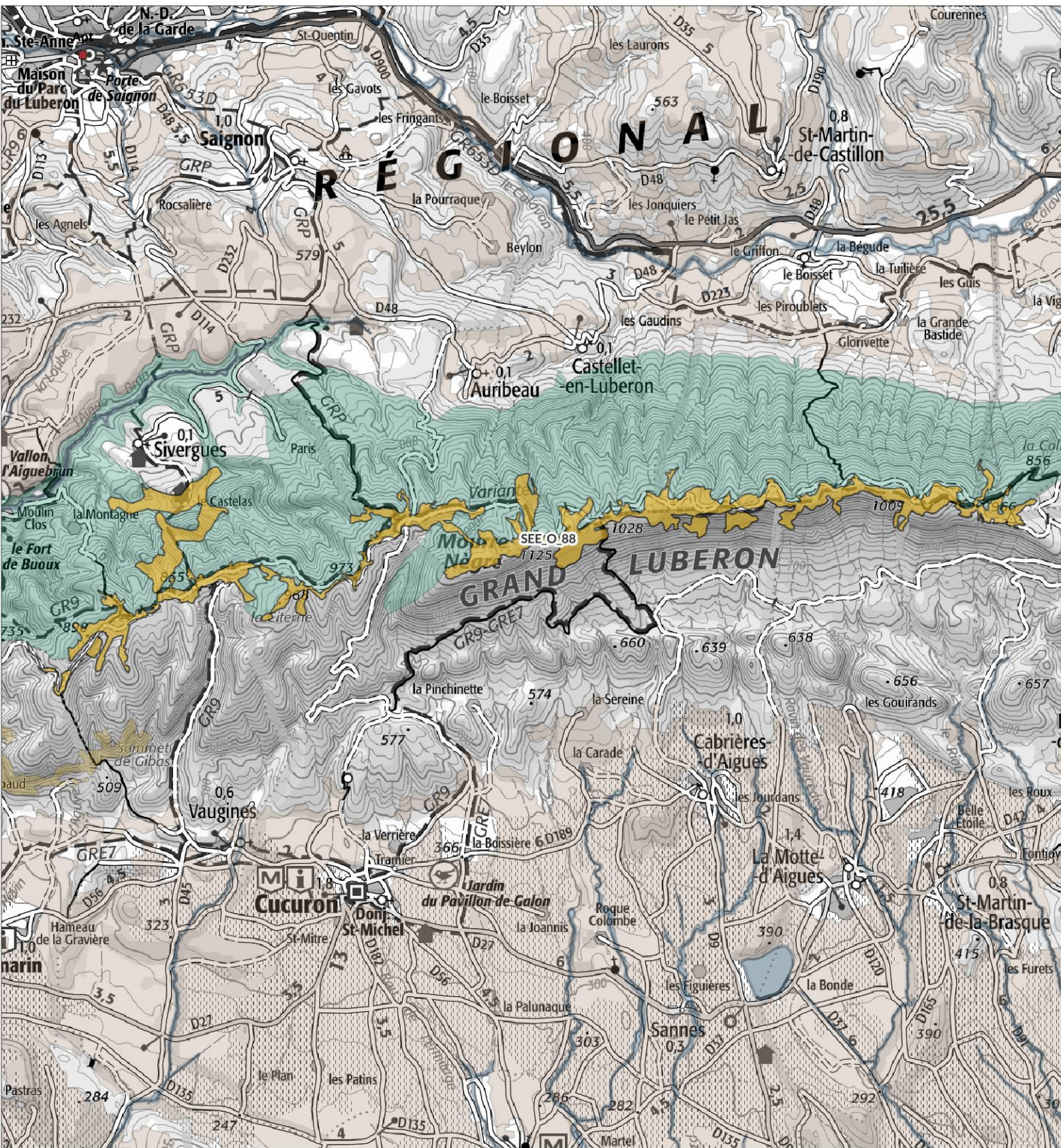
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0296	La Durance (vaclusienne).	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-durance-vaclusienne/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

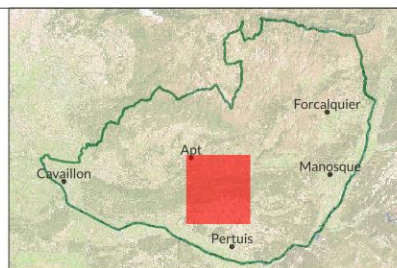
SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:70 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25%, ©IGN-Scan 100%, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon - SEE_O_88 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : Préserver

Commune(s) concernée(s) :
Peypin-d'Aigues, Vitrolles-en-Lubéron, La Motte-d'Aigues, Cabrières-d'Aigues, Sivergues, Buoux, Cucuron, Vaugines, Saint-Martin-de-Castillon, Céreste, Castellet-en-Luberon, Auribeau, Lourmarin

Niveau d'enjeu écologique : 1
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 456.56 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Les crêtes du Grand Luberon s'étendent en une longue et étroite bande (200 à 300 mètres de large) telle une échine ondulée de pelouses rases, entrecoupées de boisements de pins ou de chênes et hêtres. Elles s'étalent sur l'ensemble des sommets du Grand Luberon entre, d'une part à l'ouest les crêtes de Serre sur Buoux, et d'autre part, à l'est, les crêtes de Boufaou sur la commune de Vitrolles, soit 14 km de long, à une altitude moyenne de 1 000 mètres environ.

Un socle géologique composé de calcaires marneux de l'Hauterivien lui confère un modelé doux, une ligne qui ondule en mamelons, s'élevant légèrement d'est en ouest, et passant ainsi de 950 à 1125 mètres d'altitude au sommet du Mourre Nègre pour redescendre lentement jusqu'à 900 mètres, au niveau de la commune de Buoux.

Le climat y est de type méditerranéen avec des affinités montagnardes marquées du fait de l'altitude. Cette zone est ainsi soumise aux températures les plus basses du massif ; les pluies sont plus importantes à cause de l'altitude plus élevée, le brouillard y est plus fréquent par temps calme, mais le mistral, vent très desséchant ne rencontre aucun obstacle sur ces crêtes et souffle souvent très violemment, entraînant de forts contrastes climatiques.

Nulle part ailleurs, mieux que sur les sommets du Luberon, lieu de pacage ancestral des troupeaux de moutons, la végétation ne traduit l'action millénaire parfaitement conjuguée de l'homme et de la nature. Sur ces hauteurs, les conditions naturelles sont sévères et fortes : vastes paysages dégagés aux sols arides, rongés par les eaux de pluie depuis des siècles et surtout exposés aux forces déchainées du mistral ici souvent très fort.

A ces facteurs naturels, se sont superposés depuis les temps immémoriaux, une autre contraintes : le pâturage. Le blocage de la dynamique végétale spontanée établie pendant des millénaires par la conjonction de tous ces facteurs a créé des biotopes exceptionnels où se concentrent des espèces végétales et animales de grand intérêt.

Ces milieux ouverts sont d'un intérêt incomparable : ils constituent des espaces où l'écosystème a trouvé un niveau d'équilibre

original et où se concentrent des espèces végétales et animales méditerranéo- montagnardes dont certaines rarissimes. En outre, un nombre et une densité exceptionnels d'insectes pollinisateurs et prédateurs se réfugient ici.

Il convient d'évoquer également la beauté de ces sites spectaculaires qui fascinent le promeneur, par la vue panoramique qu'ils offrent. Le regard, de là-haut plonge vers le sud, sur la vallée de la Durance puis s'étend jusqu'à la montagne Sainte-Victoire et devine la mer, par beau temps. Vers le nord, c'est la vallée du Calavon, les monts de Vaucluse et encore plus loin le Mont Ventoux.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585
ZNIEFF terre Type I	CRÊTES DU GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012368.pdf
ZNIEFF terre Type I	HÊTRAIE DU GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020314.pdf
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les espèces montagnardes comme le papillon Apollon (*Parnassius apollo*) sont vulnérables aux changements climatiques et sont menacées de régression ou de disparition localement.

Le déclin du pâturage et la disparition des herbivores, maillon important dans les réseaux trophiques, entraîneraient des bouleversements fondamentaux dans cet écosystème avec une dynamique qui se traduirait par l'apparition de stades à strates ligneuses différents dans leur structure biologique et par l'atténuation des données stationnelles.

Disparaîtraient alors la plupart des espèces végétales et animales des stades ouverts et pionniers, à commencer par les espèces sensibles aux modifications du milieu. A leur place, apparaîtraient des espèces ubiquistes des stades forestiers.

D'une manière générale, on assisterait à l'échelle de l'ensemble du massif, à la perte de biodiversité des milieux ouverts.

Au vu de ce constat, il ressort que le maintien de ce biotope nécessite de confirmer le caractère anthropique pastoral comme étant le meilleur mode de gestion d'entretien et de conservation de la qualité biologique de ces milieux.

Pour assurer leur pérennité, des modes de gestion conservatoires sont actuellement mis en place sous forme de contrats agri-environnementaux signés avec les bergers.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les pelouses des crêtes du Petit Luberon constituent des associations végétales très typées citées dans la Directive Habitats de la CEE comme étant un type d'habitat naturel dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt de Villars, pelouses du Xérobromion, du Théro-brachypodion).

Flore vasculaire : 12 espèce(s) à enjeux.

Citons une espèce spécifique de ces crêtes ventées : le Genêt de Villars (*Genista pulchella*), espèce menacée inscrite au Livre rouge de la région PACA. Ce petit genêt qui ne s'écarte guère des secteurs les plus ventés est le type accompli de l'adaptation au milieu avec ses racines fortement lignifiées et profondément ancrées dans le sol, ses touffes serrées au port ramassé, plaquées au sol. C'est un genêt très rare car très dispersé dans le Sud-Est de la France entre les Corbières et les Alpes du Sud. Il a donné son nom à une association végétale typique des sommets très ventés méditerranéo-montagnards : le *Genistetum villarsii*.

On trouve sur les crêtes du Petit Luberon, des espèces végétales extrêmement rares et intéressantes, notons en outre :

- *Gagea bohemica*
- *Gagea pratensis* ssp *stenopetala*, jouissant toutes deux d'une protection nationale.

Des espèces rares ou intéressantes dont la plupart sont inscrites au Livre rouge de la région PACA et dont la rareté est liée à la marginalité écologique de ces pelouses à aire très disjointe.

- *Brassica repanda* ssp *saxatilis* *, espèce endémique du sud-est de la France où elle est très rare sur les pelouses méditerranéo-montagnardes ventées. Elle atteint sur le Grand Luberon sa limite nord de répartition. Ce taxon est d'un grand intérêt pour le Parc et le Vaucluse où on ne le connaît que sur les crêtes du Grand Luberon ;
- *Arenaria aggregata*
- *Achillea tomentosa*

D'autres espèces sont intéressantes comme :

- *Carlina acanthifolia*

- Orchis provincialis
- Centaurea stoebe

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 35 espèce(s) à enjeux.

la juxtaposition des pelouses sommitales avec des peuplements forestiers, crée des zones de lisières aux effets écotonaux très favorables à l'avifaune.

Parmi les oiseaux qui habitent de manière privilégiée ces zones d'interfaces on peut noter deux espèces montagnardes en limite de leur aire de répartition :

- le Pipit des arbres (*Anthus trivialis*)
- l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*).

Dans les zones ouvertes de pâture, citons entre autre :

- l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*)
- l'Alouette lulu (*Lululla arborea*)
- le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*).

Dans les zones de garrigues, landes à buis et à genêt, on rencontre notamment :

- le Bruant fou (*Emberiza cia*) espèce sédentaire dont la densité est faible
- le Pipit rousseline (*Anthus campestris*).

Ces milieux ouverts, constituent également le terrain de chasse du Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) qui trouve ici dans ces zones l'essentiel de sa nourriture et de l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*).

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Ces zones abritent des reptiles caractéristiques des garrigues ensoleillées et des pelouses sèches dont le Seps (*Chalcides chalcides*).

Invertébrés : 22 espèce(s) à enjeux.

Ces milieux comparables aux crêtes du Petit Luberon constituent un réservoir entomologique d'une grande densité et rareté.

Il faut noter la présence de l'exceptionnelle mygale du Luberon (*Nemesia Incerta*), espèce endémique de Haute-Provence en Danger critique d'extinction (Liste rouge des araignées de France), vivant dans des terriers fermés avec opercule dans des talus sous des chênes ou en lisières de forêts.

Étaient connus historiquement l'Alexanor *Papilio alexanor* ssp *provincialis*, joyau protégé de la faune française, l'Apollon (*Parnassius apollo*), l'Hermite (*Chazara briseis*), le Sablé de la Luzerne (*Polyommatus dolus*), le Louvet (*Hyponephele lupina*) ; ils n'ont plus été observés depuis de nombreuses années et mériteraient de nouvelles prospections pour confirmer sa présence ou souligner leur probable disparition.

Le peuplement d'orthoptères est lui aussi intéressant aussi bien par l'abondance que par la présence d'espèces très localisées et montagnardes : le Gomphocère fauve-queue (*Stenobothrus grammicus*), par exemple, à très fort enjeu de conservation ; criquet taille moyenne des pelouses sèches et garrigues rocailleuses (moyenne montagne) est présent uniquement sur le Luberon, le Mont-Ventoux et la Sainte Baume à enjeu très fort pour le territoire du Parc.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Suivis des pelouses et accompagnement des pratiques pastorales avec les bergers dans le cadre du programme et du réseau "Alpes sentinelles" et des mesures agri-environnementales engagées par les éleveurs.

Une partie de ce secteur est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

PNRL, 2002. Natura 2000, Document d'Objectifs du site FR9301585 « Massif du Luberon », tome I (Diagnostics environnementaux). Dreal PACA, 168 p. + annexes.

BEYLIER Bénédicte & GARDE Laurent, 2000. Quand les éleveurs gèrent la biodiversité. L'opération locale agri-environnementale du Parc naturel régional du Luberon : « Biotopes rares et sensibles ». 5 ans de suivis des pratiques pastorales. Document CERPAM, Manosque, 89 p. + annexes.

BEYLIER Bénédicte, GARDE Laurent, GUENDE Georges, LASSEUR Jacques & LECRIVAIN Elisabeth, 2002. La Mesure agriculture-

environnement « Biotopes rares et sensibles » dans le Parc naturel régional du Luberon : un bilan pour le territoire et l'élevage. Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon. N°6, pp. 89-102.

BOURLON Sophie, BERSON Mathieu, CREPIN Daniel et al., 2017. Les politiques publiques en faveur de la biodiversité mobilisées à l'échelle locale autour du pastoralisme. In Terres pastorales, Diversité et valeurs des milieux ouverts méditerranéens. Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, Éditions du Rouergue, Arles, pp. 118-121.

BOURLON Sophie, BEYLIER Bénédicte & MONTESINOS Baptiste, 2015. Alpages sentinelles dans le Luberon et le Ventoux : 4 alpages ovins du Luberon et du Ventoux rejoignent le réseau alpin. Plaquette, PNRL/SMAEMV, Apt, 4 p.

BOURLON Sophie, BEYLIER Bénédicte & MONTESINOS Baptiste, 2016. Alpages sentinelles dans le Luberon et le Ventoux : Premiers résultats pour les quatre alpages du Luberon et du Ventoux. Plaquette, PNRL/SMAEMV, Carpentras, 4 p.

BOURLON Sophie, BEYLIER Bénédicte & MONTESINOS Baptiste, 2017. Alpages sentinelles dans le Luberon et le Ventoux : Deux étés caniculaires, inquiétants par leur répétition, préoccupent le monde pastoral. Brochure, PNRL/SMAEMV, Apt, 8 p.

FONTY Clémence, 2010a. Le Parc naturel régional du Luberon et la préservation des milieux ouverts : Bilan des actions, Analyse sociologique et perspectives des suivis floristiques. Mémoire de Master, Muséum national d'histoire naturelle / AgroParisTech, Paris, 51 p.

FONTY Clémence, 2010b. Le suivi des milieux ouverts gérés par le pastoralisme dans le Parc naturel régional du Luberon. Synthèse des suivis floristiques et faunistiques effectués sur le territoire et propositions. Document interne Parc naturel régional du Luberon. Apt, 75 p.

FONTY Clémence, 2011. L'évolution de la contractualisation agri-environnementale et ses conséquences sur les perceptions et pratiques du métier d'éleveur ovin en Luberon (Provence-Alpes-Côte d'Azur, France), Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure. N°10, pp. 34-45.

GARDE Laurent 1992. Pâturage et richesse biologique. Bilan d'un aménagement pastoral : les crêtes du Grand Luberon 1982 1991. Rapport interne PNRL, Apt, 45 p.

GARDE Laurent, GUENDE Georges, BEYLIER Bénédicte, FONTY Clémence & GAUDIN Régis, 2011. Les pelouses sommitales du Luberon, sentinelle du réchauffement climatique, évolution des écosystèmes pâturés sur trente ans, 1982-2011. Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure. N°10, pp. 92-116.

LASSEUR Jacques & GARDE Laurent, 1999. Dynamiques d'élevage, pastoralisme ovin et territoire : Questions pour la recherche et le développement à partir de l'étude d'une OLAE en Luberon. INRA-SAD, unité d'éco-développement / Centre de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée, Avignon / Manosque, 4 p.

LECRIVAIN Elisabeth, 2007. Le gardiennage des ovins : des savoir-faire adaptés au comportement des animaux et à l'entretien de l'espace. Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon. N°8, pp. 28-41.

LECRIVAIN Elisabeth, LEGEARD Jean-Pierre, BEYLIER Bénédicte, GARDE Laurent & LASSEUR Jacques, 2011. Interactions entre pratiques pastorales, savoir-faire d'éleveurs et dispositifs agri-environnementaux. Exemple des espaces naturels pâturés du Luberon. Colloque Ecologisation des politiques et des pratiques agricoles, 16-18 mars 2011. Isle sur la Sorgue, France. 10 p.

TATONI Thierry, VELA Errol, DUTOIT Thierry & ROCHE Philip, 1998. Pastoralisme et diversité. Présentation du suivi scientifique et des premiers résultats concernant l'organisation de la végétation dans le Luberon, Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon. N° 2, pp. 32-49.

VELA Errol, 2002. Biodiversité des milieux ouverts en région méditerranéenne. Le cas des pelouses sèches du Luberon (Provence calcaire). Thèse de Doctorat. Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille III, 363 p.

VELA Errol, TATONI Thierry & BRISSE Henri, 2001. Étude synchronique de l'influence du pâturage ovin et de la mise en défens sur la végétation des pelouses calcaires du Luberon (Provence, France), Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon. N° 5, pp 102-121.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea tomentosa</i> L., 1753	Achillée tomenteuse	Modéré	2014
<i>Anthemis cretica</i> subsp. <i>gerardiana</i> (Jord.) Greuter, 2005	Anthémide de Gérard, Anthémis de Gérard	Assez fort	2008
<i>Arenaria aggregata</i> (L.) Loisel., 1827	Sabline agrégée, Sabline à fleurs en têtes, Sabline agglomérée, Sabline capitée	Modéré	2018
<i>Brassica repanda</i> subsp. <i>saxatilis</i> (DC.) Heywood, 1964	Chou des rochers, Chou étalé des rochers	Fort	2018
<i>Centaurea stoebe</i> L., 1753	Centaurée du Rhin, Centaurée rhénane, Centaurée maculée du Rhin, Centaurée maculée rhénane	Fort	2018
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	1983
<i>Crepis suffreniana</i> (DC.) J.Lloyd, 1844	Crépide de Suffren, Barkhausie de Suffren, Crépis de Suffren	Modéré	2018
<i>Fritillaria involucreata</i> All., 1789	Fritillaire à involucre	Modéré	2005
<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f., 1829	Gagée de Bohême, Gagée des rochers	Assez fort	2014
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2022
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2012
<i>Noccaea praecox</i> (Wulfen) F.K.Mey., 1973	Tabouret précoce, Noccée précoce	Assez fort	1978

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2007
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2001
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2020
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2017
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2021
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2018
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2018
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2017
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2018
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2020
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2016
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2018
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2016
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2017
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	Monticole de roche, Merle de roche	Modéré	2007
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2005
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2011
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2016
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2007
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2015
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2016
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2019
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2018
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2017

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2021

Invertébrés

			Dernière obs.
--	--	--	---------------

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	obs.
<i>Acalypta hellenica</i> Reuter, 1888		Assez fort	1999
<i>Agapanthia kirbyi</i> (Gyllenhal, 1817)		Modéré	2018
<i>Alopecosa laciniosa</i> (Simon, 1876)		Modéré	2001
<i>Anisorus quercus</i> (Götz, 1783)		Modéré	2019
<i>Athous frigidus</i> Mulsant & Guillebeau, 1855		Modéré	1999
<i>Bioplanes meridionalis</i> Mulsant, 1854		Modéré	1999
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	1982
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	1977
<i>Hyponephele lupina</i> (O. Costa, 1836)	Louvet (Le)	Fort	2014
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	2020
<i>Lasiacantha histricula</i> (Puton, 1878)		Fort	1999
<i>Licinus silphoides</i> (Rossi, 1790)		Modéré	1999
<i>Lycosa tarantula</i> (Linnaeus, 1758)	Tarentules	Modéré	2021
<i>Meira vauclusiana</i> Desbrochers des Loges, 1898		Fort	1999
<i>Melanargia russiae</i> (Esper, 1783)	Échiquier de Russie (L'), Echiquier d'Esper (L')	Modéré	2006
<i>Nemesia incerta</i> O. Pickard-Cambridge, 1874		Très fort	2001
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)	Assez fort	2018
<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	Assez fort	2004
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	2017
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2021
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	2004
<i>Stenobothrus grammicus</i> Cazorro y Ruiz, 1888	Gomphocère fauve-queue, Sténobothre cliqueteur, Sténobothre fauve-queue	Très fort	2021

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

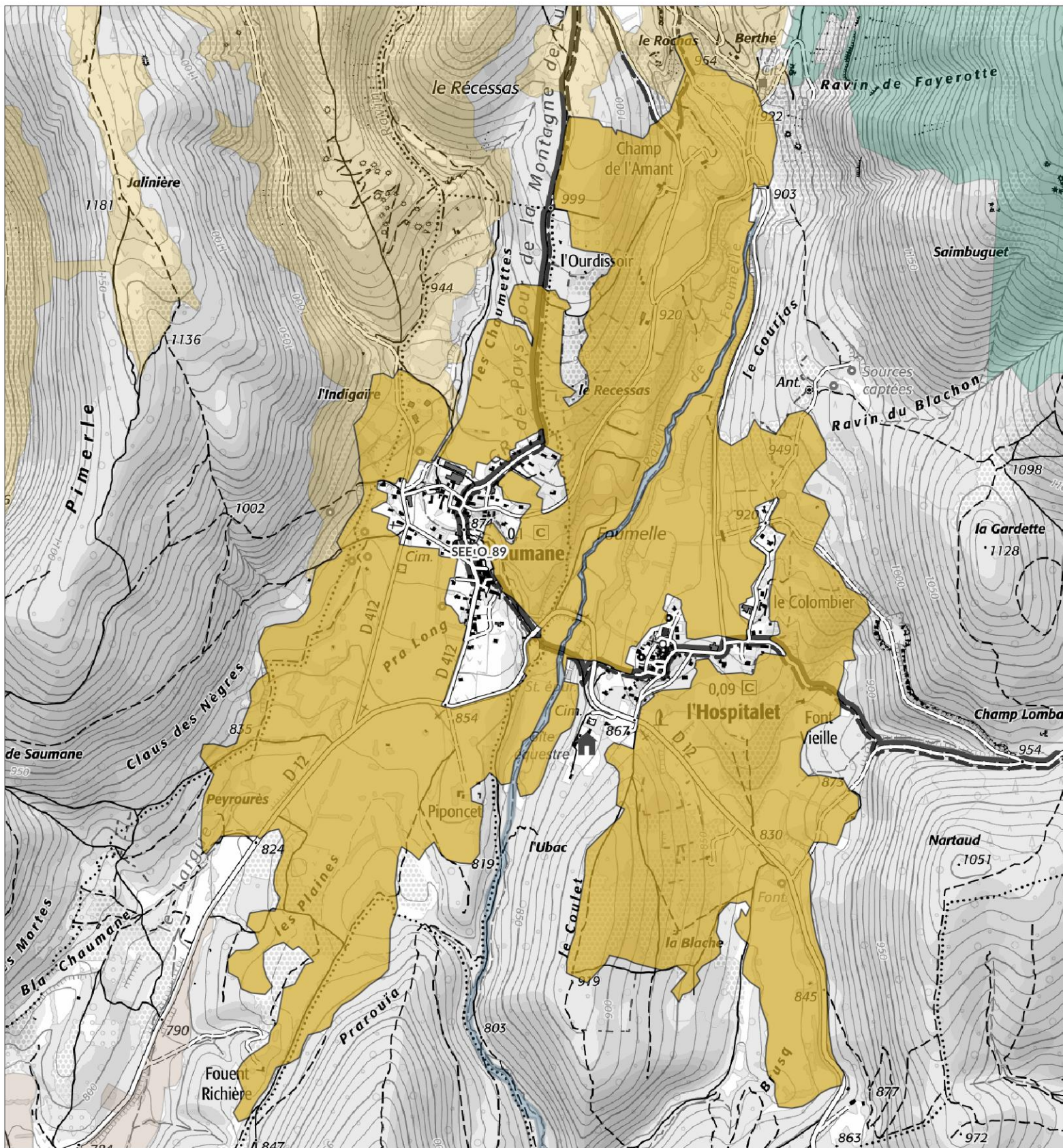
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

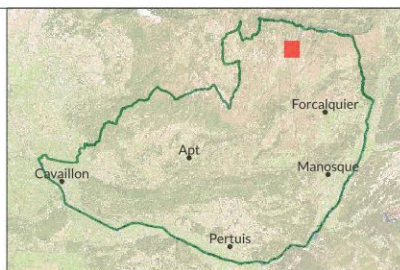
SEE_O_89 - Prairies et milieux ouverts de Saumane et l'Hospitalet



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:17 100

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Prairies et milieux ouverts de Saumane et l'Hospitalet - SEE_O_89 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
La Rochegiron, Saumane, Lardiers, L'Hospitalet

Superficie : 345.56 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ensemble composé d'un parcellaire de prairies de fauche et de cultures sèches autour des villages de Saumane et l'Hospitalet, incluant également de vastes espaces de pelouses sèches et garrigues sur les premières pentes au dessus des villages.

Les milieux sont donc à dominante agro-pastorale, typique des secteurs dits de montagne sèche propres à la Haute-Provence et aux piémonts de la montagne de Lure.

Ce système s'avère, encore aujourd'hui, particulièrement riche, et joue un important rôle de refuge, pour la biodiversité associée à la campagne cultivée de façon extensive.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom
ZNIEFF terre Type II	MASSIF DE LA MONTAGNE DE LURE

Lien
https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012706.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le parcellaire semble être resté dans un état de conservation favorable pour l'accueil de la biodiversité.

Le maintien des pratiques pastorales permet celui d'un niveau d'ouverture conséquent et intéressant pour la préservation de la faune et de la flore des milieux ouverts

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 3 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 42 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2007
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2008
<i>Delphinium ajacis</i> L., 1753	Dauphinelle d'Ajax, Pied-d'alouette d'Ajax, Dauphinelle des jardins	Modéré	2008

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2013

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2015
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2013
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2015
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2017
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2015
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2015
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2015
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2019
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2019
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2015
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2017
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2013
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2012
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2017
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2016
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2017
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2020
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2017
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2018
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2014
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	Monticole de roche, Merle de roche	Modéré	1983
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2017
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2017
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2014
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2011
<i>Pyrhcorax pyrrhcorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2013
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2013
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2005
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2019
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2015
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2015
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2014

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle		

<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	(L')	Modéré	2013
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort	2002
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2013

Autres groupes

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Les sites géologiques

Nom du site **Id Géotope** **Position** **Géotope**

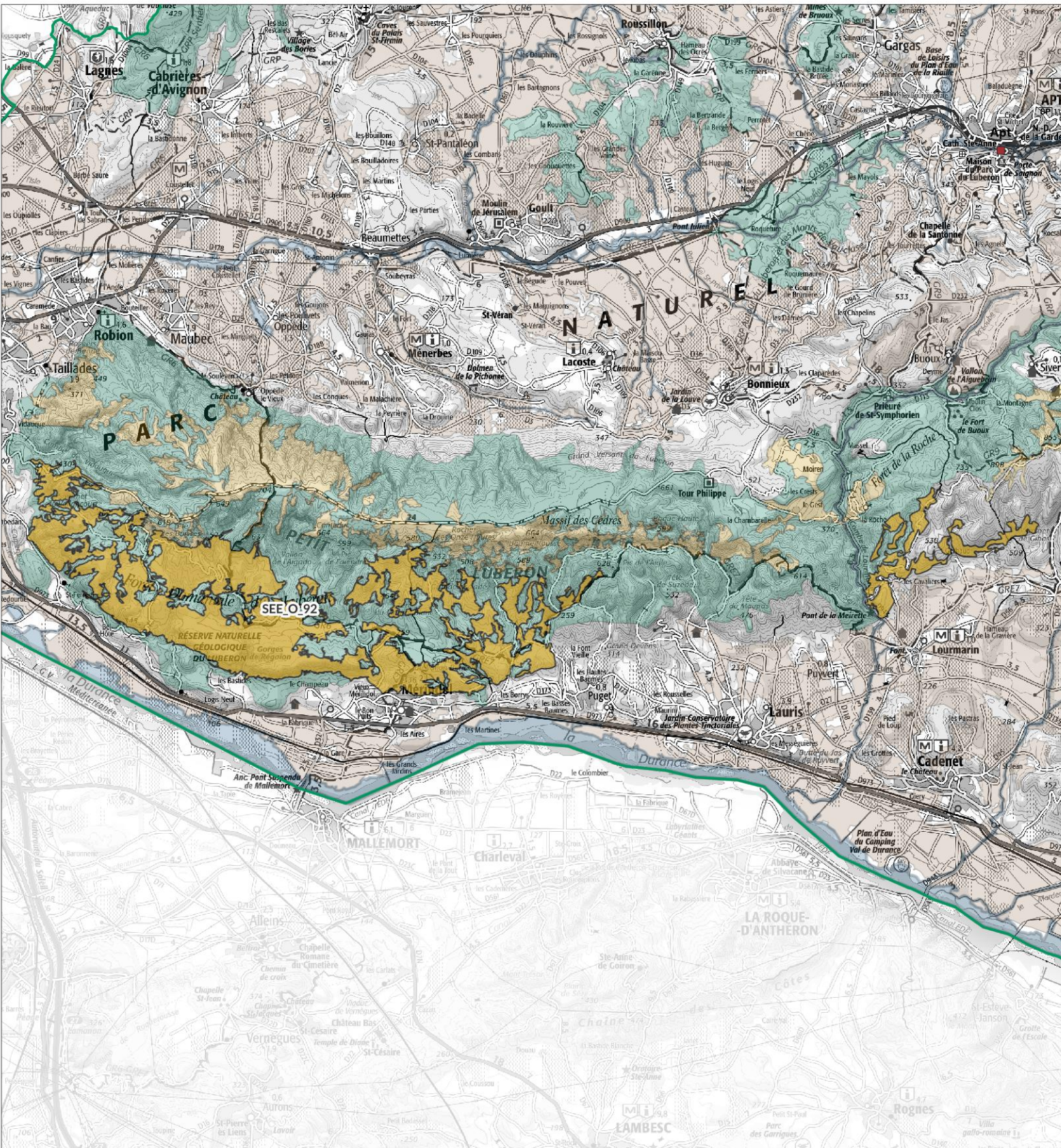
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEN0038	Ravin de Combe Crue		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-combe-crue/
04PNRL0092	Prairies humides de Pré-Long		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-pre-long/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

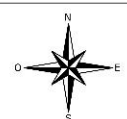
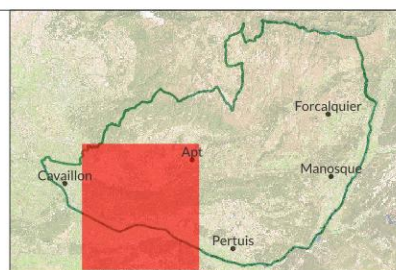
SEE_O_92 - Milieux ouverts et semi-ouverts de l'adret du Massif du Luberon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:128 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Milieux ouverts et semi-ouverts de l'adret du Massif du Luberon - SEE_O_92 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : Restaurer;Préserver

Commune(s) concernée(s) :
Buoux, Vaucluse, Lourmarin, Mérindol, Puget, Cheval-Blanc

Niveau d'enjeu écologique : 
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 2586.4 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce secteur s'étend d'est en ouest sur l'adret occidental du massif du Grand Luberon, au nord du village de Lourmarin, puis dans le Petit Luberon à partir du vallon du Dégouteau jusqu'aux surplombs rocheux de Baude à l'ouest au-dessus du village de Robion. Il s'élève entre la plaine de la Durance au sud et le vaste plateau sommital des crêtes au nord, limité au sud par de spectaculaires falaises de calcaire urgonien pouvant dépasser 150 mètres de hauteur. Dans la zone de rupture de pente, 300 mètres en contrebas de ce plateau supérieur, s'étire une série de petits plateaux secondaires appelés "Craux de Saint-Phalès, Mayorques, Trou du Rat, Peyre-Plate". A la

faveur de petites dépressions se sont accumulés des terrains marno-sableux favorables à l'agriculture et ont permis dans ce cadre austère l'installation de fermes isolées : Les Mayorques, Saint-Phalès, Font de l'Orme. Paysage où se côtoient la blancheur de la roche et l'esthétique du Luberon sauvage, cette zone est l'archétype d'un paysage de nature méditerranéenne avec ses rochers blancs éclatants recouverts d'une garrigue épineuse et odorante entrecoupés de plis contrastant avec la pureté d'un ciel bleu. Ce vaste ensemble est encaissé de combes et de gorges profondes souvent inaccessibles qui descendent vers le midi : Régalon, Vidaube, Sauvage, Escaoupré, Galère, Roque-rousse, Baume-rousse, Yeuse. Les gorges de Régalon se présentent comme un étroit canyon souvent obscur, parfois resserré comme un boyau, dont la largeur ne dépasse pas quelquefois celle d'un homme avec de gros blocs chaotiques parfois coincés entre les parois abruptes. C'est le secteur le plus sauvage, le plus inhospitalier et le plus impressionnant du Luberon où il est facile de se perdre. Il se caractérise par une aridité et une sécheresse extrêmes en saison estivale. C'est un magnifique ensemble d'espaces naturels d'un intérêt biologique remarquable.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585
RBD	Petit Luberon (Du)	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2300068
RBI	Petit Luberon (Du)	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2400255

RNN géologique	Régalon
ZNIEFF géologique	GISEMENT DES GORGES DU REGALON
ZNIEFF terre Type I	CRÊTES DU PETIT LUBERON
ZNIEFF terre Type I	L'AIGUE BRUN
ZNIEFF terre Type I	VERSANTS OCCIDENTAUX DU PETIT LUBERON
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON
ZNIEFF terre Type II	PETIT LUBERON

<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012363.pdf>
<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012366.pdf>
<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012365.pdf>
<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf>
<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012362.pdf>

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : On rencontre dans ce secteur une flore et une faune des pays secs et chauds du bassin méditerranéen dont beaucoup d'espèces sont devenues très rares. L'autre originalité de ces milieux de garrigue réside dans le fait qu'ils sont la résultant d'un intense façonnage par l'homme et ses diverses activités traditionnelles (agriculture, élevage) auxquels il faut ajouter le rôle du feu et ce depuis le début de l'aire néolithique, c'est-à-dire près de 10 000 ans. La quasi-totalité des milieux typiques de l'étage méditerranéen calcaire sont ici représentés avec leur flore et leur faune spécifiques : divers faciès de garrigues et de pelouses sèches, zones rocheuses et éboulis, forêts résineuses et feuillues. De nos jours, la grande richesse écologique de cette mosaïque de biotopes de milieux ouverts, semi-ouverts et forestiers, a malheureusement tendance à se fragiliser du fait de l'abandon des activités humaines traditionnelles. Ce qui engendre une fermeture du milieu par reprise forestière, synonyme d'uniformisation écologique et de banalisation de la biodiversité du massif du Petit-Luberon. A ceci s'ajoute l'aggravation du risque incendie, amplifiée par l'évolution climatique actuelle (réchauffement assèchement), ce qui, en lien avec la reprise forestière généralisée et la baisse de la pression de pâturage, augmente la probabilité d'occurrence future de mégas feux.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 25 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 4 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 68 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 6 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 24 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

Gisements à invertébrés marins

Le site classé en RNN de Régalon présente deux grottes à l'intérieur des gorges de Régalon occupées par des sables du Zancéen (vers -5 Ma). Ces sables contiennent une faune fossile aux caractères très particuliers : Terebratula ampulla à la coquille blanche et fragile en constitue l'espèce dominante, mais aussi des bryozoaires, des polypiers, des crustacés (balanes), des lamellibranches, des scaphopodes (Dentalium delphinense), des échinides et des eusélaciens (Odontaspis cuspidata, Odontaspis contortidens). Les sables constituent le rare témoignage de la venue de la mer dans les gorges incisées lors de la crise messinienne entre -5,96 et -5,33 millions d'années.

Intérêt structural et géomorphologique

Ce secteur comporte de nombreux témoignages permettant la reconstitution de l'histoire géologique du Luberon : front de chevauchement et plissements sud du Petit Luberon, surface de transgression Eocène de la Crau des Mayorques, de Saint-Phalès, le miroir de faille et la discordance angulaire des terrains miocènes sur les calcaires hauteriviens...

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Une petite partie de ce secteur (carrière du Bon Dieu à Lourmarin) est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040, pour son intérêt géologique.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

PNRL, 2002. Natura 2000, Document d'Objectifs du site FR9301585 « Massif du Luberon », tome I (Diagnostics

environnementaux). Dreal PACA, 168 p. + annexes.

Albalat Fanny, 2012. Recherche de colonie de reproduction de Grand Rhinolophe dans le Luberon. Groupe Chiroptères de Provence. Elaboré avec l'appui du Parc naturel régional du Luberon. Parc Naturel Régional du Luberon. 66 p.

COLOMBO Raphaël et VINET Olivier, 2019. ETUDE TELEMETRIQUE DU GRAND RHINOLOPHE DANS LE SITE NATURA 2000 DU MASSIF DU LUBERON. Asellia et ONF. Elaboré avec l'appui du Parc naturel régional du Luberon. Parc Naturel Régional du Luberon. 48 p.

Albalat Fanny, 2021. Amélioration de la connaissance concernant le Minioptère de Schreibers dans le site Natura 2000 FR9301585 « Massif du Luberon ». Groupe Chiroptères de Provence. Elaboré avec l'appui du Parc naturel régional du Luberon. Parc Naturel Régional du Luberon. 80 p.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anemone hortensis</i> subsp. <i>hortensis</i> L., 1753	Anémone des jardins	Modéré	2022
<i>Arenaria aggregata</i> (L.) Loisel., 1827	Sabline agrégée, Sabline à fleurs en têtes, Sabline agglomérée, Sabline capitée	Modéré	2006
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Doradille scolopendre, Scolopendre, Scolopendre officinale, Langue-de-cerf	Modéré	1990
<i>Biscutella cichoriifolia</i> Loisel., 1810	Biscutelle à feuilles de chicorée, Lunetière à feuilles de chicorée	Modéré	2007
<i>Chaenorhinum origanifolium</i> (L.) Kostel., 1844	Chénorrhine à feuilles d'origan, Petite linaire à feuilles d'origan	Modéré	2018
<i>Cleistogenes serotina</i> (L.) Keng, 1934	Cléistogène tardive, Diplachné tardive, Kengie tardive	Modéré	1995
<i>Crepis suffreniana</i> (DC.) J.Lloyd, 1844	Crépide de Suffren, Barkhausie de Suffren, Crépis de Suffren	Modéré	2023
<i>Delphinium fissum</i> Waldst. & Kit., 1802	Dauphinelle fendue, Pied-d'alouette fendu	Assez fort	2018
<i>Dictamnus albus</i> L., 1753	Dictame blanc, Fraxinelle blanche	Modéré	2007
<i>Ephedra major</i> Host, 1831	Éphédre des monts Nébrodes, Grand éphédra, Grand éphédre, Éphédre de Villars	Assez fort	2018
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	1987
<i>Fumaria petteri</i> subsp. <i>calcarata</i> (Cadevall) Lidén & A.Soler, 1984	Fumeterre éperonnée, Fumeterre à éperons	Assez fort	2022
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2008
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2022
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	1998
<i>Galium setaceum</i> Lam., 1788	Gaillet sétacé	Modéré	2022
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2018
<i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	Lomélisie étoilée, Scabieuse étoilée	Modéré	2007
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu, Herbe paille-en-queue, Herbe un cœur, Langue de serpent	Modéré	1978
<i>Ophrys bertolonii</i> Moretti, 1823	Ophrys de Bertoloni, Ophrys Aurélia	Fort	2022
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2018
<i>Ophrys saratoi</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	1997
<i>Paronychia capitata</i> (L.) Lam., 1779	Paronyque en tête, Paronyque à têtes	Assez fort	2022
<i>Picris pauciflora</i> Willd., 1803	Picride à fleurs peu nombreuses, Picride pauciflore	Modéré	1990
<i>Trifolium suffocatum</i> L., 1771	Trèfle étranglé	Modéré	2008

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	1984
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2021
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Fort	2019
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2002

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2019
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2015
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2002
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2012
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2019
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2021
<i>Aquila fasciata</i> Vieillot, 1822	Aigle de Bonelli	Très fort	2019
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Assez fort	2007
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2003
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2003
<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	Modéré	2003
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2020
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2007
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Calandrella brachydactyla</i> (Leisler, 1814)	Alouette calandrelle	Fort	2013
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2013
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2003
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2021

<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Modéré	2019
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Assez fort	2007
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2007
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2018
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	1999
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2003
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2019
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2019
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Blongios nain, Butor blongios	Fort	2007
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2016
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2022
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2020
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2020
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2022
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	Modéré	2021
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2005
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2022
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2007
<i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet oreillard	Très fort	2021
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2017
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2015
<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2018
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Assez fort	2004
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2021
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2016
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Fort	2003
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2021
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2017
<i>Psammmodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammmodrome d'Edwards (Le), Psammmodrome cendré	Modéré	2021
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2019
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	Modéré	2011
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2012

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acalypta hellenica</i> Reuter, 1888		Assez fort	1999
<i>Aethus pilosus</i> (Herrich-Schäffer, 1834)		Assez fort	1999
<i>Agapanthia kirbyi</i> (Gyllenhal, 1817)		Modéré	2022
<i>Arcyptera kheili</i> Azam, 1900	Arcyptère provençale, Criquet provençal	Assez fort	2013
<i>Athous puncticollis</i> Kiesenwetter, 1858		Modéré	2008
<i>Biopanes meridionalis</i> Mulsant, 1854		Modéré	1999
<i>Buthus occitanus</i> (Amoreux, 1789)	Scorpion languedocien	Modéré	2021
<i>Cardiophorus anticus</i> Erichson, 1840		Modéré	2008
<i>Cerambyx miles</i> Bonelli, 1812		Modéré	2007
<i>Chrysolina obscurella</i> (Suffrian, 1851)		Assez fort	1999
<i>Dasumia laevigata</i> (Thorell, 1873)		Modéré	1999
<i>Entomoderus impressicollis</i> (Boheman, 1834)		Assez fort	1999
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort	1984
<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	Modéré	2015
<i>Leptopus hispanus</i> Rambur, 1840		Assez fort	2021
<i>Licinus silphoides</i> (Rossi, 1790)		Modéré	2018
<i>Meira vauclusiana</i> Desbrochers des Loges, 1898		Fort	1999
<i>Necydalis ulmi</i> Chevrolat, 1838	Officier trompeur	Modéré	2007
<i>Nemesia incerta</i> O. Pickard-Cambridge, 1874		Très fort	2003
<i>Palpares libelluloides</i> (Linnaeus, 1764)		Modéré	2022
<i>Polydrusus kahri</i> Kirsch, 1865		Fort	2008
	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux		

<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	longues pattes	Modéré	2012
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2017
<i>Zonites algirus</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot peson	Modéré	2021

Autres groupes

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Front de chevauchement sud petit Luberon, Le Trou du rat	PAC0747	2 étoiles
Gorges de Régalon	PAC0728	3 étoiles
La Combe de Lourmarin	PAC0745	2 étoiles

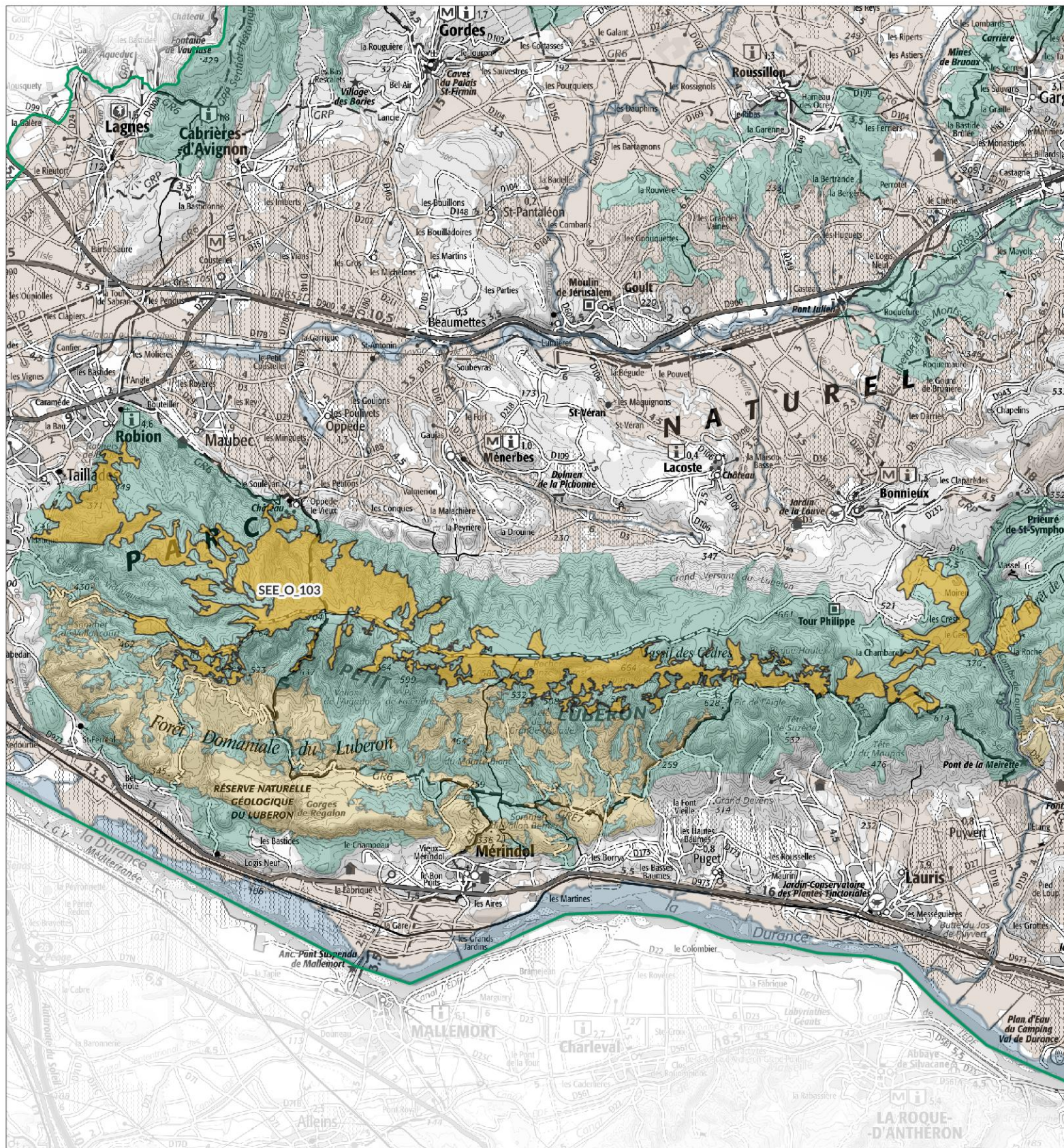
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84PNRL0277	Mare des Sautes		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-des-sautes/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

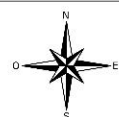
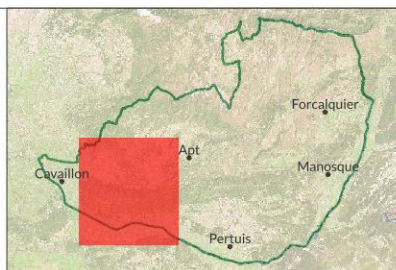
SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:109 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon - SEE_O_103 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Restaurer**

Commune(s) concernée(s) :

Cavaillon, Ménerbes, Lacoste, Oppède, Lourmarin, Mérindol, Puget, Lauris, Cheval-Blanc, Maubec, Robion, Taillades, Bonnieux, Buoux

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 1880.46 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Les crêtes du Petit Luberon présentent une altitude moyenne de 600 à 700 mètres et sont occupées par un vaste plateau aride pouvant atteindre localement 500 mètres de largeur. Il est limité au sud et à l'ouest par d'imposantes falaises et s'infléchit doucement vers le nord par une série d'arêtes secondaires. Ce plateau se caractérise géologiquement par une roche calcaire très dure de type urgonien favorisant un modelé karstique à lapiaz. La partie s'étendant sur la moitié ouest depuis Ménerbes jusqu'à Robion auquel il faut ajouter la zone du Bastidon des Gardes-Peyrafio sur Bonnieux, est constituée de milieux ouverts : vastes landes à Buis et à Thym, ponctuées de quelques chênes verts et blancs, accompagnés d'une riche végétation herbacée conférant à cet espace une vocation pastorale depuis les temps les plus anciens. Nulle part ailleurs, mieux que sur les sommets du Luberon, lieu de pacage ancestral des troupeaux de moutons, la végétation ne traduit l'action millénaire parfaitement conjuguée de l'homme et de la nature. Sur ces hauteurs, les conditions naturelles sont sévères et fortes : vastes paysages dégagés aux sols arides, rongés par les eaux de pluie depuis des siècles et surtout exposées aux forces déchaînées du mistral ici souvent très fort.

A ces facteurs naturels, se sont superposés depuis les temps immémoriaux, une autre contrainte : le pâturage. Le blocage de la dynamique végétale spontanée établie pendant des millénaires par la conjonction de tous ces facteurs, a créé des biotopes exceptionnels où se concentrent des espèces végétales et animales de grand intérêt. Il est bien connu que plus les données du milieu sont fortes et originales, plus les systèmes biologiques qui en résultent sont intéressants.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
ENS	LA FORÊT DES CÈDRES DU PETIT LUBERON	http://www.lacoste-84.com/office-de-tourisme/foret
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585
RBD	Petit Luberon (Du)	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2300068

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le déclin du pâturage et la disparition des herbivores, maillon important dans les réseaux trophiques, entraîneraient des bouleversements fondamentaux dans cet écosystème. Il est clair et prouvé que cet écosystème amputé de l'une de ses composantes essentielles, l'herbivore, suivrait alors une dynamique qui se traduirait par l'apparition de stades à strates ligneuses différents dans leur structure biologique, et par l'atténuation des données stationnelles. Disparaîtraient alors la plupart des espèces végétales et animales des stades ouverts et pionniers, à commencer par les espèces fragiles sensibles aux modifications du milieu. A leur place apparaîtraient des espèces banales et ubiquistes des stades forestiers. D'une manière générale, on assisterait à une banalisation de la nature à l'échelle de l'ensemble du massif, une perte de biodiversité et une régression d'un certain niveau d'équilibre à l'échelle du Luberon. Au vu de ce constat, il ressort que le maintien de ce biotope nécessite de confirmer le caractère anthropique comme étant le meilleur mode de gestion d'entretien et de conservation de la qualité biologique de ces milieux.

Les capacités d'accueil de la faune dans la falaise ont été préservées. L'ensemble des falaises inscrite en Arrêté préfectoral de protection de biotope ne fait l'objet d'aucun équipement d'escalade, il faudra toutefois rester vigilant et accompagner la pratique de l'escalade dans la partie nord-est de la falaise ainsi que l'organisation de manifestations sportives.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE au titre de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore sont les très riches

- Pelouses xérophiles rases à annuelles et bulbeuses
- Landes épineuses basses à genêt de Villars
- Formations de genévrier rouge
- Formations de genévrier oxycèdre
- Végétations des rochers et falaises calcaires & Végétations des parois calcaires ombragées
- Végétations des éboulis calcaires
- FH10 Grottes et avens

Flore vasculaire : 21 espèce(s) à enjeux.

On trouve sur les crêtes du Petit Luberon, des espèces végétales extrêmement rares et intéressantes, notons en outre : des espèces jouissant d'une protection nationale :

- Gagea pratensis
- Ophrys bertolonii ssp drumana
- Ephedra distachya
- Ephedra nebrodensis

des espèces rares ou intéressantes inscrites au Livre rouge de la région PACA et dont la rareté est liée à la marginalité écologique de ces pelouses à aire très disjointe comme Arenaria aggregata

Mammifères : 4 espèce(s) à enjeux.

De nombreuses chauves-souris, toutes protégées par la loi, utilisent ce secteur comme territoire de chasse et de transit, certaines pour la reproduction et l'hibernation dans les falaises et les grottes.

Notons la présence du Chamois revenu depuis quelques années.

Oiseaux : 52 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Les reptiles bien sûr sont particulièrement présents dans ces zones arides, caillouteuses et très ensoleillées :

- le Lézard des murailles (Podarcis muralis)
- le Psammodrome d'Edwards (Psammodroma hispanica)
- le Lézard vert (Lacerta viridis)
- le Seps (Chalcides chalcides)
- le Lézard ocellé (Lacerta lepida)
- la Couleuvre de Montpellier (Malpolon monspessulanus)
- la Couleuvre à échelons (Elaphe scalaris)
- la Coronelle girondine (Coronella girondica) et
- la Vipère aspic (Vipera aspis) qui peut atteindre ici de belles densités.

Invertébrés : 14 espèce(s) à enjeux.

Au niveau entomologique, ces milieux constituent une réserve d'une densité et d'une rareté exceptionnelles, notamment par la présence de tout un cortège d'espèces steppiques, rares en pleine région méditerranéenne.

Ces milieux ouverts qui comptent trois à quatre fois plus d'espèces d'insectes, et d'autant plus abondantes, que les forêts de feuillus et dix à douze fois plus que celles de conifères, constituent un précieux réservoir d'insectes.

On rencontre aussi, encore bien représentée dans le Luberon, la grande sauterelle prédatrice pouvant atteindre 12 cm. Il semble que cette espèce soit en voie de régression ailleurs dans les départements méditerranéens où elle vit.

Parmi les papillons de jour les plus intéressants, on note :

- *Erebia epistygne* qui est l'élément dominant d'une biocénose steppique méditerranéenne

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêts géomorphologique et tectonique : Combe de Lourmarin

La combe de Lourmarin correspond aux gorges de l'Aiguebrun qui traverse du nord au sud le massif anticlinal du Luberon. Elle permet d'observer les calcaires hauteriviens et de visualiser la voûte de l'anticlinal du massif du Luberon que l'on traverse en cluse. Les corniches de molasse burdigalienne surplombe la "combe" et présentent de très belles stratifications obliques et chenaux. Au sud, s'observe la discordance stratigraphique et angulaire du Burdigalien sur l'Hauterivien. Le site de l'ancienne carrière du Bon Dieu permet de voir un miroir de faille, faille à l'origine de la résurgence de la rivière.

La combe de Lourmarin est un canyon, résultant de la crise messinienne (assèchement de la mer méditerranée) il y a 6 millions d'années.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le maintien du matorral et des milieux ouverts peut être assuré par le pâturage complété de travaux de restauration permettant de maintenir l'accès à des troupeaux.

Le bon état de conservation de la falaise avec une capacité d'accueil de la faune optimale passe par la réalisation d'évaluation d'incidences au titre de Natura 2000 en cas de projet soumis (comme l'équipement de voies d'escalade ou l'organisation de manifestations sportives) en vue de la préservation de la quiétude du site et du respect des nidifications et gîtes en falaises

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

PNRL, 2002. Natura 2000, Document d'Objectifs du site FR9301585 « Massif du Luberon », tome I (Diagnostics environnementaux). Dreal PACA, 168 p. + annexes.

Albalat Fanny, 2012. Recherche de colonie de reproduction de Grand Rhinolophe dans le Luberon. Groupe Chiroptères de Provence. Elaboré avec l'appui du Parc naturel régional du Luberon. Parc Naturel Régional du Luberon. 66 p.

COLOMBO Raphaël et VINET Olivier, 2019. ETUDE TELEMETRIQUE DU GRAND RHINOLOPHE DANS LE SITE NATURA 2000 DU MASSIF DU LUBERON. Asellia et ONF. Elaboré avec l'appui du Parc naturel régional du Luberon. Parc Naturel Régional du Luberon. 48 p.

Albalat Fanny, 2021. Amélioration de la connaissance concernant le Minioptère de Schreibers dans le site Natura 2000 FR9301585 « Massif du Luberon ». Groupe Chiroptères de Provence. Elaboré avec l'appui du Parc naturel régional du Luberon. Parc Naturel Régional du Luberon. 80 p.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arenaria aggregata</i> (L.) Loisel., 1827	Sabline agrégée, Sabline à fleurs en têtes, Sabline agglomérée, Sabline capitée	Modéré	2022
<i>Biscutella cichoriifolia</i> Loisel., 1810	Biscutelle à feuilles de chicorée, Lunetière à feuilles de chicorée	Modéré	2008
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With., 1787	Laïche appauvrie, Laïche à épis grêles et peu fournis	Assez fort	2009
<i>Centaurea stoebe</i> L., 1753	Centaurée du Rhin, Centaurée rhénane, Centaurée maculée du Rhin, Centaurée maculée rhénane	Fort	2015
<i>Chaerophyllum nodosum</i> (L.) Crantz, 1767	Cerfeuil noueux, Faux myrrhis noueux	Fort	2013
<i>Crepis suffreniana</i> (DC.) J.Lloyd, 1844	Crépide de Suffren, Barkhausie de Suffren, Crépis de Suffren	Modéré	2019
<i>Delphinium fissum</i> Waldst. & Kit., 1802	Dauphinelle fendue, Pied-d'alouette fendu	Assez fort	2013
<i>Dictamnus albus</i> L., 1753	Dictame blanc, Fraxinelle blanche	Modéré	1987
<i>Ephedra major</i> Host, 1831	Éphédre des monts Nébrodes, Grand éphédra, Grand éphédre, Éphédre de Villars	Assez fort	2022
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	2009
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2008
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2022
<i>Gagea luberonensis</i> J.-M.Tison, 1998	Gagée du Lubéron	Fort	2022
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2022
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2018
<i>Narcissus dubius</i> Gouan, 1773	Narcisse douteux	Modéré	2014
<i>Ophrys bertolonii</i> Moretti, 1823	Ophrys de Bertoloni, Ophrys Aurélia	Fort	2014
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2004
<i>Ophrys saratoui</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2014
<i>Orobancha grenieri</i> F.W.Schultz, 1846	Orobanche de Grenier	Modéré	1992
<i>Paronychia capitata</i> (L.) Lam., 1779	Paronyque en tête, Paronyque à têtes	Assez fort	2008

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Crocidura suaveolens</i> auct. non (Pallas, 1811)		Modéré	1984
<i>Eliomys quercinus</i> (Linnaeus, 1766)	Lérot	Modéré	1984
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	1982
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2020
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	1985
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2020
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2015
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2019
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2021
<i>Aquila fasciata</i> Vieillot, 1822	Aigle de Bonelli	Très fort	2018
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2016
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2006
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2017
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2020
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2016
<i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	Hirondelle rousseline	Assez fort	2015
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	1977
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Assez fort	2006
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2013
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	1977
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2014
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	1986
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2018
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2017
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2020
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	1977
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	1995

<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2020
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	Monticole de roche, Merle de roche	Modéré	2020
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	Modéré	2021
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2023
<i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet oreillard	Très fort	1986
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	1977
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2019
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2021
<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2018
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2008
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	1977
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2017

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2012
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2019
<i>Psammotriton edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotriton d'Edwards (Le), Psammotriton cendré	Modéré	2019
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2019

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acalypta hellenica</i> Reuter, 1888		Assez fort	1999
<i>Arctia festiva</i> (Hufnagel, 1766)	Ecaille rose (L')	Modéré	2022
<i>Arcyptera kheili</i> Azam, 1900	Arcyptère provençale, Criquet provençal	Assez fort	2019
<i>Asida dejeanii</i> Solier, 1836		Modéré	1999
<i>Athous puncticollis</i> Kiesenwetter, 1858		Modéré	1999
<i>Barbitistes obtusus</i> Targioni-Tozzetti, 1881	Barbitiste empourpré, Barbitiste obtus	Assez fort	2018
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort	1980
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	1999
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	2014
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil (Le)	Modéré	1987
<i>Palpaes libelluloides</i> (Linnaeus, 1764)		Modéré	2017
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2017
<i>Stenobothrus fischeri glaucescens</i> Bolívar, 1897	Sténobothre cigalin	Modéré	2020
<i>Stenobothrus grammicus</i> Cazorro y Ruiz, 1888	Gomphocère fauve-queue, Sténobothre cliqueteur, Sténobothre fauve-queue	Très fort	1999

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
La Combe de Lourmarin	PAC0745	2 étoiles

Liste des zones humides

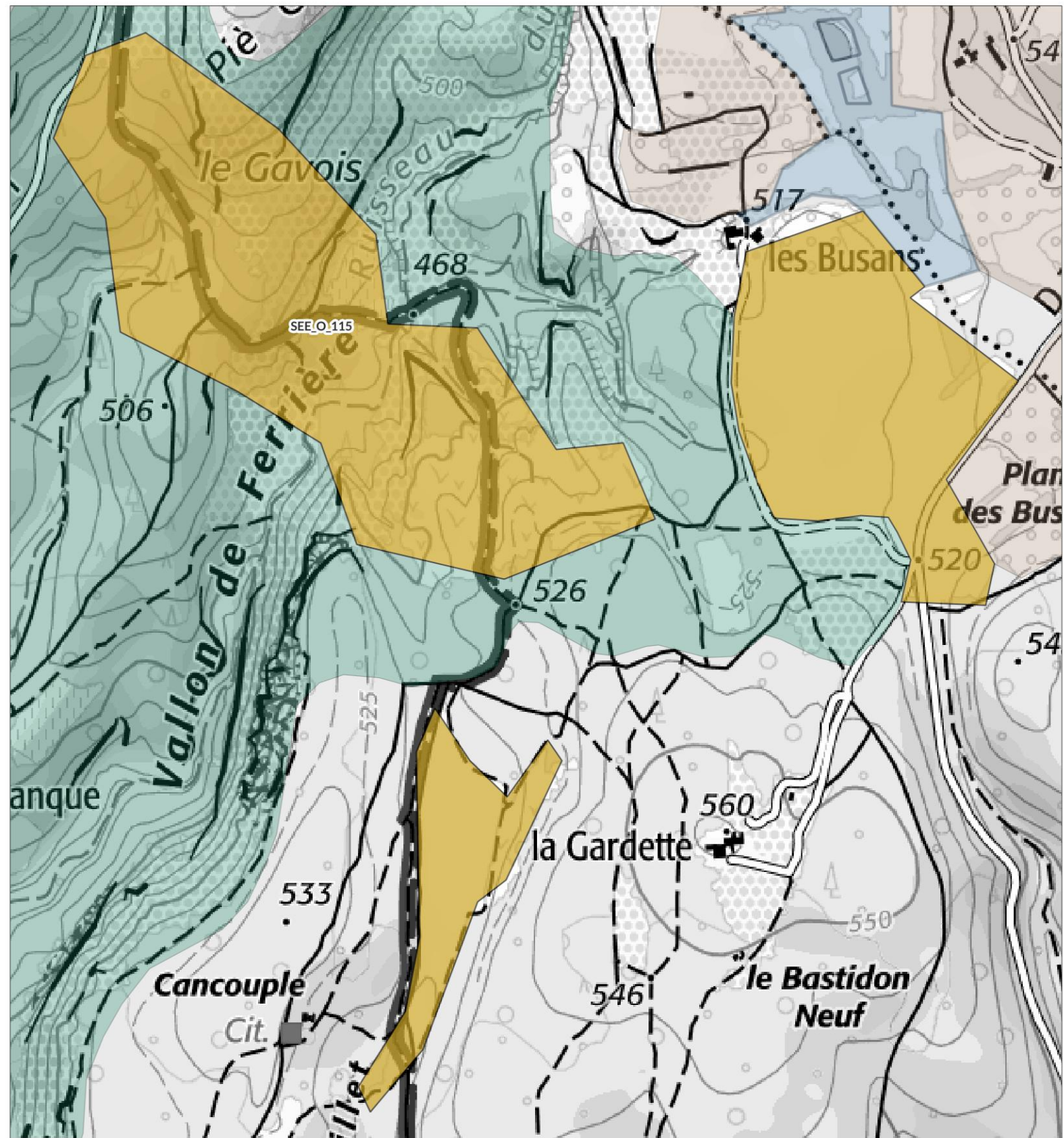
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0316	L'Aigue Brun médian - Combe de Bonnieux-Lourmarin	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-aigue-brun-median-combe-de-bonnieux-lourmarin/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale),

de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

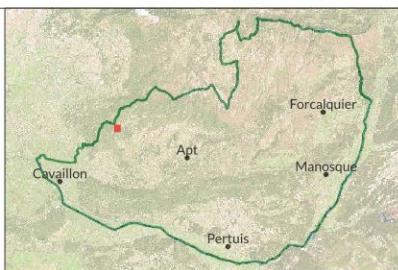
SEE_O_115 - Milieux ouverts des Busans



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:7 310

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Milieux ouverts des Busans - SEE_O_115 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Gordes

Superficie : 45.88 ha

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Zone très remarquable, elle se situe entre le vallon des Ferrières et le Plan des Busans.

Ce secteur se situe au nord-ouest du village de Gordes, à l'est de la célèbre abbaye de Sénanque, magnifique abbaye cistercienne du XII^{ème} siècle.

Ce secteur appartient aux Monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest, situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui résulte comme eux de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal d'il y a 40 millions d'années et surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

C'est la partie des monts du Vaucluse la plus aride, l'eau s'y perd par de nombreuses fissures qui alimentent la Fontaine de Vaucluse, ici sévit une sécheresse extrême.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	ROCHERS ET COMBES DES MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301582
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTES DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINES DE MURSET DE LIOUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020340.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Grande fragilité la flore située sur la dalle rocheuse nécessitant un pâturage qui préserve ces milieux.
La pinède de pin d'Alep tend à coloniser lentement la zone.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

La dalle rocheuse des Busans est un milieu très original qui permet de développement d'habitats remarquables abritant des espèces rares.

- Landes épineuses basses à Genêt de Villars
- formations à Genévriers

cités dans la Directive Habitats comme des types d'habitats naturels ayant justifié la désignation en Zone spéciale de conservation (ZSC)

Flore vasculaire : 7 espèce(s) à enjeux.

Cette zone dispose d'une flore extrêmement riche. On y trouve le rare Genêt de Villars (*Genista pulchella* *), petit genêt en touffes serrées, plaquées au sol et qui affectionne les steppes arides les plus ventées. Il est porté au Livre rouge des espèces menacées de la région PACA. C'est un genêt rare car dispersé dans le sud de la France entre les Corbières et les Alpes du Sud, sur quelques sommets

méditerranéo-montagnards fortement ventés.

Il donne son nom à une association végétale typique de cet habitat : le Genistetum-villarsii.

On y trouve d'autres espèces rares à cause de la marginalité écologique de ces pelouses à aire disjointe.

Notons ici la présence de :

- *Anacamptis laxiflora*
- *Areneria aggregata*
- *Ophrys saratoui**, rare orchidée protégée au niveau national
- *Ophrys provincialis*
- *Scabiosa graminifolia*, espèce des hautes montagnes qu'il est étonnant de trouver.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Territoire de chasse et de transit pour plusieurs espèces de chauves-souris :

- Le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) est présent en colonie de reproduction à proximité
- le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) dont l'activité forte a été observée sur les sites de suivis proches
- le Murin à oreilles échancrées – *Myotis emarginatus* dont l'activité forte a été observée sur les sites de suivis proches
- le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- les Murins de grande taille (*Myotis myotis*)

Oiseaux : 15 espèce(s) à enjeux.

Une grande diversité d'oiseaux est présente grâce au territoire de chasse que représente ce milieu ouvert.

Nous pouvons citer notamment :

- le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) qui chasse dans les zones ouvertes, les reptiles constituant l'essentiel de son alimentation
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio* Linnaeus)
- la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Sont présents le remarquable et imposant Lézard ocellé (*Timon lepidus*) et le discret et petit lézard appelé Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus edwardsianus*)

Invertébrés : 12 espèce(s) à enjeux.

Peut-être observé la remarquable Magicienne dentelée (*Saga pedo*), le Criquet provençal (*Arcyptera kheili*) et le Scorpion languedocien (*Buthus occitanus*).

Ont été vu historiquement des papillons à fort et assez fort enjeu de conservation qui mériteraient de nouveaux efforts de prospections pour les retrouver comme :

- l'Hermite (*Chazara briseis*)
- le Sablé de la Luzerne (*Polyommatus dolus*)

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt géomorphologique et sédimentaire : Dalle de calcaire urgonien à Microcodium des Busans

La dalle de calcaires urgoniens de la région de Murs a été profondément corrodée à l'Éocène. Les microcodiums se développent uniquement dans des formations continentales (ou en relation avec elles) et en particulier dans les paléosols. Cette altération d'origine microbiologique a rendu le calcaire friable, voire pulvérulent. L'observation microscopique révèle une organisation cellulaire (2 à 5 mm) structurée par des colonies de microcodiums et constituée de cristaux de calcite disposés de façon organisée, en files ou en épis. On remarque souvent des fronts de "microcodiomisation" faisant passer du calcaire sain au calcaire altéré.

- Intérêt tectonique : Fossé d'effondrement de Sénanque

L'Abbaye de Sénanque se trouve au cœur d'un fossé d'effondrement d'orientation N40, encadré de part et d'autre par des falaises de calcaire urgonien.

La formation de ces fossés est liée à la phase de distension oligocène, succédant à la phase de compression éocène, "pyrénéo-provençale". Au sein des fossés sont conservés des terrains plus récents et plus tendres permettant l'installation humaine et la culture des terres.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La gestion de la forêt communale de Gordes prévoit un usage pastoral adapté de la zone visant à maintenir le milieu ouvert sans impacter la flore fragile située sur la dalle rocheuse : poursuite des pratiques actuelles adaptées. Des débroussaillages avec retrait des jeunes pins colonisant le milieu est prévue accompagnée par le projet Natura 2000.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

Asellia Ecologie, 2022. Inventaire des chiroptères et recherche de gîtes de reproduction pour le site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse » (84), 76 p. Elaboré avec l'appui de l'Office national des forêts et du Parc naturel régional du Luberon. Édité par Asellia Ecologie.

GCP, 2010. Inventaire et cartographie en hiver des chiroptères du site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse », 66p. Édité par le Groupe chiroptères de Provence (GCP).

Parc Naturel Régional du Luberon, 2013. Document d'objectifs du site Natura 2000 FR9301522 « ROCHERS ET COMBES DES MONTS DE VAUCLUSE » Directive "habitats", T.0, T.1 et T.3, DREAL PACA, Aix-en Provence, classeur, 117 p. et 64 p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	2019
<i>Arenaria aggregata</i> (L.) Loisel., 1827	Sabline agrégée, Sabline à fleurs en têtes, Sabline agglomérée, Sabline capitée	Modéré	2011
<i>Bromus racemosus</i> L., 1762	Brome en grappe	Modéré	2008
<i>Dactylorhiza elata</i> (Poir.) Soó, 1962	Dactylorhize élevé, Orchis élevé	Modéré	1994
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu, Herbe paille-en-queue, Herbe un cœur, Langue de serpent	Modéré	2015
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	1994
<i>Ophrys saratoui</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2006

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2018
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2018
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2022
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2014
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2022
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2017
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2018
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2023
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2019
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2023
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2023

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2017
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodromme cendré	Modéré	2020
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2023

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arcyptera kheili</i> Azam, 1900	Arcyptère provençale, Criquet provençal	Assez fort	2020
<i>Asida dejeanii</i> Solier, 1836		Modéré	2023
<i>Buthus occitanus</i> (Amoreux, 1789)	Scorpion languedocien	Modéré	2023
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	1982
<i>Chorthippus binotatus binotatus</i> auct. non (Charpentier, 1825)	Criquet des Ajoncs	Modéré	2017
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	1982
<i>Lycosa tarantula</i> (Linnaeus, 1758)	Tarentules	Modéré	2017
<i>Meira vaucclusiana</i> Desbrochers des Loges, 1898		Fort	2023
<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	Assez fort	1982
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	1982
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2017
<i>Satyra actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	1982

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Dalle calcaire à Microcodium et silex des Busans	PAC0758	3 étoiles
Le fossé d'effondrement oligocène de l'Abbaye de Sénanque	PAC0748	2 étoiles

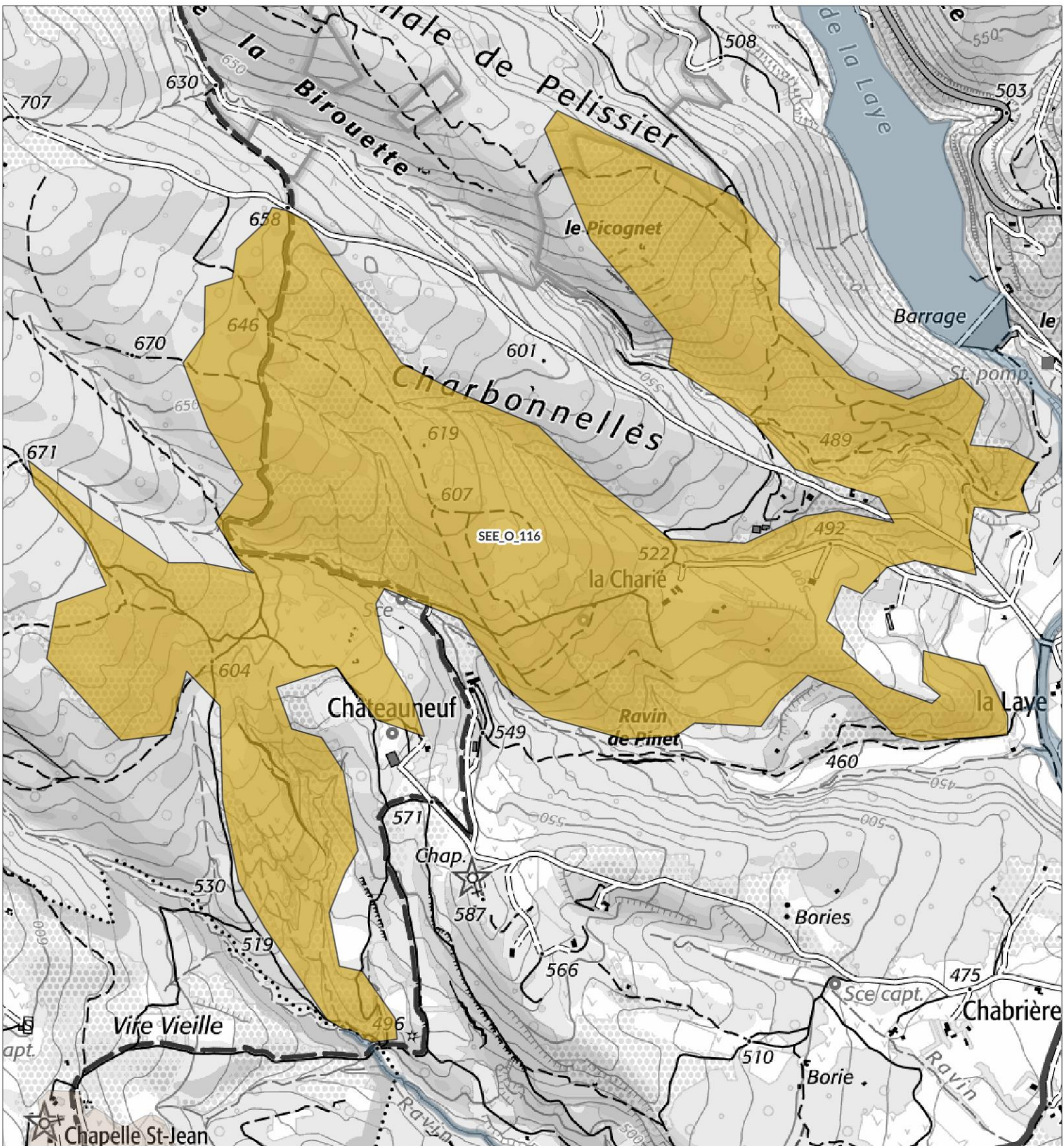
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84PNRL240	Prairies humides de Murs - Les Busans		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-les-busans/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

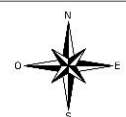
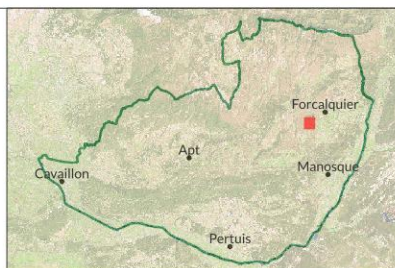
SEE_O_116 - La Crau chétive



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:12 300

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



La Crau chétive - SEE_O_116 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Mane

Superficie : 179.44 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu ouvert / Semi-ouvert

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Située au nord des Craux de Mane et de Saint-Michel l'Observatoire et directement au sud ouest de la retenue de la Laye, la Crau chétive est une mosaïque complexe de milieux ouverts et semi-ouverts partiellement couvert par des langues forestières de chêne pubescent.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	PLAINE ET CRAUX DE MANE ET DE SAINT-MICHEL- L'OBSERVATOIRE - BOIS DE POUVAREL - CRAU CHÉTIVE PORCHÈRES - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012699.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Tendance à la fermeture des zones ouvertes

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les boisements clairs sont dominés par le chêne pubescent en association avec le pin sylvestre. La mosaïque est constituée de landes à genêt cendré, de garrigues à thym, pelouses à aphyllantes et landes à Genêt de Villars, principaux enjeux du secteur en terme d'habitat nature et de conservation.

Flore vasculaire : 0 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 6 espèce(s) à enjeux.

Les milieux ouverts de la Crau Chétive peuvent abriter le Busard cendré (*Circus pygargus*) durant sa période de nidification. La dernière donnée date de 2006. L'aire de répartition de l'espèce est en forte régression et aujourd'hui elle n'est plus durablement présente dans le secteur qui reste cependant un habitat potentiel.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Maintenir l'ouverture des milieux et de la mosaïque d'habitats ouverts et semi-ouverts

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Mammifères

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2015
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2006
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2005
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2005
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2015
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2005

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodromme cendré	Modéré	2018

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Bembidion andreae</i> (Fabricius, 1787)		Modéré	1994

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

Commune	SEE	Sous-trame	Superficie (ha)	Enjeu*
Auribeau	SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	49.6	1
Bonnieux	SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	332.27	1
Buoux	SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	59.14	1
Buoux	SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	12.01	1
Buoux	SEE_O_92 - Milieux ouverts et semi-ouverts de l'adret du Massif du Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	0.01	1
Cabrières-d'Aigues	SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	56.18	1
Castellet-en-Luberon	SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	43.81	1
Cavaillon	SEE_O_79 - Milieux ouverts et rupestres de la colline Saint-Jacques	Milieu ouvert / Semi-ouvert	102.21	2
Céreste	SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	8.84	1
Cheval-Blanc	SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	193.09	1
Cheval-Blanc	SEE_O_92 - Milieux ouverts et semi-ouverts de l'adret du Massif du Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	1493.57	1
Cruis	SEE_O_16 - Milieux ouverts des piémonts de Lure à Cruis	Milieu ouvert / Semi-ouvert	457.04	2
Cruis	SEE_O_38 - Crêtes de la montagne de Lure	Milieu ouvert / Semi-ouvert	209.82	1
Cucuron	SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	34.26	1
Fontienne	SEE_O_8 - Rochers des Mourres - Astradant	Milieu ouvert / Semi-ouvert	17.44	1
Forcalquier	SEE_O_8 - Rochers des Mourres - Astradant	Milieu ouvert / Semi-ouvert	588.26	1
Gordes	SEE_O_115 - Milieux ouverts des Busans	Milieu ouvert / Semi-ouvert	45.88	1
La Bastide-des-Jourdans	SEE_O_69 - Marnes de la Grande Gardette - Sainte-Marguerite - Pinganaud	Milieu ouvert / Semi-ouvert	0.14	2
La Bastidonne	SEE_O_82 - Massif du Saint-Sépulcre	Milieu ouvert / Semi-ouvert	80.59	2
Lacoste	SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	1.99	1
La Motte-d'Aigues	SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	16.84	1
Lardiers	SEE_O_38 - Crêtes de la montagne de Lure	Milieu ouvert / Semi-ouvert	211.37	1
Lardiers	SEE_O_89 - Prairies et milieux ouverts de Saumane et l'Hospitalet	Milieu ouvert / Semi-ouvert	6.69	2
La Rochegiron	SEE_O_36 - Milieux pastoraux montagnards du Contadour et de l'ouest de la montagne de Lure	Milieu ouvert / Semi-ouvert	1091.69	2
La Rochegiron	SEE_O_89 - Prairies et milieux ouverts de Saumane et l'Hospitalet	Milieu ouvert / Semi-ouvert	10.08	2
La Tour-d'Aigues	SEE_O_82 - Massif du Saint-Sépulcre	Milieu ouvert / Semi-ouvert	400.57	2
Lauris	SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	30.92	1
L'Hospitalet	SEE_O_36 - Milieux pastoraux montagnards du Contadour et de l'ouest de la montagne de Lure	Milieu ouvert / Semi-ouvert	129.91	2
L'Hospitalet	SEE_O_38 - Crêtes de la montagne de Lure	Milieu ouvert / Semi-ouvert	67.79	1
L'Hospitalet	SEE_O_89 - Prairies et milieux ouverts de Saumane et l'Hospitalet	Milieu ouvert / Semi-ouvert	215.31	2
Limans	SEE_O_22 - Milieux ouverts et semi-ouverts des Hautes Plaines	Milieu ouvert / Semi-ouvert	7.76	2
Lioux	SEE_O_59 - Les falaises de Lioux - Ubac de Fontjouvale	Milieu ouvert / Semi-ouvert	27.02	2
Lourmarin	SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	0.23	1
Lourmarin	SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	3.21	1
Lourmarin	SEE_O_92 - Milieux ouverts et semi-ouverts de l'adret du Massif du Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	220.62	1
Lurs	SEE_O_8 - Rochers des Mourres - Astradant	Milieu ouvert / Semi-ouvert	79.36	1
Mane	SEE_O_116 - La Crau chétive	Milieu ouvert / Semi-ouvert	179.44	2
Mane	SEE_O_22 - Milieux ouverts et semi-ouverts des Hautes Plaines	Milieu ouvert / Semi-ouvert	140.04	2
Mane	SEE_O_52 - Les Craux de Saint-Michel-l'Observatoire	Milieu ouvert / Semi-ouvert	86.37	1
Manosque	SEE_O_80 - Milieux agro-pastoraux du Luberon oriental	Milieu ouvert / Semi-ouvert	242.22	2
Maubec	SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	40.45	1
Ménerbes	SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	170.33	1
Mérindol	SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	39.93	1
Mérindol	SEE_O_92 - Milieux ouverts et semi-ouverts de l'adret du Massif du Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	636.81	1
Mirabeau	SEE_O_82 - Massif du Saint-Sépulcre	Milieu ouvert / Semi-ouvert	617.85	2
Montfuron	SEE_O_80 - Milieux agro-pastoraux du Luberon oriental	Milieu ouvert / Semi-ouvert	197.58	2
Montjustin	SEE_O_80 - Milieux agro-pastoraux du Luberon oriental	Milieu ouvert / Semi-ouvert	1.98	2
Montlaux	SEE_O_16 - Milieux ouverts des piémonts de Lure à Cruis	Milieu ouvert / Semi-ouvert	39.2	2
Montlaux	SEE_O_60 - Milieux ouverts et semi-ouverts des Adrechs	Milieu ouvert / Semi-ouvert	124.69	2
Montlaux	SEE_O_63 - Milieux ouverts agro-pastoraux des Guérins	Milieu ouvert / Semi-ouvert	175.2	1
Ongles	SEE_O_49 - Milieux ouverts pastoraux des piémonts de Lure, d'Ongles à Saint-Etienne-les-Orgues	Milieu ouvert / Semi-ouvert	373.88	2
Oppède	SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	535.52	1
Pertuis	SEE_O_82 - Massif du Saint-Sépulcre	Milieu ouvert / Semi-ouvert	582.28	2
Peypin-d'Aigues	SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	20.38	1
Pierrerie	SEE_O_8 - Rochers des Mourres - Astradant	Milieu ouvert / Semi-ouvert	92.11	1
Pierrevert	SEE_O_69 - Marnes de la Grande Gardette - Sainte-Marguerite - Pinganaud	Milieu ouvert / Semi-ouvert	376.15	2
Puget	SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	179.83	1
Puget	SEE_O_92 - Milieux ouverts et semi-ouverts de l'adret du Massif du Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	210.71	1
Redortiers	SEE_O_36 - Milieux pastoraux montagnards du Contadour et de l'ouest de la montagne de Lure	Milieu ouvert / Semi-ouvert	544.12	2
Reillanne	SEE_O_3 - Les Craux de Reillanne	Milieu ouvert / Semi-ouvert	127.16	2
Reillanne	SEE_O_80 - Milieux agro-pastoraux du Luberon oriental	Milieu ouvert / Semi-ouvert	24.02	2
Revest-des-Brousses	SEE_O_22 - Milieux ouverts et semi-ouverts des Hautes Plaines	Milieu ouvert / Semi-ouvert	24.77	2
Revest-Saint-Martin	SEE_O_63 - Milieux ouverts agro-pastoraux des Guérins	Milieu ouvert / Semi-ouvert	18.27	1
Robion	SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	134.93	1
Saint-Étienne-les-Orgues	SEE_O_38 - Crêtes de la montagne de Lure	Milieu ouvert / Semi-ouvert	267.15	1
Saint-Étienne-les-Orgues	SEE_O_49 - Milieux ouverts pastoraux des piémonts de Lure, d'Ongles à Saint-Etienne-les-Orgues	Milieu ouvert / Semi-ouvert	203.55	2
Saint-Martin-de-Castillon	SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	69.38	1
Saint-Martin-les-Eaux	SEE_O_80 - Milieux agro-pastoraux du Luberon oriental	Milieu ouvert / Semi-ouvert	42.4	2
Saint-Michel-l'Observatoire	SEE_O_52 - Les Craux de Saint-Michel-l'Observatoire	Milieu ouvert / Semi-ouvert	340.46	1
Saint-Saturnin-lès-Apt	SEE_O_59 - Les falaises de Lioux - Ubac de Fontjouvale	Milieu ouvert / Semi-ouvert	158.49	2
Saumane	SEE_O_36 - Milieux pastoraux montagnards du Contadour et de l'ouest de la montagne de Lure	Milieu ouvert / Semi-ouvert	10.49	2
Saumane	SEE_O_89 - Prairies et milieux ouverts de Saumane et l'Hospitalet	Milieu ouvert / Semi-ouvert	113.48	2
Sigonce	SEE_O_8 - Rochers des Mourres - Astradant	Milieu ouvert / Semi-ouvert	255.86	1
Sivergues	SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	102.98	1
Taillades	SEE_O_103 - Milieux pastoraux des crêtes et de l'ubac du Petit Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	161.83	1
Vaugines	SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	37.66	1
Vaugines	SEE_O_92 - Milieux ouverts et semi-ouverts de l'adret du Massif du Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	24.68	1
Villemus	SEE_O_3 - Les Craux de Reillanne	Milieu ouvert / Semi-ouvert	10.26	2
Villemus	SEE_O_80 - Milieux agro-pastoraux du Luberon oriental	Milieu ouvert / Semi-ouvert	54.26	2
Vitrolles-en-Lubéron	SEE_O_88 - Milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes du Grand Luberon	Milieu ouvert / Semi-ouvert	1.4	1

* Enjeu : 1-Enjeu de préservation majeur / 2-Enjeu de préservation important



Parc naturel régional du Luberon

60, place Jean-Jaurès
BP122
84404 Apt Cedex

04 90 04 42 00
contact@parcduluberon.fr



Photo de couverture : PNRL

parcduluberon.fr